« Livres - Idées »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14598 – 6 F

VENDREDI 3 JANVIER 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Espoirs au Salvador

AU moment où s'égrenaient à New-York les douze coups de la nouvelle année, le secrétaire d'Etat adjoint américain, M. Bernard Aronson, proclamait la fin de la guerre civile au Salvador, commencée en 1980. Il allait, au demeurant, un peu vite en besogne, car l'« acte de New-York » par lequel le gouvernement de M. Alfredo Cristiani et les représentants du Front Farabundo Marti de libération nationale s'engagent à faire taire, à partir du 1er février, des armes qui ont tué près de quatre-vingt mille personnes en douze ans dans le plus petit pays d'Amérique centrale, vaut d'être accueilli avec prudence. D'autant qu'il faudra d'ici là surmonter une série de difficultés, loin d'être simplement techniques.

D'énormes pressions diplomatiques ont été exercées pour arracher aux belligérants cette promesse de paix. Elles sont venues des présidents du Mexique et du Venezuela, soucieux d'affermir leur rôle de médiateur sur la scène régionale. Elles ont aussi émané de l'Amérique du président Bush, pressée de tourner la page sur une politique de soutien financier quasi inconditionnel – 4 milliards de dollars depuis 1989 – au pouvoir salvadorien, dont l'armée a presque toujours tenu les rênes depuis le début du siècle. Au nom de la lutte contre l'ennemi communiste, cette armée a pu se livrer, sans rendre de comptes pendant de trop longues années, à quantité de massacres et d'assassinats, comme ceux de l'archevêque Oscar Romero en 1980 ou de six jésuites en 1989.

CES pressions ont enfin et surtout été exercées par le péruvien Javier Perez de Cuellar, qui n'a pas caché que son souhait le plus cher, en tant que latino-américain, était, avant de quitter ses fonctions de secrétaire général de l'ONU, de contribuer à refermer le dernier chapitre du conflit le plus meurtrier d'Amérique centrale.

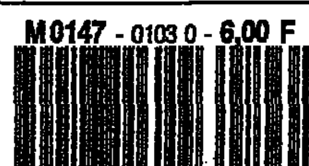
Le président Cristiani – qui curieusement n'a pas personnellement paraphé les accords – avait-il en tête, à New-York, les avertissements de son vice-président Francisco Merino ? Ce dernier, s'exprimant au nom des éléments les plus intransigeants de la droite au pouvoir, avait mis en garde M. Perez de Cuellar contre la tentation de convaincre les parties de signer des accords inapplicables pour s'attribuer le mérite d'une paix souhaitée. Comment l'armée va-t-elle réagir à la réduction de ses forces – de moitié en deux ans, stipulerait l'accord de New-York – dont les termes précis n'ont pas été divulgués, – à son épuration, à la création d'une police placée sous contrôle civil et non plus militaire, dans laquelle les anciens rebelles pourront entrer ?

LE président Cristiani aura besoin d'affirmer pleinement son autorité vis-à-vis d'une minorité encore persuadée de la possibilité d'une victoire militaire sur le FMLN. De la réaction, dans les jours prochains, de ce dernier quarteron qui peut encore faire tout échouer dépendra l'attitude des quelque six mille rebelles, invités à négocier, avant le 10 janvier, le calendrier du démantèlement de leurs forces et les modalités de leur intégration dans la vie politique et civile du pays.

Alors seulement pourra être conclu comme prévu, le 16 janvier, un accord de paix que les cinq millions de Salvadoriens souhaitent définitif.

Lire nos informations page 4

M 0147 - 0103 0 - 6,00 F



Un plan de l'ONU pour la Croatie impliquant un cessez-le-feu

Belgrade et Zagreb acceptent le déploiement de « casques bleus »

M. Cyrus Vance, envoyé spécial de l'ONU, a obtenu, mercredi 1er janvier, l'accord de Belgrade et de Zagreb sur son plan de déploiement de « casques bleus » en Croatie. Tout en estimant qu'il s'agissait d'« un pas important franchi pour la première fois » depuis le début de la guerre civile en Yougoslavie, le diplomate américain n'en a pas moins rappelé que la condition première à un tel déploiement était l'application d'un véritable cessez-le-feu, les quatorze trêves conclues jusqu'à présent étant restées lettre morte. Mercredi encore, les combats se sont poursuivis sur la plupart des fronts, tandis que Dubrovnik tentait d'oublier la guerre le temps d'un « concert pour la paix ».

Dubrovnik, fragile îlot de paix

DUBROVNIK

de notre envoyé spécial

Une toute petite tache de lumière dans l'obscurité, un îlot d'animation dans un univers figé : rassemblées à la porte d'un couvent du quatorzième siècle, quelques centaines de personnes s'apprêtent, en cette ultime soirée de 1991, à écouter Barbara Hendricks pour un Concert pour la paix dans une Croatie à feu et à sang (*le Monde* du 2 janvier). Alors qu'à peu près partout, dans cette République sécessionniste de Yougoslavie, la guerre fait rage, Dubrovnik est silencieuse. Toute la journée du mardi 31 décembre, la vieille cité a fait « comme si ». Comme si son patrimoine ne menaçait pas ruine, comme si la guerre n'était pas à ses portes, comme si sa principale ressource – le tourisme – n'était pas tarie, comme si ces marques incrustées dans le sol n'étaient pas celles d'impacts d'obus, comme si ces « gens venus d'ailleurs » n'étaient pas un groupe isolé présent ici le temps d'un défi de quelques heures.

Une fanfare municipale qui répète au pied de la cathédrale avant d'aller donner une aubade sous les fenêtres de la mairie ; un sapin de Noël aux portes d'un palais du seizième siècle ; des gens qui vont et viennent sur l'une des plus célèbres avenues du tourisme yougoslave. La population de Dubrovnik a failli vivre une fin d'année « normale ».

Elle a bien tenté, sinon d'effacer, du moins de masquer les traces de la guerre en peignant les palissades qui remplacent les vitres brisées par les éclats.

YVES HELLER

Lire la suite et nos informations page 3

Les autres Républiques emboîtant le pas à la Russie

Les prix seront libérés dans toute la CEI

La Russie a tourné le dos à soixante-dix ans d'économie planifiée en libérant, jeudi 2 janvier, la quasi-totalité des prix et des services. Les dix autres anciennes Républiques soviétiques devaient lui emboîter le pas jeudi et vendredi alors qu'elles auraient préféré reporter une telle mesure. Le prix des denrées de base, des transports et des carburants ne pourra pas dépasser des montants plafonnés, celui des autres produits sera entièrement libre.



Lire page 3 nos informations et l'article de SOPHIE SHIHAB

Algérie : les secrets du FIS

Si le fonctionnement du Front islamique du salut reste mystérieux la discrétion de ses dirigeants ne parvient pas à dissimuler leurs divisions

Plusieurs groupes et associations se sont joints au Front des forces socialistes (FFS) de M. Hocine Aït Ahmed pour organiser, jeudi 2 janvier, à Alger, une « marche » pour la défense de la démocratie et contre le totalitarisme, manifestation qui vise particulièrement le Front islamique du salut (FIS) après son large succès au premier tour des élections législatives. Toutefois, le FFS, comme le FLN, s'oppose à l'annulation du second tour, réclamée par certains.

ALGER

de notre envoyé spécial

Intarissable lorsqu'il s'agit de détailler à ses visiteurs des lendemains prometteurs sous le haut patronage d'Allah, le très fougueux imam de la mosquée Es Sunna à Alger a des timidités de révolutionnaire bolchevique lorsqu'on lui demande de préciser son rôle au sein de la camarilla islamique.

« Je suis un sympathisant du FIS », se contente de répondre M. Abdelkader Moghi, qui n'est pas tout à fait ce que l'on pourrait appeler un *« enfant du Bon Dieu »*. Ce jeune universitaire, qui occupe aujourd'hui, avec quelques autres, le devant de la scène intégriste, n'a-t-il pas été en 1982, dans la région de Blida, compagnon de maquis de feu Mustapha Bouyali, payant cette amitié douteuse de quatre ans et demi de prison ? (1).

Mais, voilà, le FIS n'est pas un parti comme les autres. De l'opacité, il a fait sa règle de conduite. Opacité d'autant plus forte que, suivant en cela une tradition arabe bien établie, il préfère développer son programme oralement plutôt que de le consigner par écrit. Il est aussi difficile de percer les secrets de la vie intérieure du FIS qu'il pouvait l'être de deviner ceux du FLN à l'époque de la guerre de libération nationale. Sur sa demande d'agrément adressée au ministre de l'intérieur, le mouvement intégriste n'avait fait figurer, au début de 1989, que trois noms : ceux de son président, M. Abassi Madani, de son vice-président, M. Benazzouz Zebda, et de M. Ali Benhadj.

JACQUES DE BARRIN

Lire la suite page 5

(1) Un groupe d'intégristes impliqués dans la rebellion de Mustapha Bouyali – tué dans un accrochage avec les forces de l'ordre, en 1987 – a bénéficié d'une amnistie en 1989 ; comme M. Moghi, M. Ali Benhadj en faisait partie.

Les ambitions de la Réunion

Grâce au dynamisme de son économie, l'île veut être un lien avec l'Afrique australe

Lire page 16 le reportage de FRANÇOIS GROSRICHARD

Le cinéma dans l'ex-URSS

Un climat de crise et de renouvellement page 14

LIVRES & IDÉES

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 22

Les Portugais, « bons » immigrés

La communauté étrangère la plus nombreuse de France a choisi une intégration sans tapage mais encore ambiguë

par Robert Solé

Pour la première fois, le Portugal assure (depuis le 1er janvier) la présidence tournante du conseil des ministres de la CEE. Cet événement, salué à Lisbonne comme *« un moment historique »*, vient rappeler l'existence en France d'une communauté dynamique avec laquelle de nombreuses municipalités vont devoir compter. Les Portugais ne seront-ils pas les principaux bénéficiaires du droit de vote municipal qui doit être accordé aux résidents européens ? Dans la région parisienne comme en Aquitaine, dans le Nord-Pas-de-Calais comme dans le Centre ou en Lorraine, ces immigrés discrets, actifs et bien organisés, sont appelés tôt ou tard à devenir des citoyens à part entière.

Les Portugais de France ont tout fait, ces dernières années, pour qu'on ne parle pas d'eux dans les journaux. Quitte à se plaindre aujourd'hui d'être oubliés. *« De nous, on se contente de dire : c'est la communauté étrangère la plus nombreuse de France. Puis, on passe à une autre... »*, remarque Carlos Simedo, responsable de la vie associative à la mairie d'Aubervilliers. La communauté la plus nombreuse, en effet : sept cent cinquante mille personnes. Et même un million, si l'on compte les résidents non déclarés ou ceux qui sont devenus Français tout en gardant leur part de « lusitanité ».

Contrairement aux vagues précédentes d'immigrés européens – les Italiens, les Polonais, les Espagnols, – les Portugais n'ont guère été victimes de xénophobie. Ils le doivent, si l'on ose dire, aux Maghrébins. Un racisme chasse l'autre, comme chacun sait... Les paysans des régions pauvres du Portugal sont arrivés massivement en France entre 1964 et 1973, à une époque où la guerre d'Algérie était encore une blessure ouverte.

A la différence des Algériens, les immigrés portugais ne parlaient pas du tout le français et n'avaient aucune expérience du système administratif français. Mais ils étaient européens et baignaient dans une culture catholique. Dans l'accueil de ces ruraux, qui découvraient à la fois une autre langue, une autre culture et les lumières de la ville, l'Église de France a joué un rôle déterminant. C'était pourtant une Église très différente de celle de leurs villages ; une Église sans soutanes, séparée de l'État, qui sortait du concile Vatican II et des turbulences de mai 68.

Les *« années de boue »*, souvent passées dans des bidonvilles, ont été très dures pour beaucoup d'immigrés portugais. Dans leur *« valise en carton »*, ils ne transportaient ni argent ni diplômes.

Lire la suite page 7

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Société

Banlieues : un an après

par Adil Jazouli

Il y a un an, les émeutes de Vaulx-en-Velin avaient provoqué un certain émoi au sein de l'opinion publique. Le caractère massif, collectif et brutal de ces émeutes dirigées contre les forces de l'ordre a donné lieu aux interprétations les plus diverses.

La réaction du système politique, de l'appareil d'État et de la majeure partie des acteurs sociaux et professionnels fut plutôt salutaire. Loin de se laisser entraîner dans des discours et des pratiques par trop répressives, ils ont essayé, tout en réprimant les actes qui devaient l'être, de comprendre les sources du malaise et d'y remédier.

La nomination d'un ministre d'État à la ville, venant après les discours tenus par le premier ministre et le président de la République lors des assises de Banlieues 89, augurait un certain renouveau des politiques publiques en direction des barbares. La remo*bilisation quasi spontanée des* corps intermédiaires de l'appareil d'Etat, du travail social et des militants associatifs rassurait sur les possibilités de réaction de notre société face aux conflits qui peuvent la déchirer.

Mais, depuis un an, la situation *d'exclusion sociale et économique* dans ces quartiers et ces villes de banlieue s'est aggravée, la désespérance personnelle et les comportements d'abstention sociale et politique se sont développés, le sentiment de mise à l'écart se maintient, tandis que la toxicomanie et les conduites délictuelles et violentes se banalisent.

L'image que nous pouvons dégager de nos banlieues depuis un an est donc très fortement contrastée, et porte en elle toutes les facettes d'une situation dont la complexité n'a d'égale que le potentiel d'explosion sociale qu'elle risque de générer.

Impatience

Les acteurs institutionnels, sociaux et politiques se sont mobilisés pour faire voter une loi d'orientation sur la ville, coordonner les opérations de prévention pendant l'été, ou construire de nouveaux modes d'intervention et de concertation dans ces cités, tandis que les émeutes de Sartrouville, Mantes-la-Jolie, et des enfants de harkis durant cet été venaient sporadiquement donner un écho amplifié d'un malaise plus profond : celui d'une grande partie des populations de ces quartiers populaires qui s'enfoncent de jour en *jour dans des conduites d'exclu*sion, de dépendance, de frustration, de désespoir et d'agressivité tous azimuts.

D'où vient ce décalage qui risque, s'il se creusait, de conduire notre société à des formes de violence, d'incompréhension et de ruptures majeures ?

Nous pouvons le situer à trois niveaux. En premier lieu, la mise en place législative et administrative d'une nouvelle politique de la ville et de l'emploi, aussi ambitieuse et volontariste soit-elle, ne peut produire d'effets tangibles qu'à moyen et long terme. Les déséquilibres démographiques, financiers, urbains et économiques, sont un « héritage » de handicaps cumulés depuis des décennies, et ne peuvent être corrigés en l'espace d'un an ou deux. Cela est clair pour tous ceux qui travaillent de près ou de loin sur ces questions. Ils parlent tous de grand chantier, de travail de longue haleine, du nécessaire partenariat, et de patience. Mais les populations qui habitent ces quartiers et ces banlieues, toutes origines et toutes opinions confondues, n'en peuvent plus d'être patientes.

Les jeunes les plus conscients de la situation veulent tout et tout de suite, et sont désespérés par les lenteurs administratives, les atermoiements, *les rivalités institutionnelles* et politiques dont ils sont devenus à la fois l'enjeu et l'otage. Entre un Etat et un système politique qui parlent *« Europe 93 »* et *« horizon 2 000 »*, et une population des banlieues à qui tout interdit de se projeter plus loin que quelques mois, le malentendu ne peut que s'installer, voire s'aggraver.

En second lieu, la multiplication, depuis un an, des initiatives tant nationales que territoriales ainsi que l'inflation des lieux de décision et de concertation ont eu des effets pervers. Les acteurs sociaux et institutionnels locaux s'épuisent dans des réunions diverses, parce que chaque ministère, chaque administration, chaque collectivité territoriale a la volonté de prendre des initiatives dans ce domaine. Certes, cela est plutôt positif, mais nous assistons trop souvent à des perver*sions des politiques publiques et à* une instrumentalisation politicienne de leurs objectifs.

Les quartiers et les villes de banlieue populaire sont devenus un enjeu de pouvoir entre ministères et corps d'Etat différents, entre les familles politiques, entre les diffé*rents échelons de la décision publi*que. Les éléments les plus organisés et les plus avancés dans la réflexion parmi les populations de ces quartiers assistent au spectacle avec un goût d'amertume, de révolte et de rage impuissante. La majeure partie des habitants sont tenus à l'écart de toute intervention démocratique sur les dispositifs mis en place en leur faveur.

La concertation et l'implication des populations locales reviennent dans tous les discours, mais, à part quelques tentatives d'autant plus remarquables qu'elles sont rares, cela reste un vœu pieux. On a la désagréable impression que la démocratie locale et l'expression directe des citoyens sont verrouillées par des systèmes politiques locaux et nationaux frileux, jaloux de leurs pouvoirs et avantages.

Cela nous amène au troisième niveau de décalage qui consiste dans le peu de mobilisation collective des populations des quartiers et des villes de banlieue. Force est de constater que nous n'avons pas fait beaucoup de progrès dans ce domaine, et ce pour au moins deux raisons principales.

Tout d'abord, les modes de concertation mis en place, par leur rituel et leur fonctionnement, n'attirent que les professionnels et les personnes déjà structurées dans ce qui reste d'associations d'adultes dans ces quartiers. La majeure partie de la population est tenue et se tient elle-même à l'écart. Ces réunions sont considérées comme de l'esbrouffe par certains habitants convaincus que les vraies décisions se prennent ailleurs que dans ces concertations entre élus, techniciens et représentants de la population. Pour l'observateur averti, cette impression n'est pas dénuée de tout fondement. La deuxième raison de la faible participation des populations paraît beaucoup plus grave. *En effet*, dans bon nombre de quartiers et de villes de banlieue, la vie associative et l'auto-organisation des jeunes en particulier ont retrouvé, par réaction aux événements d'il y a un an, un certain dynamisme.

A partir de projets modestes visant à la prise en charge de leur cité par elle-même, des centaines de jeunes se sont mobilisés en espérant que les ouvertures institutionnelles et politiques allaient leur permettre d'être reconnus collectivement comme citoyens et acteurs de la vie de la cité. C'était compter sans les *rivalités* corporatistes et administratives et surtout sans les modes de fonctionnement des systèmes politiques locaux.

Clientélisme

La multiplication des interlocuteurs crée vis-à-vis de ces associations et regroupements des logiques de clientélisme administratif, tandis que les réflexes et les calculs politiques déterminent l'attitude des élus locaux. Nous assistons par la faute de petits calculs professionnels et politiques à la liquida*tion* d'une vie associative dans ces quartiers, alors qu'elle aurait besoin d'autonomie, de considération, de soutien et de reconnaissance.

Le renouveau de la vie publique et du système de représentation politique dans notre pays, dont il est fort question depuis quelque temps, ne peut se résumer à des joutes et des allliances d'appareils, des passes d'armes tactiques et des dérapages verbaux plus ou moins contrôlés. Il passe aussi, pour ne pas dire surtout, par l'invention de nouvelles formes de démocratie locale, par le partage nécessaire de certains pouvoirs et par le renouvellement des acteurs de la vie démocratique. Les conflits sociaux dont sont porteuses les composantes organisées des populations des banlieues ne peuvent être réductibles à de simples revendica*tions matérielles, elles préfigurent* déjà, malgré leurs faiblesses et leur atomisation, les luttes sociales et urbaines à venir.

► **Adil Jazouli est sociologue, directeur de « Banlieuescopies », programme d'observation et d'évaluation des politiques *publiques dans les banlieues*.**

Bonheurs

Les matins qui dansent

par Albert Memmi

La liturgie hébraïque contient une cérémonie singulière : une fois l'an, les parchemins sacrés, si redoutables qu'une croyance populaire prédit la mort à qui les laisserait tomber, exigent qu'on les fasse danser : c'est *la fête de la Thora*.

Le fameux Nahman de Breslau ne dit-il pas, que, à *l'instar* de la Thora, tout danse dans l'univers ? Pour plaire à Dieu, le roi David ne se contentait pas de chanter en jouant du luth, il dansait devant l'arche sainte.

Il n'est guère de civilisation qui n'ait ses danses propres, profanes ou sacrées, symboliques ou débridées. Quelle que soit leur méfiance envers le corps, la plupart des religions font une place à la danse. Les derviches y trouvent l'extase et, si le Bouddha se contente de sourire, Krishna a les pieds qui dansent.

Qui ne connaît de ces matins où, sans raison apparente, on a envie de danser ? Où, se découvrant en harmonie avec tout ce qui vit, l'on voudrait saluer les passants ? Comme si, dans ces *instants bénis, le corps* entraînait l'esprit.

La sagesse suppose la complicité du corps ; Nietzsche estimait que le philosophe doit savoir aussi danser. La danse est le langage du bonheur corporel. Nous écoutons (trop) le corps lorsqu'il est d'humeur chagrine, pourquoi ne pas le suivre lorsqu'il est aérien ?

On ne peut tout apprendre aux enfants ; à la place de l'ennuyeuse culture physique, ne pourrait-on pas les initier à la danse ? Un psychiatre affirme qu'une soirée dansante remplace avantageusement plu*sieurs séances de relaxation*.

Vous voudriez bien, mais vous êtes vieux maintenant, encombré de votre corps ! Que voulez-vous dire ? Que vous seriez ridicule ? Personne ne vous oblige à vous exhiber en public, il s'agit de danser pour vous-même.

Ou alors vous craignez que votre corps ne vous suive pas ? Personne ne vous demande de faire de l'acrobatie ; la danse est le contraire de l'agitation. Les Ouled Naïl, ces fameuses *danseuses du Sud algérien, ne* bougeaient, imperceptiblement, que le ventre et la tête. Valéry parlait superbement d'immobilité dans le mouvement.

Il n'existe pas de corps si lourd qui ne puisse découvrir le rythme qui lui convient. Le rituel musulman comprend cinq prières quotidiennes, avec génuflexions et prosternations ; mais aux impotents, il suffit d'esquisser, ou même d'imaginer, les gestes sacrés. Ne pourriez-vous pas bouger du tout, dansez au moins en pensée.

Bibliographie

Jeunes en révolte

Nés en banlieue de Farid Aïchoune.
Ramsay 1991. 179 p., 85 F.

QUI sont ces jeunes en révolte qui surgissent régulièrement du béton de nos banlieues et font *frémir* la France des centres-villes ? Sélim, le lycéen casseur, Laurent, le pilleur de supermarché, Samia, la fugueuse et Nasser le beur médiatique sont les anti-héros de cette épopée qui, des émeutes de Vaulx-en-Velin aux violences de Mantes-la-Jolie en passant par la colère des lycéens, traduit la mal-vie de ces jeunes déclassés et la douloureuse intégration des enfants de la banlieue.

Farid Aïchoune, journaliste cofondateur de *Sans Frontières*, qui fut le premier journal des *jeunes issus de l'immigration*, aujourd'hui rédacteur au *Nouvel Observateur*, brosse de ces desperados un portrait réaliste et sans complaisance. Il nous fait pénétrer dans un foyer maghrébin, décrivant une situation d'affrontement des générations com*mune mais rarement analysée* : le père vieillissant, déchiré entre un projet mythique de retour « au pays » et ses enfants aspirés par la société française, leur pays. L'incursion parallèle dans une famille française « de souche » qui vit mal d'avoir été « rattrapée » *socialement par les immigrés*, est tout aussi éclairante sur le malaise des ZUP.

Cette mosaïque, un peu décousue, a le mérite de montrer l'aspiration commune des jeunes, *qu'ils soient « blacks », « blancs »* ou « beurs », à fuir les ghettos où bute leur avenir. Fuite dans le tag, le rap, dont les paroles disent la rage de s'en sortir, parfois descente aux enfers de la drogue, qui gangrène désormais les cités. Triste bilan après une *décennie de « réhabilitation »* urbaine et sociale, de mouvement beur et de mobilisations antiracistes. Farid Aïchoune ne donne pas de leçon. Il dénonce l'incapacité chronique des beurs et, plus généralement des jeunes de banlieue, à s'organiser, si ce n'est dans des bandes aux contours fluctuants et aux objectifs ambigus. Aspirée par le mouvement associatif, récupérée par les politiques, empêtrée dans ses contradictions, l'élite a déserté le terrain, livré aujourd'hui aux pulsions du désespoir et aux colères d'après bavure policière.

Entre les « grandes » associations nationales, comme SOS-Racisme ou France Plus, aussi médiatiques qu'isolées, et les jeunes eux-mêmes, les liens sont coupés. Les associations locales, elles, se démènent dans la jungle politico-administrative pour obtenir les moyens de leur survie. Le témoignage, en dépit de quelques imprécisions, mérite d'être écouté. « Rebeu » (beurs en verlan), « Zulus », « Renoi » (Noirs) ou « Gaulois », la nouvelle génération *« née en banlieue »* rumine sa revanche.

PHILIPPE BERNARD

« La Caillera », d'Anne Giudicelli.
Editions Jacques Bertoin. 98 F.

QUAND surgit la colère des banlieues, quand éclatent leurs violences sans paroles, il y a comme un malaise à en parler... Une peur diffuse, viscérale s'installe. Les émeutes de Vaulx-en-Velin, le pillage de magasins dans le quartier Montparnasse à Paris, les bagarres de Narbonne, secouent l'opinion et mobilisent la classe politique. De nombreuses exégèses tentent d'expliquer la crise de société, d'exorciser la peur ainsi provoquée. Sans succès. Le livre *la Caillera*, d'Anne Giudicelli publié aux Editions Jacques Bertoin, emprunte un tout autre chemin.

L'*auteur se situe délibérément* au ras de la rue. Journaliste, elle met à plat ce qu'elle voit et écoute. Ainsi des jeunes de dix à vingt ans, chez eux en banlieue, s'expriment-ils avec leurs codes et leurs langages. Eux dont les violences se passent généralement de paroles forment *« la caillera »*, *« la racaille »* comme ils aiment à se définir. Ce sont les *« Zoulous »* de la Défense, les *« Requins vicieux »* du Forum des Halles, les *« B. Boys »*, mauvais garçons qui s'étiquettent en américain. Tous sont adeptes du *« lanver »*, le plus récent vocable *du « verlan ». L'envers de l'en*vers... Heureusement, Anne Giudicelli n'en rajoute pas. Et, à la suivre au fil des pages, l'on commence à mieux comprendre.

Chez eux, ces jeunes rejettent à leur façon solitude et absence d'avenir auxquelles ils se sentent acculés. De la cité-dortoir sans âme, ils font un *« village »*. Le livre montre cette *« ascension dans la communauté »*, aux règles aussi strictes qu'implicites. Eux que la société traite en *« incultes »* y construisent leur culture. Là s'organise leur *« bizness »* de *« reurtis »* (voleurs), ou autres occupations. Dans ce *« travail »*, ils déploient leur *« vice »* comme ils disent, la ruse indispensable à la réussite. Ces *« vices »*, leur *« arme anti-récupération »*, sont les pièges qu'ils tendent à la société. Anne Giudicelli ne s'y laisse pas prendre, évitant une complaisance qui fait échouer parfois et ailleurs les meilleures intentions.

« Vraies cailleras et faux gauchos » de Vaulx-en-Velin, bandes d'Argenteuil ou de Sartrouville avec ses *« bavures »*, les acteurs de *« l'engrenage »* à Mantes-la-Jolie, les *« Palestiniens de l'Europe »* à Narbonne, tous traversent ce livre en forme de document brut. Ces *« écharpiens »*, ces *« pagailleurs »*, nés français *mais presque tous de « troisième génération »*, sont-ils *« irrécupérables »* ? Si l'on en croit Anne Giudicelli, ils érigent plutôt *« un nouvel ordre moral. Celui auquel, tacitement, adhère déjà toute une jeunesse, au-delà des seules frontières périphériques »*. Au lecteur d'apprécier l'épigraphe... *« Caillera, fais attention : que ce ne soit pas pris comme déchets de l'humanité. »*

DANIELLE ROUARD

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde

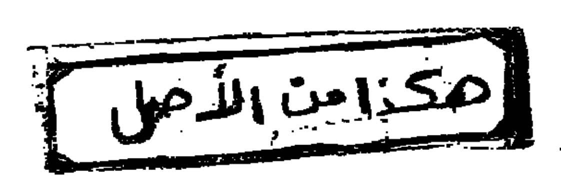
Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Jacques Amalric, Thomas Ferenczi
Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10



La situation dans les anciennes Républiques soviétiques

La libération des prix entre en vigueur dans des conditions particulièrement difficiles

MOSCOU

de notre envoyée spéciale

Début novembre, lorsque le président Eltsine avait annoncé que les prix seraient libérés en Russie avant la fin de l'année, les «jeunes turcs» auxquels il acceptait alors de confier ses ministères économiques expliquaient que leur but était d'abord de *«sauver la Russie»*. Les autres Républiques, disaient-ils, seraient sans doute obligées de s'adapter. Jeudi 2 janvier, jour fixé à Moscou pour le grand saut dans l'inconnu de la libéralisation des prix, ces jeunes économistes ont gagné leur premier pari : l'Ukraine et la plupart des autres Républiques ex-soviétiques se sont, l'une après l'autre ces derniers jours, résignées à libérer leurs prix au même moment. Elles ont aussi décidé d'appliquer des mesures de protection semblables, à peu de détails près, à celles prévues pour la Russie : doublement des salaires payés par les Etats et fixation de prix-plafonds (multipliés par deux à cinq) pour quelques denrées de base comme le pain et le lait, ainsi que les produits énergétiques (*le Monde* du 2 janvier). Le gouvernement ukrainien qui, lors du sommet de Minsk, annonçait qu'il ne libérerait ses prix que le 10 janvier, a été l'un des derniers à faire marche arrière en annonçant que cette libéralisation sera finalement effective à partir du 2 janvier *«pour protéger le marché intérieur»*.

Il était, en effet, évident que tout décalage dans les dates serait préjudiciable à la République qui continuerait à vendre ses produits trois ou cinq fois moins cher que la Russie. De fortes disparités dans les prix existaient déjà entre Républiques. Mais elles n'atteignaient pas de telles proportions, de nature à provoquer une fuite en masse vers la Russie des rares marchandises existantes.

Le système de troc

Cet alignement forcé des prix ne signifie pas encore, loin de là, que ces Républiques se soient rendues aux conseils prudents des Occidentaux et du FMI – auquel l'Ukraine vient officiellement de demander son adhésion, et qui devrait être suivie par les autres – pour qu'elles coordonnent leurs politiques financières. Mais la réunion annoncée pour le 25 janvier à Moscou des chefs de gouvernement des onze membres de la nouvelle Communauté pour examiner les premiers effets de la libéralisation, signifie au moins qu'ils y réfléchissent. Ils n'ont d'ailleurs guère les moyens de l'éviter, malgré les «coupons réutilisables» qui devaient être mis en circulation dès cette semaine en Ukraine pour remplacer partiellement les roubles : la Russie garde en effet le monopole de l'émission monétaire.

Que les nouveaux «Etats» sans monnaie se laissent ainsi trois semaines de délai avant de faire un premier bilan commun n'est pas pour surprendre. Pour de multiples raisons, l'impact de la libéralisation risque en effet d'être peu clair dans l'immédiat. D'une part, les stocks accumulés avec persévérance par les Russes dans leurs réfrigérateurs, placards, ou sur leurs balcons depuis qu'on leur a annoncé la bonne nouvelle, il y a deux mois, devraient limiter dans un premier temps la demande.

D'autre part, l'inflation n'avait pas attendu le 2 janvier pour se déchaîner : les magasins d'Etat à Moscou offraient déjà des produits à des prix qualifiés de «commerciaux», qui n'étaient pas loin d'égaler ceux du marché libre. Le saucisson s'y échelonnait de 60 à 200 roubles, pour un salaire minimum qui vient d'être relevé de 242 roubles, alors que celui à huit roubles – «prix d'Etat» – était devenu une rareté, provoquant des queues infinies, les rares fois où il apparaissait. Mais la principale inconnue vient de la complexité des circuits de distribution. S'il y a deux ou trois ans encore les provinciaux démunis venaient s'approvisionner dans les magasins de Moscou, ce sont ces provinciaux, *désormais, qui approvisionnent* les habitants des grandes villes en produits à échanger contre divers services. Mais, surtout, c'est encore le système de troc qui dominerait dans les échanges entre les entreprises, grandes et petites. Trouver des produits à vendre – à bas prix – à leurs seuls employés est un des soucis principaux des directeurs qui troquent une grande partie de leur production selon ce critère. Et il y a fort à parier que beaucoup de ces responsables préféreront continuer à user de ce circuit éprouvé qui garantit la fidélité de leurs fournisseurs, plutôt que de vendre, même plus cher, dans le nouveau circuit commercial libre.

Du pain et du thé

La même chose se produit entre régions, voire entre nouveaux Etats indépendants. Ils ont signé de multiples accords bilatéraux : par exemple, des mètres cubes de gaz contre produits manufacturés, voire des chars T-72, produits dans les usines de l'Oural, contre des vivres du Pakistan, comme l'a affirmé mardi la *Bild Zeitung* de Hambourg. Tous ces handicaps à la création d'un véritable «marché» de l'ex-URSS pourront avoir pour effet d'atténuer le «choc» thérapeutique et de prolonger, donc d'aggraver la maladie.

Mais sans attendre, d'aucune manière, une quelconque amélioration pour la population la plus vulnérable, notamment les retraités. Selon les services sociaux, ces derniers, en plein désarroi, ne s'alimenteraient plus que de pain et de thé. *Ce ne* sont certes pas les personnes agées qui provoqueront les émeutes de la faim, que tout le monde évoque actuellement. Il faudra aussi compter avec les chômeurs qui seraient déjà *deux à trois millions* en Russie même; leur nombre, si les plans des «jeunes turcs» devaient être un succès, devrait augmenter très rapidement. *«Par manque de liquidités»* dit-on, – les «planches à billets» russes ne parviennent déjà pas à suivre l'inflation actuelle à trois chiffres – des salariés n'ont pas été payés dans certaines régions de plusieurs Républiques et des grèves ont commencé. Jamais dans aucun pays issu du communisme une réforme économique n'aura commencé dans d'aussi mauvaises conditions que dans la nouvelle Communauté des Etats indépendants.

SOPHIE SHIHAB

La CIA s'inquiète des «mercenaires nucléaires»

La CIA redoute que des experts en armes nucléaires de l'ex-URSS n'aient la tentation de vendre leurs connaissences au plus offrant, indiquait mercredi 1er janvier le *New York Times*, faisant état d'un rapport des services de renseignement américains.

Le risque présenté par d'éventuels *«mercenaires nucléaires»* est *«plus inquiétant»* que celui de voir du matériel nucléaire disparaître, ce dernier étant plus facile à contrôler, indique ce rapport commandé par M. Robert Gates, directeur de la CIA, selon des responsables américains qui en ont pris connaissance. *«Ce problème potentiel est si sérieux que le but de l'administration sera de ralentir et non d'éliminer la fuite de matériel et d'expertise»*, note le rapport.

Toujours selon cette étude, 900 000 militaires et civils travaillent dans le secteur des armes nucléaires dans les Républiques de l'ex-URSS, de l'ouvrier à l'académicien en passant par le personnel chargé de l'entretien. Sur ce total, 2 000 ont une connaissance approfondie de la conception de ces armes, tandis que 3 000 à 5 000 ont travaillé à la production de plutonium ou à l'enrichissement d'uranium. *«Un important pourcentage de ces personnes peut intéresser des acheteurs étrangers»*, a commenté l'un des responsables américains.

La même crainte a été exprimée mercredi par le premier ministre britannique, dans un entretien à la BBC. Pour M. John Major, il est possible que certaines des Républiques les plus petites *«puissent vendre tout ou partie de leur–arsenal nucléaire»*, et qu'une partie du savoir-faire nucléaire de l'ex-URSS soit achetée par un pays du tiers-monde. *«Il y a donc vraiment de quoi s'inquiéter, et c'est pourquoi nous voulons tant avoir rapidement un dialogue en profondeur avec toutes les Républiques»*, a-t-il dit, avant d'envisager un élargissement de la Communauté européenne *«jusqu'à la Russie»*.

GÉORGIE : poursuite des combats à Tbilissi

L'opposition tente de former un gouvernement

Les combats entre partisans et adversaires du président Zviad Gamsakhourdia se sont intensifiés, mercredi 1er janvier, à Tbilissi, alors que les principaux dirigeants de l'opposition se sont réunis pour tenter de former un gouvernement.

Des tirs d'armes automatiques lourdes, de canons et des explosions d'obus de mortiers ont secoué le centre de la capitale géorgienne pendant toute la journée. Un incendie a éclaté dans un immeuble proche du Parlement, où le président Zviad Gamsakhourdia est retranché depuis le 22 décembre avec quelque deux mille partisans armés.

Les forces de l'opposition ont également miné l'aéroport de Tbilissi, et, selon l'agence Tass, des passagers, exaspérés par dix jours d'attente, ont proposé de déminer eux-mêmes la piste d'atterrissage. Les habitants de Tbilissi ont continué à fuir la capitale dont plusieurs quartiers sont privés d'eau et d'électricité.

«C'est l'anarchie absolue»

Certains leaders des milices d'opposition affirmaient qu'un assaut contre le Parlement était *«inévitable»* alors que d'autres estimaient qu'une offensive était *«prématurée»*. Pendant ce temps, d'intenses négociations se sont déroulées en marge des combats entre les principaux leaders des formations d'opposition en vue de former un gouvernement *«alternatif, une fois Gamsakhourdia écarté du pouvoir»*.

Ces entretiens se sont déroulés au siège de l'Académie des sciences, en la présence de M. Guia Tchantouria, chef du Parti national démocratique, et de sa femme, Mme Irina Sarachvili, une des figures de proue des violentes manifestations de l'automne dernier. *«C'est l'anarchie absolue*, a t-elle déclaré. *Il est trop tard pour le dialogue, nous craignons que le conflit s'étende à toute la Géorgie si on n'y met pas fin rapidement.»* – *(AFP.)*

□ **Le Vatican a reconnu la Russie.** – Le Vatican a officiellement reconnu l'indépendance de la Russie, a annoncé, mercredi 1er janvier, le porte-parole du pape Jean-Paul II. Le Saint-Siège s'est dit d'autre part prêt à examiner les demandes de reconnaissance des autres Républiques, *«dès qu'elles lui seront communiquées»*. – *(Reuter.)*

YOUGOSLAVIE : malgré la poursuite des combats

M. Vance a obtenu l'accord des Serbes et des Croates pour son plan de déploiement de «casques bleus»

Zagreb, après Belgrade, a accepté, mercredi 1er janvier, le plan de déploiement des forces des Nations unies en Croatie proposé par l'émissaire spécial de l'ONU, M. Cyrus Vance. L'arrivée en Croatie, le même jour, de M. Vance a, cependant, été marquée par de nouvelles attaques de l'armée serbo-fédérale, selon la radio croate, alors que cette armée rejetait sur les forces croates la responsabilité des violations du cessez-le-feu.

M. Vance a annoncé lui-même l'acceptation *«dans sa totalité»* du plan de l'ONU par les deux parties belligérantes, à l'issue d'un entretien avec le président croate Franjo Tudjman. *«Il ne s'agit pas d'un nouveau plan, mais d'un projet élaboré à partir de l'accord signé à Genève le 23 novembre dernier»*, a-t-il déclaré, annonçant qu'une réunion aurait lieu, jeudi à Sarajevo, capitale de la Bosnie-Herzégovine, entre les représentants des forces croates et de l'armée serbo-fédérale afin de discuter des *«questions techniques»* liées au déploiement des «casques bleus».

«Cette fois-ci, il ne s'agit pas d'obtenir un cessez-le-feu, mais la cessation des hostilités», a déclaré M. Vance. Ce dernier, qui a estimé qu'*«un pas important a été franchi pour la première fois»*, s'est refusé, mercredi à Zagreb, à désigner la partie responsable de la poursuite des combats. La veille, à Belgrade, il avait fait partager cette responsabilité aux deux camps (*le Monde* du 2 janvier), dans une déclaration après ses entretiens avec le président serbe Slobodan Milosevic, le ministre fédéral de la défense, le général Veljko Kadijevic, et le chef du comité d'Etat, chargé des questions relatives au plan de déploiement des «casques bleus», le Serbe Borisav Jovic. De son côté, le président Tudjman s'est déclaré satisfait de sa rencontre de plus de deux heures, dont un tête-à-tête, avec M. Vance.

Trois régions d'implantation

Le plan de l'ONU prévoit le retrait de l'armée fédérale de Croatie et l'envoi de «casques bleus» dans trois points chauds de la République sécessionniste – en Slavonie orientale (est), en Slavonie occidentale (centre) et en Krajina (ouest). Les soldats de l'ONU seraient chargés de garantir la démilitarisation de ces régions, tandis que des observateurs veilleraient à ce que la police locale n'exerce pas de discriminations à l'encontre des minorités. Toutes les unités militaires ou paramilitaires, fédérales, croates ou serbes, seraient démantelées dans les trois régions ou retirées.

En dépit de son optimisme, M. Vance a toutefois exclu le déploiement d'une force d'interposition en l'absence d'un cessez-le-feu solide sur le terrain. Quatorze trêves, négociées sous les auspices de la Communauté européenne ou des Nations unies, sont restées lettre morte en six mois de conflit. Le séjour de M. Vance en Croatie a, ainsi, *été marqué par des alertes* aériennes déclenchées mercredi après-midi dans une trentaine de villes, selon la radio croate, qui a fait état du bombardement à l'artillerie lourde de la ville stratégique de Karlovac – située à 50 kilomètres au sud-ouest de Zagreb, dont elle contrôle les communications avec l'ouest de la République – et de Zadar, sur la côte adriatique. Trois personnes ont été tuées et vingt-deux blessées, dont huit grièvement, dans cette dernière ville, qui a subi de nouveaux dommages importants, toujours selon la même source. Les responsables du corps d'armée de Knin, dans l'arrière-pays de Zadar, ont, quant à eux, accusé les forces croates d'avoir attaqué mardi soir l'aéroport militaire proche de la ville. Des opérations militaires ont également été signalées par la radio croate en Slavonie occidentale, notamment à Novska et Nova-Gradiska (100 et 130 kilomètres à l'est de Zagreb), à Djakovo (220 kilomètres à l'est de Zagreb), en Slavonie orientale.

Lord Carrington découragé

Pour sa part, lord Carrington, qui préside la conférence européenne de paix sur la Yougoslavie, pourrait renoncer à sa mission, faute de progrès réels dans la solution du conflit, a-t-on affirmé mercredi de source diplomatique à Lisbonne. Lord Carrington a fait part de son découragement, lundi en privé, au cours d'une visite à Lisbonne, où il avait eu des entretiens avec les dirigeants portugais avant que le Portugal n'assume la présidence tournante de la CEE au 1er janvier, a-t-on ajouté de même source.

L'ancien secrétaire au Foreign Office, qui préside les négociations entre factions rivales yougoslaves depuis plusieurs mois, n'a pas dit quand il pourrait se démettre de ses fonctions. Un diplomate a cependant estimé que cela pourrait se produire dans le courant du mois de janvier. Depuis déjà un certain temps, les autorités croates expriment leur scepticisme quant à la capacité de l'Europe à intervenir de façon positive dans le conflit. La Serbie, ainsi que la «présidence fédérale» réduite au bloc serbe ont, quant à elles, publiquement désavoué l'Europe, l'accusant d'*«ingérence»* néfaste.

Enfin, le pape Jean-Paul II a lancé mercredi un appel en faveur de la paix en Yougoslavie. S'adressant à trente mille pèlerins rassemblés place Saint-Pierre, à Rome, le souverain pontife a dénoncé un conflit *«qui semble piétiner les normes humanitaires les plus élémentaires»*. *«Les nouvelles de destructions et de massacres de personnes innocentes qui nous parviennent*, a-t-il dit, *sont horribles. L'Europe tout entière doit se sentir frappée et humiliée par une telle cruauté.»* – *(AFP, Reuter.)*

Dubrovnik fragile îlot de paix

Suite de la première page

Elle a installé une crèche dans un palais baroque détruit par les obus, vidé des rues les gravats, en remplaçant les tuiles brisées par les bombardements. Et elle y serait presque parvenue s'il n'y avait eu ces quelques coups de feu et ces rafales sporadiques partis des collines environnantes, s'il n'y avait eu cette fusée éclairante tirée par des assiégeants soucieux de ne pas se faire oublier, même le temps d'un concert pour la paix.

«Petite goutte d'eau», selon l'expression, M. Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, ce concert était organisé pour maintenir en vie cet *«îlot de paix que nous nous obstinons à protéger»*, *«fragile et minuscule»*, né des «corridors humanitaires» qu'il a ouverts avec l'UNICEF, sans toutefois parvenir à les étendre à d'autres fronts.

Pour *«tenter de protéger des hommes en protégeant des vieilles pierres»*, M. Kouchner a mobilisé une centaine de gens – personnalités ou non, Français, étrangers – venus en bateau, depuis l'Italie, écouter Barbara Hendricks et l'Orchestre national de chambre de Toulouse au terme d'une «journée touristique» d'un genre particulier, sous le regard détaché des habitants de Dubrovnik et la «surveillance» de l'armée serbo-fédérale postée sur les hauteurs dominant la ville.

Si M. Kouchner a réussi à mener à bien une entreprise délicate, il n'a toutefois pas réussi à aller jusqu'au bout d'un symbolisme qu'il voulait fort, comme de faire chanter ensemble, dans cette cité croate assiégée par les Serbes, une basse croate et une soprano serbe, comme il en avait l'intention.

C'est qu'une différence radicale de conception est apparue entre le Concert pour la paix voulu par M. Kouchner et le Concert de Dubrovnik accepté par les autorités croates. Ainsi, faire venir une chanteuse serbe aujourd'hui à Dubrovnik? *«Hors de question»*, a catégoriquement répondu le président du Parlement de Zagreb, M. Zarko Domljan, venu pour l'occasion.

«Il n'est pas question de faire venir l'ennemi ici», a-t-il expliqué, pour rappeler : *«Nous sommes en guerre contre la Serbie.»* De même s'est-il montré très réservé sur l'intitulé – Concert pour la paix – de la manifestation. *«La paix? Mais nous ne voulons pas de la paix pour la paix. Ce que nous voulons, c'est la liberté, la paix dans la liberté. D'ailleurs le mot* libertas *figure sur l'écusson de Dubrovnik»*, nous a-t-il dit, se déclarant *«à demi-satisfait»* seulement de l'initiative de M. Kouchner, tout en lui reconnaissant le mérite d' *«attirer l'attention du monde»* sur la Croatie. Sur la Croatie et non pas uniquement sur Dubrovnik, dont les autorités de Zagreb redoutent visiblement que son sort ne soit dissocié de celui de l'ensemble de la République à force d'attentions particulières.

«Toutes les villes de Croatie sont égales entre elles, que ce soit Dubrovnik, Osijek, Vukovar, Karlovac, Zagreb, etc.», a tenu à souligner M. Domljan. Il est vrai que le président du Parlement croate n'avait pas, en son temps, caché son hostilité à la conception même des «corridors de la paix», craignant qu'une évacuation, même partielle, de population ne fasse le jeu des Serbes en modifiant profondément la géographie démographique de la Croatie.

«Il serait meilleur pour M. Mitterrand d'engager son autorité pour que les villes assiégées soient libérées», nous avait-il notamment déclaré lorsque le chef de l'Etat avait lancé, en novembre, l'idée des corridors humanitaires. M. Domljan avait également insisté sur le fait que *«les Croates n'accepteront jamais d'abandonner un pouce de leur territoire»*.

La *«logique humanitaire»* de M. Kouchner s'est également heurtée à la *«logique politique»* des Croates lorsque ceux-ci ont refusé la présence à Dubrovnik, le temps du concert, de l'archevêque catholique de Belgrade – pourtant un Slovène – ainsi que celle du mufti de la capitale de l'ex-Yougoslavie. Mais *«c'est mieux que rien»*, a dû reconnaître M. Dolmjan en évoquant l'initiative de M. Kouchner, pour qui maintenir les corridors humanitaires requiert une *«vigilance»* et une présence continuelles, même s'il ne s'agit que de *«petits gestes constants, dans de petits endroits, pour des gens en petit nombre»*.

YVES HELLER

BELGIQUE

Le député Jean-Pierre Van Rossem a été libéré

BRUXELLES

de notre correspondant

Tête d'une liste *«ultra-libérale»*, qui portait son nom et remporta trois sièges aux élections du 24 novembre dernier, l'ex-milliardaire Jean-Pierre Van Rossem n'a pas passé le réveillon en prison. Après quarante nuits de détention pour *«faux et usage de faux, escroquerie, abus de confiance et émission de chèques sans provision»*, il est sorti – libre mais toujours inculpé – de la maison d'arrêt d'Anvers, le mardi 31 décembre.

Celui qui, selon la justice, a escroqué une cinquantaine de personnes de quelque 3 milliards de francs belges, avait obtenu un succès inattendu dans une partie de l'électorat flamand, lassé de la cuisine politique belge et séduit par le discours libertaire du *«gourou de la finance»* épousant la cause du peuple. Verre de champagne à la main et smoking comprimant sa bedaine, il a fustigé *«ceux qui ont voulu l'écarter du Parlement»*.

Il a comparé les dirigeants belges au président géorgien Zviad Gamsakhourdia et traité la justice de *«putain»*. Renonçant à comprendre *quoi que ce soit à un dossier* d'accusation particulièrement embrouillé, une partie des mécontents qui ne se reconnaissent dans aucun parti traditionnel attendent avec intérêt la séance du 7 janvier, à la Chambre, où il fera le serment de *«respecter la Constitution et les lois du peuple belge»*. Pas rancuniers, la majorité de ses pairs avaient exigé sa libération pour le principe, quelles que puissent être les suites de son affaire en justice.

J. de la G.

EUROPE

BIBLIOGRAPHIE

« La Rupture », de Bronislaw Geremek

Quand la Pologne bascula dans la démocratie

Bronislaw Geremek est un de ces politiciens de l'Est comme l'Occident les aime, cohérent, policé, intellectuel brillant au prestigieux passé d'opposant, respectueux de certaines valeurs que l'on considère ici comme élémentaires après des décennies de démocratie. Il est de ceux que l'on comprend et qu'on s'arrache de colloques en émissions télévisées.

Le professeur Geremek aurait pu devenir premier ministre, et tout serait rentré dans l'ordre dans cette Pologne pour laquelle l'Occident a nourri tant d'émotions et qui semble aujourd'hui n'y susciter qu'amères critiques. Peut-être même le président Walesa, en s'adjoignant un homme considéré à l'Ouest comme un digne social-démocrate et le contraire d'un dévot, aurait-il réussi à se débarrasser du redoutable qualificatif de « populiste », si promptement distribué ces jours-ci...

Mais la Pologne reste la Pologne, avec sa démocratie imparfaite, et, après une semaine de vaines tentatives pour former un gouvernement, M. Geremek jeta l'éponge. Ses admirateurs pourront toujours se consoler en lisant son livre paru récemment en France, *la Rupture*, livre d'entretiens avec un journaliste polonais dans lequel l'ancien conseiller de Solidarité raconte, avec la minutie de l'historien qu'il est, deux années capitales, les deux années qui ont vu basculer la Pologne du communisme dans la démocratie, de 1988 à 1990.

Les craintes de l'Europe

M. Geremek y bouscule quelques clichés très en vogue sur les nouvelles démocraties d'Europe centrale. Dès la préface d'abord, écrite après la parution du livre en Pologne, donc vraisemblablement à l'intention des lecteurs étrangers, l'auteur exprime cette inquiétude ô combien justifiée : « *Le capital de sympathie en Europe et dans le monde pour les pays qui se libèrent du communisme se trouve désormais menacé.* » Ces menaces s'appellent avènement de la droite, obscurantisme, nationalisme, autoritarisme...

Mais qui donc, « *excepté la droite,* demande Bronislaw Geremek en toute logique, *aurait pu prendre le pouvoir* » après des décennies de régime communiste ? Aux Occidentaux trop perméables aux idées reçues, il rappelle aussi « *le rôle énorme joué par le sentiment national dans la résistance au communisme. C'est lui qui, avec la religion et la conscience chrétienne, a immunisé de la manière la plus efficace* » la société contre le virus communiste ; aussi, « *l'Europe contemporaine ne devrait pas craindre les nations* ».

L'essentiel du livre, en revanche, a été écrit pour les Polonais, et c'est ce qui fait sa qualité. Car en s'adressant à « son » public, et non aux élites occidentales, qu'il sait si bien traiter, M. Geremek éclaire d'un jour plus nuancé des questions sur lesquelles l'on a porté ces derniers temps des jugements souvent hâtifs : le rôle et la personnalité de Lech Walesa, l'action de l'Eglise polonaise, les propres rapports de l'auteur avec cette Eglise ou avec le judaïsme.

Il y évoque aussi – brièvement, il est vrai – un sujet qui importe plus aux Polonais qu'aux Français : son appartenance au Parti communiste pendant dix-huit ans, de 1950 à 1968, jusqu'à ce que non pas la curée antisémite à laquelle se livra la direction du PC polonais en mars 1968, mais l'intervention des troupes du pacte de Varsovie à Prague, en août de la même année, le convainque une fois pour toutes que ce parti-là ne réalisera jamais le socialisme à visage humain.

Sa connaissance du parti lui sera malgré tout d'une précieuse utilité au moment où s'engage cet extraordinaire processus qu'ont constitué, en 1989, les négociations de la « table ronde » polonaise, par laquelle le régime espérait s'accrocher au pouvoir et qui, en fait, aboutit à sa chute, entraînant l'ensemble du bloc socialiste dans une dynamique qui prit de court même les dirigeants de Solidarité. En démontant, avec le recul, ce mécanisme de la table ronde, Bronislaw Geremek rend parfaitement compte de l'événement politique majeur qu'elle représente dans l'histoire du communisme.

Ce ne fut simple pour personne ; à de multiples reprises, M. Geremek revient sur les doutes, les incertitudes qui hantaient l'équipe des négociateurs de Solidarité pendant ces longs mois, l'impression de marcher sur une corde raide, où le moindre faux pas d'un côté comme de l'autre peut tout faire basculer. Incertitudes sur les réactions de la société polonaise, à bout de forces. « *Et Moscou ?* » Interrogation lancinante, et pas seulement du côté de Solidarité...

Bien sûr, il y avait la perestroïka et les commentaires bienveillants de la presse de la glasnost. « *Il n'en restait pas moins,* dit Bronislaw Geremek, *que jusqu'à l'automne 1989 Gorbatchev ne se différenciait en rien de Brejnev pour ce qui était des relations avec les satellites de l'URSS.* » Les risques paraissaient si grands que Solidarité, pudique, n'osa même pas célébrer son enregistrement légal, le 17 avril 1989. Ou qu'au lendemain des élections « semi-démocratiques » du 4 juin 1989, lorsque le raz-de-marée de Solidarité fut clair pour tout le monde, une appréhension subsistait encore, celle de voir les « durs » de l'appareil annuler ce scrutin qui prouvait aux yeux du monde que « *le communisme touchait à sa fin, que le roi était nu* ».

Le rôle-clé de Lech Walesa

Cette agonie négociée du régime communiste se fit à travers un mécanisme spécifiquement polonais, où Lech Walesa et certains évêques jouèrent un rôle-clé. Pas une seule fois au cours de cette période cruciale M. Geremek et ses collègues ne remettent en question le leadership du président de Solidarité, dont le poids personnel et la fermeté sont perçus comme essentiels. C'est d'ailleurs Lech Walesa qui se bat pour que Adam Michnik et Jacek Kuron, bêtes noires du pouvoir (et aujourd'hui adversaires politiques de Lech Walesa), soient admis à la table des négociations, alors que M. Geremek reconnaît avoir été à ce moment-là prêt à céder. Bronislaw Geremek rend également hommage aux représentants de l'épiscopat, au primat, Mgr Glemp, et à la « *précision de l'analyse intellectuelle* » du pape.

Ce récit de la transition polonaise par un intellectuel de la trempe du Pr Geremek (1) fera les délices des historiens. On reste en revanche un peu sur sa faim à la lecture de ce qui vient après, les heures moins glorieuses de Solidarité, les divisions, les premiers conflits avec Lech Walesa, les jugements sur le gouvernement Mazowiecki. La prudence de M. Geremek a repris le dessus. C'est qu'entre-temps le professeur d'histoire médiévale est devenu un homme politique, un vrai, de ceux qui dirigent les groupes parlementaires, se battent aux élections, tentent de former des gouvernements, et ne tiennent pas forcément en public les mêmes propos qu'en privé.

SYLVIE KAUFFMANN

(1) Deux autres ouvrages remarquables, écrits par des acteurs de cette période, ont été publiés en France : *la Deuxième Révolution*, d'Adam Michnik, à La Découverte, et *la Foi et la Faute*, par Jacek Kuron, chez Fayard. Bronislaw Geremek a par ailleurs inspiré le personnage de Slawomir, professeur de littérature et opposant, héros d'un passionnant roman écrit par notre confrère Olivier Mazerolle, dont l'action se situe en Pologne une certaine nuit de décembre 1981... (*Une nuit d'autrefois*, chez Flammarion).

► **Bronislaw Geremek, *la Rupture, la Pologne du communisme à la démocratie*, Ed. du Seuil, 297 pages, 120 F.**

AMÉRIQUES

SALVADOR : après onze ans de guerre civile

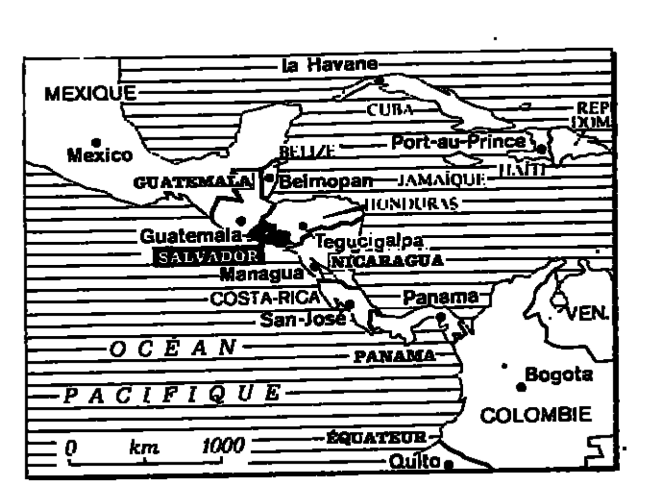
L'accord de New-York sur la fin des hostilités suscite un enthousiasme prudent

Les Salvadoriens ont accueilli avec un enthousiasme tempéré par beaucoup de prudence l'accord signé à New-York dans la nuit du mardi 31 décembre au 1er janvier prévoyant l'instauration prochaine d'un cessez-le-feu, premier répit dans une guerre civile qui a, depuis 1980, coûté la vie à près de quatre-vingt mille personnes, dans ce petit pays centreaméricain de cinq millions d'habitants (*le Monde* du 2 janvier).

Cinq minutes avant minuit, une radio nationale a interrompu ses émissions pour diffuser une allocution du président Alfredo Cristiani, annonçant l'arrêt prévu des hostilités, à parti du 1er février. Sur la plaza de las Americas, dans l'ouest de la capitale, plus d'un millier de militants de gauche se sont pris la main pour former une chaîne humaine et ont entonné l'hymne national. Ils ont observé une minute de silence, en mémoire des victimes du conflit, avant d'improviser un carnaval dans les rues de la capitale. Au milieu de ces célébrations, deux puissantes bombes ont fait d'importants dégâts matériels dans deux endroits de San-Salvador. L'une d'entre elles a détruit le véhicule du correspondant de l'agence britannique Reuter, M. Martin Langfield. Un dirigeant politique de gauche, M. Ruben Zamora, a imputé la responsabilité de ces attentats à « *des extrémistes de droite farouchement opposés* » aux négociations de paix et à l'entente conclue entre le gouvernement et les rebelles du Front Farabundo Marti de libération nationale. « *Ce sont ces éléments qui doivent maintenant être contrôlés par des méthodes légales* », a-t-il ajouté.

Cet « acte de New-York », qualifié de « *juste* » par le président Cristiani, constitue « *un pas déterminant vers la paix* », a de son côté déclaré l'archevêque Arturo Rivera de San-Salvador, qui a cependant estimé que « *la route sera difficile* ». Mêmes réactions prudentes de la part des Etats-Unis, après que le président George Bush eut dans un premier temps salué l'accord comme une « *bonne nouvelle* », à Canberra, en Australie, où il effectuait jeudi une visite officielle. « *Ce premier pas nous donne l'espoir qu'une véritable solution sera trouvée pour que puisse s'instaurer une paix réelle* », a indiqué un porte-parole de la Maison Blanche, M. Roman Popadiuk, soulignant que plusieurs questions restaient à résoudre.

Le gouvernement et la guérilla se retrouveront le 5 janvier, dans un lieu qui reste à définir, « *pour négocier l'application des accords ainsi que les modalités mettant fin à la structure militaire du FMLN et permettant la réintégration de ses membres dans la vie civile, politique et institutionnelle* ». Si les négociations n'aboutissent pas au plus tard le 10 janvier, les parties se sont engagées à accepter les solutions que leur proposera le nouveau secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, le 14 janvier, dernier délai. La signature officielle de l'accord final de paix est prévue pour le 16 janvier à Mexico. L'accord de New-York ne précise pas si le cessez-le-feu, programmé du 1er février au 30 octobre, pourra ou devra être reconduit. – *(AFP, Reuter, AP.)*



□ **ÉTATS-UNIS : criminalité record à Washington pour la quatrième année consécutive.** – Avec 487 meurtres en 1991, contre 483 en 1990 – et 228 il y a cinq ans, – Washington a battu, pour la quatrième année consécutive, le record de criminalité nationale, en hausse dans l'ensemble des Etats-Unis. La hausse de la criminalité est due au trafic de drogue et à la vente libre des armes à feu, selon les autorités. L'année a mal commencé dans la capitale américaine avec quatre meurtres lors des quatre premières heures. – *(AFP.)*

□ **JAMAÏQUE : remaniement ministériel.** – Le premier ministre jamaïquain, M. Michael Manley, a procédé, mercredi 1er janvier, à un remaniement ministériel marqué par le départ du vice-premier ministre et ministre des finances, M. Patterson. Ce dernier, qui conserve sa fonction de président du Parti national populaire, au pouvoir, a été remplacé par M. Hugh Small, considéré comme le dauphin du chef de l'Etat. M. David Coore conserve le portefeuille des affaires étrangères. Le poste de vice-premier ministre n'a pas été pourvu. Ce remaniement fait suite à un scandale d'exemption fiscale accordée à la compagnie pétrolière Shell par M. Patterson. Cette affaire a déjà provoqué, la semaine dernière, la démission du ministre de l'énergie. – *(Reuter.)*

□ **VENEZUELA : émeute sanglante dans une prison.** – Cinq personnes au moins ont été tuées et quatorze autres blessées au cours de violents combats, lundi 30 décembre, dans la prison de Maracaibo, dans le nord-ouest du pays. Selon l'agence Venpres, les affrontements ont opposé des bandes rivales, impliquées dans un trafic de drogue.

CANADA

Des vertus d'une crise devenue permanente

Depuis le début de la « révolution tranquille » au Québc, dans les années 0, le système fédéral canadien n'en finit plus d'être en crise. Aux demandes spécifiques du Québec s'ajoutent désormais celles des Indiens et des provinces de l'Ouest. le tableau n'est pas cependant aussi sombre qu'il y paraît.

OTTAWA

de notre envoyée spéciale

Le gouvernement russe commande des études sur les relations entre Québec et Ottawa considérées comme « *exemplaires* », des Catalans s'y intéressent de près et y voient un « *modèle* », des Serbes veulent s'en inspirer pour sortir de la sanglante impasse yougoslave : le fédéralisme canadien, très respectueux du droit des minorités, conserve une excellente image de marque à l'étranger.

Il en va tout autrement à l'intérieur du pays, ce « *Chili à l'horizontale* » (la population est concentrée le long de la frontière américano-canadienne) devenu « *archipel de jalousies* », selon les termes du président de la Haute Autorité canadienne de l'audiovisuel, M. Keith Spicer. Les structures mises en place en 1867 craquent de toutes parts sous le poids de l'usure et les tentatives pour les réformer sont vécues comme « *un enfer* » : journaux, radios et télévisions égrènent chaque jour une litanie de nouveaux malheurs, qu'ils soient constitutionnels ou économiques.

« Le fond des problèmes »

En crise constitutionnelle depuis 1960, début de la « révolution tranquille » au Québec, le Canada traverse certes une période cruciale mais, souligne le très respecté sénateur conservateur Gérald Beaudouin (1), « *pour la première fois dans l'histoire de ce pays, nous sommes en train d'aller au fond des problèmes* ». Le plus important est sans doute l'hypothèque du Québec, qui n'a pas ratifié la Constitution du Canada, modifiée en 1982. La seule province du pays très majoritairement composée de francophones (6 millions sur 6,6 millions de Québécois), s'est engagée à tenir un référendum sur sa souveraineté en octobre 1992 au plus tard, si des pouvoirs exclusifs dans une vingtaine de secteurs ne lui sont pas accordés, pour lui permettre de continuer de garantir sa « *sécurité culturelle et économique* ».

Dirigé depuis 1984 par M. Brian Mulroney (un conservateur anglophone du Québec), le gouvernement fédéral avait obtenu à l'arraché un premier compromis en 1987. Cet accord dit « *du lac Meech* » a été mis en échec en 1990 par deux petites provinces, le Manitoba et Terre-Neuve. Leurs gouvernements s'opposaient à l'attribution de toute prérogative au Québec et entendaient faire en sorte que les deux autres grands problèmes de la fédération soient résolus sans tarder.

Le premier concerne le sort des Amérindiens (environ 700 000 personnes – vivant dans des réserves pour la plupart – sur 26 millions de Canadiens) qui réclament une « *autonomité gouvernementale* » : pour se libérer de la tutelle des Blancs. Le second a trait au Sénat fédéral. Les provinces de l'ouest du Canada veulent que les membres de cette Chambre haute soient élus (et non plus nommés), qu'ils aient des pouvoirs accrus et que chaque province, quel que soit son poids démographique, soit représentée également.

D'un « *Québec round* » enterré, on est alors passé à un « *Canada round* », selon la terminologie employée à Ottawa, et le gouvernement de M. Mulroney a été amené à refaire sa copie constitutionnelle. Accusé d'avoir négocié le défunt accord du lac Meech au sein d'un cénacle fermé (les premiers ministres des provinces) et trop politique, il a décidé de soumettre ses nouvelles propositions, énoncées en septembre dernier, à la population avant de les formuler définitivement en mars ou avril .

La commission parlementaire chargée de procéder à des audiences publiques (1) à travers le pays vient de connaître des ratés, mais en dépit d'écueils toujours nombreux, des « blocages psychologiques » commencent à sauter. Le concept de « *société distincte* » pour le Québec fait son chemin dans les esprits : le premier ministre de Terre-Neuve vient finalement de l'accepter.

Un fédéralisme à la carte ?

Autre « avancée » : le gouvernement québécois de M. Robert Bourassa, qui réclamait l'abolition pure et simple du Sénat, ne semble plus opposé à l'idée d'une Chambre haute élue, où les provinces n'auraient pas une représentation « *égale* » mais « *plus équitable* », suivant les termes des dernières propositions d'Ottawa.

Le Québec, qui obtiendrait des pouvoirs clairs et exclusifs dans les domaines de la formation de la main-d'œuvre, du tourisme, des forêts, des mines, du logement et des loisirs, pourrait aussi largement bénéficier d'une nouvelle clause permettant « *la délégation de pouvoirs d'un ordre de gouvernement à un autre, avec le consentement des corps législatifs concernés* » .

« *Une porte ouverte à un fédéralisme à la carte, autorisant une asymétrie pas trop prononcée, de manière à avoir des chances d'être acceptée* », commente le sénateur Beaudoin. Curieusement, cette proposition a fait couler beaucoup moins d'encre que celle visant à permettre au Parlement fédéral de « *légifèrer en toute manière qu'il juge utile à l'efficacité de fonctionnement de l'union économique entre les provinces* », dont les échanges souffrent de toute une série de barrières, tarifaires ou non. La portée centralisatrice de cette proposition a soulevé un tollé au Québec mais Ottawa se montre prêt à négocier...

Au total, si l'on considère que l'autonomie gouvernementale des Amérindiens est un « *progrès* » jugé nécessaire par tous les Canadiens, on peut penser qu'un grand marchandage aura lieu ce printemps, du type « donnant donnant », entre les premiers ministres provinciaux, avec M. Mulroney pour arbitre. Et certains envisagent, si aucun accord n'est possible, la tenue d'un référendum au niveau national.

Que fera le Québec ? Si M. Robert Bourassa, actuel premier ministre libéral du Québec, accepte des propositions fédérales « *manifestement opposée aux intérêts vitaux* » de la province, « *il entrera dans l'Histoire par la voie de la soumission et la porte de la honte* », clame l'un des porte-parole du Parti québécois (indépendantiste) et ancien ministre de René Lévesque, M. Claude Morin.

Les yeux rivés sur les sondages, qui démontrent qu'une courte majorité de ses électeurs sont partisans d'une « souveraineté » sans rupture économique avec le reste du Canada, le chef du gouvernement québécois, qui n'a jamais été indépendantiste, s'accroche à l'espoir d'arracher, d'ici l'été, de nouvelles concessions au profit de sa province. Ce qui lui permettrait d'éviter le référendum sur la souveraineté promis aux Québécois pour octobre prochain, dont la menace resterait utile pour faire « monter les enchères ».

Fidèles à leur ambivalence ancestrale, les Québécois, prédit un éditorialiste montréalais, vont accepter les propositions fédérales en se faisant tirer l'oreille, avant de porter au pouvoir, à la prochaine échéance électorale (pas avant 1993 en théorie), le parti québécois de M. Jacques Parizeau. De quoi prolonger encore la crise constitutionnelle pendant de longues années...

MARTINE JACOT

(1) M. Beaudouin vient d'être nommé coprésident de la commission parlemenatire fédérale chargée de sonder les nouvelles propositions fédérales constitutionnelles, en remplacement de son collègue Claude Castonguay, qui a démissionné.

DIPLOMATIE

Aux Nations unies

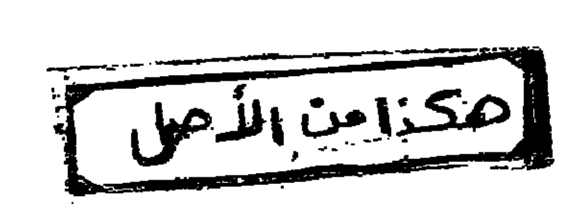
Le Conseil de sécurité comprend cinq nouveaux membres

Le Cap-Vert, la Hongrie, le Japon, le Maroc et le Venezuela sont devenus, le 1er janvier 1992, membres non permanents du Conseil de sécurité des Nations unies pour une période de deux ans. Le Cap-Vert succède à la Côte-d'Ivoire, le Japon au Yémen, le Maroc au Zaïre, la Hongrie à la Roumanie, et le Venezuela à Cuba.

Ces cinq nouveaux membres siégeront aux côtés de l'Autriche, de la Belgique, de l'Equateur, de l'Inde et du Zimbabwe, pays dont le mandat de deux ans s'achève le 31 décembre 1992.

Ils rejoignent également les cinq membres permanents que sont la Chine, les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne et la Russie, celle-ci occupant désormais le siège de l'ex-URSS. Ces cinq pays bénéficient d'un droit de veto qui, s'il est exercé par au moins l'un d'eux, a pour effet de bloquer toutes les décisions prises par le Conseil.

La composition du conseil est perçue par nombre de diplomates comme étant plus favorable aux thèses américaines, notamment après le départ de Cuba et du Yémen, proches de l'Irak. Les pays non alignés ne sont plus représentés que par six pays (Cap-Vert, Maroc, Venezuela, Equateur, Inde, Zimbabwe) au lieu de sept auparavant. – *(AFP.)*



AFRIQUE

Algérie : les secrets du FIS

Suite de la première page

La composition de cette «troïka» islamique s'est, avec le temps, quelque peu modifiée. M. Madani, qui s'était présenté comme le porte-parole du FIS jusqu'au *mois de juin dernier*, a repris alors son titre de président, M. Benhadj tenant, à ses côtés, le rôle de vice-président.

Un «conseil consultatif», le Majlis el Choura – trente-huit membres au mois de juin 1991 – paraît être l'instance suprême du FIS au sein de laquelle les décisions seraient prises par consensus, quitte à être retardées aussi longtemps que celui-ci n'a pu être obtenu. Ainsi, en a-t-il été lorsque s'est posée la question cruciale de la participation du mouvement islamique aux premières élections législatives pluralistes. M. Abdelkader Hachani, chef du bureau exécutif provisoire, qui était favorable à cette participation, n'a réussi, semble-t-il, à «arracher» un oui unanime à ce collège de sages, très divisés sur la stratégie à suivre, qu'en l'absence – négociée – de ceux qui y étaient hostiles.

Les «mosquées silencieuses»

Nul ne sait, au juste, le nombre des membres du bureau exécutif (de l'ordre d'une dizaine) qui conduit au jour le jour la politique du FIS. Du *moins connaît-on* quelques «têtes d'affiche» comme M. Rabah Kébir, qui préside la commission des affaires politiques et des relations extérieures, et M. Yeklef Cherati, qui dirige celle de la prédication. En marge de ce «gouvernement», figure un homme de poids, M. Abderrazak Redjem, responsable du département-clé de l'audiovisuel, producteur de *«saintes» cassettes*.

Pour propager son message, le FIS a tissé sa toile sur le modèle totalitaire de celui qu'avait mis en place, en 1954, le FLN. Beaucoup de responsables islamistes n'ont-ils pas été des militants de la cause nationaliste ? Impliqué dans plusieurs attentats, M. Madani a passé toute la guerre sous les verrous. Ainsi, le parti a-t-il quadrillé villes et campagnes jusqu'aux cellules de base, dites cellules «familiales» *(ousra)*.

Autre mode de diffusion de la bonne parole : les salles de prière, notamment celles qui échappent à la tutelle de l'Etat soit parce qu'elles ont été bâties par des associations privées, soit parce que leur construction n'est pas achevée. Le FIS mène cependant une lutte sans merci pour prendre le contrôle des mosquées dites «silencieuses» où l'imam se refuse à jouer le porte-voix du mouvement islamique.

Reste le très efficace et très complet réseau des associations caritatives qui s'appuient sur les huit cent cinquante-six municipalités dont le FIS s'est rendu maître à la faveur des élections locales du 12 juin 1990. L'aide fournie à la population va des cours de couture à l'organisation de «souks islamiques», en passant par les secours d'urgence aux nécessiteux et les conseils d'ordre matrimonial. Lors de la dernière rentrée scolaire dans le quartier de Belcourt à Alger, les «barbus» ont ainsi distribué gratuitement aux écoliers vêtements et trousses...

C'est dire que le FIS n'est pas sans moyens financiers. Longtemps, ses principales ressources lui sont venues d'Arabie saoudite, qui a cessé tout versement depuis la guerre du Golfe pour punir les islamistes algériens d'avoir choisi le mauvais camp. Reste l'aide non négligeable des artisans, des boutiquiers, des *«trabendistes»* (adeptes du marché noir), voire de certains hommes d'affaires, qui tentent ainsi de ménager l'avenir. Sans oublier le produit des nombreuses quêtes faites aux portes des mosquées.

Les «Afghans» et les autres

Le jeu souterrain des rivalités de personnes ou des luttes de tendances rend plus floue encore l'analyse de ce parti au comportement singulier. L'histoire des premières années du FIS est un peu celle des querelles qui ont opposé les «salafistes» aux «algérianistes» de la «Djeza'ara», sans que l'on puisse y voir clairement une opposition entre radicaux et modérés.

Les «salafistes», qui comptent notamment dans leurs rangs M. Benhadj, se réfèrent à la communauté des croyants, à l'époque du Prophète, et des quatre premiers califes, avant que n'éclatent des divisions au sein de l'oumma islamique. En Algérie, ce courant de pensée rassemble des gens de formation classique, en particulier des imams obscurantistes qui ont pour seules références le Coran et la sunna (tradition).

L'Association islamique pour l'édification civilisationnelle, connue sous le sobriquet de la «Djeza'ara», se présente comme «islamo-nationaliste» avec, pour objectif, de faire la révolution en Algérie avec les Algériens eux-mêmes. Ses partisans, qui ont une ouverture sur le monde extérieur, se recrutent beaucoup parmi les jeunes universitaires. Ingénieur en pétrochimie, M. Hachani compte parmi les membres de cette franc-maçonnerie. Y figurent aussi non *seulement des hommes qui lui sont* proches, comme M. Rabah Kébir, mais encore d'autres, avec lesquels il est en délicatesse, comme M. Mohamed Saïd.

Manœuvres politiciennes

En revanche, le FIS semble n'entretenir aucune relation suivie avec le groupe Takfir Wal Hijra, qui rêve de fonder une société idéale *dans un monde impie* et dont une quarantaine de membres, sur quelques centaines, sont en prison. M. Madani avait reconnu que son parti avait des *«liens conflictuels avec ces frères de religion qui ont choisi une autre voie»*.

Quant aux «Afghans», qui seraient mêlés à une série d'incidents meurtriers, avec les forces de l'ordre notamment, il y a un mois à Guemmar, près d'El Oued, et tout récemment dans les environs d'Alger, ils semblent pour le moment agir de leur propre chef. Dans le sillage creusé entre 1982 et 1987 par Mustapha Bouyali, ces boutefeux, dont certains ont fait le voyage d'Asie, rêvent de «guerre sainte» *(djihad)* contre les infidèles. Ils recrutent sans mal parmi les déçus, voire les dissidents, du FIS qui lui reprochent sa politique de *«collaboration»* avec les *«traîtres»*.

Les intégristes n'ont jamais réussi à parler d'une seule voix. Au mois de juin *1990, M. Madani*, qui ne se rattache précisément à aucun courant de pensée, avait proposé, lors d'une réunion de la ligue islamique de la *Daawa* (prédication), créée après les émeutes d'octobre 1988 pour fédérer les principaux mouvements intégristes, d'ouvrir le FIS à des sensibilités qui en étaient exclues, comme Ennahdha ou Hamas, qui déclinèrent cette proposition. Une minorité s'opposa à l'entrée de la Djeza'ara qui, elle, avait accepté l'invitation.

Un an plus tard, la révolte grondait dans les sphères dirigeantes du FIS. Dénonçant les *«méthodes dictatoriales»* de M. Madani, qui appelait à la grève insurrectionnelle et risquait de jeter le parti dans une *dangereuse fuite en avant*, dix-sept membres du Majlis el Choura, pour l'essentiel des salafistes, entraient en dissidence. Dix prenaient leurs distances, et deux étaient mis sur la touche.

Sitôt les deux «stars» du FIS, MM. Madani et Benhadj incarcérées le 30 juin, M. Mohamed Saïd, qui n'était pourtant pas membre du parti, mais qui fut le dernier à recueillir les confidences de son chef, s'autoproclamait président. Au lendemain de son arrestation le 6 juillet, M. Hachani, qui, lui, appartenait au Majlis el Choura, prenait la tête du parti, et obtenait l'exclusion de cinq membres du conseil consultatif qui avaient contesté la procédure de succession.

Le 26 juillet, un *«congrès de la fidélité»* se réunissait à Batna pour remettre les pendules à l'heure après l'entrée en dissidence ou la mise sur la touche de dix-sept membres du *Majlis el Choura*, et l'arrestation de huit chefs de file du FIS. Aux treize membres restants du conseil consultatif, se joignaient les représentants des bureaux exécutifs des quarante-huit wilayas (départements).

C'est à la faveur de cette conférence que ceux de la Djeza'ara prirent le contrôle de l'appareil du parti. M. Hachani fit ainsi entrer une douzaine de ses proches, dont M. Rabah Kébir, au Majlis, et se *fit coopter à la tête d'un nouveau* bureau exécutif provisoire, appelé à diriger le FIS jusqu'à la sortie de prison de M. Madani. Tout habile manœuvrier qu'il soit, il doit donc veiller, pour ménager sa carrière au sein du mouvement islamique, à rester *dans la ligne* supposée être celle de celui dont il assure l'intérim.

Dans sa tête, M. Moghi a déjà installé M. Madani aux commandes de l'Etat. *«C'est mon candidat»*, dit-il. Dès lors, les choses seront-elles plus claires et plus simples ? Replié sur lui-même, le FIS a du mal à assumer ses ambiguïtés et ses contradictions, les calculs et les ambitions de ses dirigeants. Il est à craindre qu'il n'y réussisse pas davantage s'il se trouve bientôt propulsé au pouvoir et confronté aux lois de la démocratie.

JACQUES DE BARRIN

Manifestation à Alger contre les «forces totalitaires»

Le Front des forces socialistes *(FFS) de M. Hocine Aït Ahmed* a confirmé, mercredi 1er janvier, l'organisation, jeudi à Alger, d'une *«marche pacifique»* pour *«barrer la route»* aux *«forces totalitaires»*, ce qui vise notamment le Front islamique du salut (FIS). La centrale syndicale UGTA et plusieurs associations, constituées en «comité national pour la sauvegarde de l'Algérie», ont appelé leurs partisans à participer à cette marche.

D'autre part, *le* Front de *libération nationale* (FLN), comme l'a fait le FFS, a précisé qu'il participerait au second tour des élections législatives, le 16 janvier. Dans un communiqué, l'ancien parti unique s'est déclaré *«déterminé à respecter la volonté du peuple»* et *«à soutenir le processus démocratique»*. *«Toute autre démarche qui tenterait d'arrêter* [ce processus] *est une option grave comportant une menace réelle pour l'évolution normale de la société et la stablité du pays»*, affirme ce communiqué, faisant allusion à l'attitude de certains partis qui réclament l'annulation du second tour. – *(AFP.)*

□ **Le Front Polisario «exige» le respect du recensement de 1974 au Sahara occidental.** – Le respect *«scrupuleux»* du recensement espagnol de 1974 comme *«critère unique des votants»* au référendum d'autodétermination est une *«exigence fondamentale»* à laquelle le Front Polisario ne renoncera pas, a affirmé le mouvement dans un communiqué rendu public mercredi 1er janvier à Alger, après le vote d'un compromis au Conseil de sécurité des Nations unies (*le Monde* du 2 janvier). Dans ce texte, le Polisario exige *«le retrait des populations marocaines transférées»* en préalable au référendum. – *(AFP.)*

□ **TANZANIE : le président évoque un retour imminent au multipartisme.** – Dans son message du Nouvel An, le président tanzanien Ali Hassan Mwinyi a évoqué un retour imminent au multipartisme, et annoncé l'organisation, le 18 février prochain, d'une conférence nationale extraordinaire du Chama Cha Mapindui (CCM, au pouvoir) devant déterminer l'avenir politique du pays. Le président, cité par la radio *tanzanienne*, a néanmoins déclaré que les changements politiques n'ébranleraient pas le CCM. – *(AFP.)*

TCHAD : après des attaques des partisans de M. Hissène Habré

Le gouvernement aurait envoyé des renforts dans l'ouest du pays

Les autorités tchadiennes ont envoyé, mercredi 1er janvier, des renforts dans la région du lac Tchad, où des partisans de l'ancien président Hissène Habré ont attaqué l'armée, selon des sources gouvernementales officieuses.

Le président Idriss Déby – au pouvoir depuis décembre 1990 – avait dénoncé cette attaque la veille, dans son message de Nouvel An. *«Je dois vous informer qu'au dernier jour de cette année, ce matin même, nous venons de subir une agression dans la préfecture du lac Tchad* (...); *l'armée nationale tchadienne fait face actuellement à cette situation»*, avait-il dit.

Selon les sources gouvernementales, quelque 3 000 fidèles de Hissène Habré, réfugiés au Niger depuis la chute de l'ancien chef de l'Etat, participent aux combats, qui se déroulent à plus de 100 kilomètres au nord de N'Djamena, dans une région de brousse semi-désertique, où les frontières avec le Nigéria, le Niger et le Cameroun sont *mal définies*.

Les premiers engagements, auraient eu lieu le 24 décembre, aux abords de la petite ville de *Lioua, riveraine du lac Tchad*, aux confins du Nigéria et du Niger, face à la ville nigérienne de N'Guigmi, où faisait étape le rallye Paris-Le Cap. Au lendemain de ces affrontements, le Mouvement pour la démocratie et le développement *(MDD, opposition)* avait rendu public un communiqué affirmant que les forces gouvernementales tchadiennes avaient subi de *«lourdes pertes»* en *«tentant d'attaquer des positions du Mouvement»*, dans la région du lac Tchad. Le MDD *est dirigé par* M. Goukouni Guet, un ancien conseiller de M. Habré.

Le dispositif militaire français «Epervier», déployé dans le pays, n'a pas été directement impliqué mais, selon des diplomates, les militaires français ont fourni une protection aux participants du rallye (*voir page 7 l'article de Gérard Albouy*). Dans un communiqué, le gouvernement tchadien a affirmé que l'attaque des partisans de Hissène Habré (lui-même en exil à Dakar) était destinée à perturber le rallye et que la réaction de l'armée avait permis de l'écraser. – *(AFP. Reuter.)*

ASIE

AFGHANISTAN : le 1er janvier

Washington et Moscou ont officiellement mis fin à leurs livraisons d'armes

C'est le 1er janvier 1992 que MM. Bush et Gorbatchev avaient choisi comme date de la cessation de leurs livraisons d'armes respectives aux moudjahidins afghans et au régime de Kaboul. Cette décision, annoncée le 13 septembre dernier, met officiellement fin à l'intervention des super-puissances dans un conflit qui durait depuis décembre 1979. Le régime, ex-communiste, du président Najibullah, et les multiples éléments d'une résistance d'autant plus divisée qu'elle a perdu le seul ciment qui l'unissait, sa haine *de l'envahisseur soviétique*, sont désormais livrés à eux-mêmes.

Cette date, historique, symbolique, aurait dû faire du bruit. Elle tombe, au contraire, dans *l'indifférence et la lassitude* générales. L'ex-URSS est partie en lambeaux, les Etats-Unis ont d'autres préoccupations. L'Afghanistan reste l'ultime abcès sanglant de la guerre froide, la paix ayant été conclue au Cambodge et les deux Corées dialoguant enfin. Qui plus est, le régime de Kaboul, auquel bien des *«experts»* ne donnaient que quelques semaines après le retrait soviétique en février 1989, tient toujours.

Les moudjahidins, empêtrés dans leurs haines tribales et, pour certains d'entre eux, dans leur intégrisme islamique, se sont montrés incapables de saisir leur chance. Sur le terrain comme à la table de négociations. L'échec de la récente tentative de dialogue du vice-président russe Routskoï l'a montré, suscitant l'agacement de leur principal allié, le Pakistan. En Afghanistan aussi, les *«barbus»*, dont le plus inquiétant est *M. Gulbuddin Hekmatyar*, chef du Hezb-i-Islami, sont prêts à sacrifier la paix à leur fanatisme et à leurs ambitions.

P. de B.

SINGAPOUR

Croisade contre le chewing-gum

Maniaque de la propreté et de l'efficacité, l'Ile-Etat de Singapour vient de partir en guerre contre... le chewing-*gum*. *A partir du 3 janvier*, l'importation de ce produit subversif est interdite et les touristes devront même déclarer leur gomme à la douane. Les importateurs clandestins *risquent une lourde* amende et un an de prison. Mâcher cette drogue dans certains lieux publics, comme le métro, sera considéré comme un délit.

Le gouvernement singapourien *considère en effet le* chewing-gum comme une *«nuisance constante»*, de mauvais citoyens ayant poussé l'irresponsabilité jusqu'à jeter par terre leur gomme usagée, ou à la coller entre les portes du métro pour en bloquer le fonctionnement. Le président Bush, attendu à Singapour vendredi, protestera-t-il contre cette entrave à l'exportation de ce produit symbole de la société de consommation américaine ?

EN BREF

□ **CAMBODGE : le président Mitterrand assure le prince Sihanouk de l'appui de la France.** – M. François Mitterrand a envoyé un message de vœux au prince Sihanouk, président du Conseil national du Cambodge (CNS), à l'occasion du Nouvel An, a-t-on appris, mercredi 1er janvier, auprès de la représentation du prince à Bangkok. *«Soyez assuré que la France soutient votre action et qu'elle ne ménagera pas son aide au Cambodge et dans le cadre des Nations unies»*, a déclaré le chef de l'Etat français. – *(AFP.)*

□ **PAKISTAN : Islamabad et New-Delhi échangent la liste de leurs installations nucléaires.** – Le Pakistan et l'Inde ont échangé, mercredi 1er janvier, des listes de leurs installations nucléaires respectives, dans le cadre d'un accord ratifié en janvier 1991 pour prévenir des attaques contre ces installations, a-t-on appris à Islamabad. Aucun des deux pays n'a adhéré au traité de non-prolifération nucléaire (TNP). – *(Reuter, AP.)*

□ **VANUATU : rectificatif.** – A la *suite d'une regrettable erreur, nous* avons publié, dans *le Monde* daté jeudi 2 janvier, une information concernant Vanuatu sous la rubrique «Océan Indien», alors que l'ancien condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides, qui a accédé à l'indépendance en 1980 sous le nom de Vanuatu, se trouve dans le Pacifique sud.

PROCHE-ORIENT

ISRAEL : crise ministérielle évitée

Accord au sein de la coalition sur le budget 1992

Un accord est finalement survenu, dans la soirée de mercredi 1er janvier, entre les partis religieux membres de la coalition gouvernementale en Israël, ce qui devrait permettre l'adoption du budget 1992 – *peut-être dès jeudi* après-midi – et éviter ainsi la crise ministérielle qui menaçait. L'accord a été conclu entre le Parti national religieux (PNR), à la tête des ministères de l'éducation et des cultes, et le Shass (ultraorthodoxe).

Aux termes de cet accord, le PNR s'est engagé à répartir de *«façon impartiale»* les *«fonds spéciaux»* destinés au système scolaire des ultraorthodoxes, tandis que le Shass renonçait à exiger la création d'un autre *«fonds de réserve»* d'une vingtaine de millions de dollars destiné à financer ces écoles. Deux autres formations ultraorthodoxes de la coalition gouvernementale, Agoudat Israël et Degel Hatora, devraient s'associer à l'accord. Le parti ultranationaliste Tehiya a de son côté obtenu l'assurance que *5 000 unités* de logement seraient construites dans les seuls territoires occupés.

Un colon tué dans la bande de Gaza

Par ailleurs, une rallonge de 45 millions de dollars a été accordée à la colonisation, dont 6 millions de dollars seront consacrés à l'achat de maisons appartenant à des *Palestiniens* à Jérusalem-Est, comme cela a été le cas dans le village de Silwan où cinq maisons ont été occupées récemment par des colons.

Dans la bande de Gaza, un colon israélien, qui circulait en voiture, a été tué par balles mercredi près du camp de réfugiés palestiniens de Deir-el-Balah. La victime, Doron Shoshan, est le premier civil israélien a être tué dans ce territoire depuis le déclenchement de l'intifada en décembre 1987. – *(AFP.)*

IRAK

Le fils de M. Saddam Hussein veut rétablir les exécutions publiques

Le fils aîné du président irakien Saddam Hussein, Oudaï, a demandé, mercredi 1er janvier, dans son journal *Babel*, le rétablissement des exécutions publiques pour réprimer une vague de crimes et d'attentats. *«Ceux qui osent commettre un attentat à la bombe contre une organisation, un attentat à la voiture piégée ou tentent de s'introduire dans une maison pour voler ou tuer le propriétaire (...) doivent être décapités ou pendus pour l'exemple»*, écrit-il dans un éditorial. C'est la première allusion officieuse en Irak à l'explosion d'une voiture piégée lundi dans le parc de stationnement d'un hôtel de Bagdad. Le quotidien du parti Baas au pouvoir, *El Thaoura*, accuse pour sa part Israël, des pays arabes dont l'Egypte, et d'autres puissances étrangères dont les Etats-Unis d'être à l'origine de cet attentat.

Les peines capitales sont normalement exécutées en Irak dans le secret. Mais l'éditorial de *Babel* rend un hommage inattendu à l'Arabie saoudite, ennemie de l'Irak, en affirmant que l'application par les autorités saoudiennes de la justice islamique traditionnelle (qui comporte la décapitation en public) a efficacement prévenu les crimes dans le royaume. – *(Reuter.)*

□ **LIBYE : soutien de l'Iran.** – L'ayatollah Kalkhali, membre de la commission des affaires étrangères au Parlement iranien, a rencontré, mercredi 1er janvier, le colonel Kadhafi. Il a exprimé le soutien de Téhéran à Tripoli *«face aux menaces américaines»* à propos de l'implication d'agents libyens dans l'attentat contre le Boeing de la PanAm détruit au-dessus de l'Ecosse. – *(Reuter.)*

□ **Erratum.** – Une mauvaise transmission nous a fait commettre une erreur dans l'orthographe du nom de l'écrivain égyptien qui vient d'être lourdement condamné pour blasphème (*le Monde daté* 29-30 décembre). Il s'agit de M. Alaa Hamed (et non pas Ahmed).

POLITIQUE

La préparation des prochains scrutins

M. Lang se réjouit du nombre des inscriptions sur les listes électorales

Le porte-parole du gouvernement, M. Jack Lang, s'est réjoui à la veille du Nouvel An du nombre des inscriptions sur les listes électorales. A Paris et dans de nombreuses autres villes, en effet, de nombreuses personnes ont fait la queue, mardi 31 décembre, pour s'inscrire, au dernier moment, sur les listes électorales afin de pouvoir voter en 1992.

Selon M. Jack Lang, porte-parole du gouvernement, *« les premières estimations donnent à penser que, cette année, dans la plupart des communes, les inscriptions ont été supérieures à 40 % par rapport à l'an passé et que de nombreuses villes ont atteint 60 % ». « C'est une belle et tonifiante réponse apportée par les jeunes aux spécialistes de la morosité »*, a souligné le ministre de la culture et de la communication en félicitant *« chaleureusement »* le Centre d'information civique, organisateur de la campagne radiotélévisée, et les trois personnalités qui lui avaient prêté leur concours, Yannick Noah, Haroun Tazieff et le prix Nobel Pierre-Gilles de Gennes. Il a rendu hommage, surtout, *« à tous les jeunes qui viennent*, a-t-il dit, *d'apporter la preuve de leur civisme et de manifester leur attention à l'égard de la démocratie »* en s'inscrivant massivement.

Files d'attentes, bousculades, mairies débordées : la campagne d'inscriptions sur les listes électorales a bel et bien connu un succès inespéré. A l'orée d'une année où seront organisées des élections cantonales, régionales et un, sinon deux référendums, des dizaines de milliers de personnes se sont déplacées jusqu'à la dernière minute mardi 31 décembre, dernier jour pour s'inscrire sur les listes électorales et avoir le droit de participer à ces prochains scrutins (1).

Alors que la menace de l'abstentionnisme persiste sur ces consultations, l'appel du Centre d'information civique semble donc avoir été entendu. Les jeunes ont été les plus nombreux à se précipiter dans les mairies depuis le 15 décembre mais beaucoup de personnes qui ne votaient pas jusqu'à présent ont aussi, apparemment, décidé de s'inscrire. Ainsi, à Saint-Paul-de-Vence (Alpes-Maritimes), le fantaisiste Michel Boujenah est venu s'inscrire dans la matinée à la mairie du village. *« J'ose l'avouer, c'est la première fois que je me fais inscrire sur une liste*, a-t-il déclaré. *C'était une négligence de ma part car j'ai trop souvent déménagé. »*

Un peu partout dans le pays, lundi 30 et mardi 31 décembre, de longues files d'attente se sont formées dans de nombreuses mairies, débordant parfois sur les trottoirs. Ce fut le cas, par exemple, à Dijon (Côte-d'Or), où l'on a enregistré le plus fort contingent d'inscriptions depuis 1974 – à l'exception des années d'élections présidentielles – ainsi qu'à Mâcon et Châlon-sur-Saône (Saône-et-Loire).

Un pin's pour appât

Certaines mairies ont même été prises de court. A Soustons (cinq mille trois cent onze habitants), où se trouve Latche, la résidence landaise du président de la République, cinquante-deux inscriptions ont été enregistrées en quarante-huit heures et la mairie s'est retrouvée en manque de formulaires. Un problème que la mairie de Rodez (Aveyron) a résolu, elle, grâce à une photocopieuse.

A Marseille (Bouches-du-Rhône), où une importante campagne de sensibilisation avait été menée, notamment dans les quartiers nord, la fermeture de l'hôtel de ville prévue à 18 h 30, mardi, a dû être retardée et les listes électorales se sont allongées autant qu'au cours des six premiers mois de 1991. A *Moulins (Allier) lundi*, il y avait jusqu'à deux heures d'attente car des gendarmes mobiles, en poste précédemment à la Martinique, sont venus s'inscrire en famille.

Profitant de la mode des épinglettes, plusieurs municipalités avaient, les semaines précédentes, fait procéder à des distributions de « pin's » aux jeunes porteurs de leurs premières cartes électorales. Cela avait parfois provoqué des polémiques mais ces initiatives paraissent, en tout cas, avoir atteint leurs objectifs. A Mulhouse (Haut-Rhin), par exemple, où la mairie avait distribué quelque dix mille tracts et remis un « pin's » à chaque personne venant s'inscrire, le nombre des inscriptions a augmenté de près de 60 % d'une année sur l'autre. Dans les autres régions, l'affluence a été tout aussi importante. A Rennes (Ille-et-Vilaine), Limoges (Haute-Vienne), Perpignan (Pyrénées-Orientales), comme à Toulouse (Haute-Garonne) et Besançon (Doubs), les mairies ont, elles aussi, été très fréquentées.

Dans son numéro du 1er janvier, le quotidien *Présent*, qui milite pour le Front national, commente les initiatives prises par certaines municipalités pour inciter les jeunes à s'inscrire en affirmant notamment : *« Faut-il que cette classe politique déconsidérée soit aux abois pour en être réduite à se constituer ainsi une « clientèle » ? Il paraît que ça marche. Et les maires de s'en réjouir ! Ils devraient en être accablés. Ce que ces édiles présentent comme un remède à l'incivisme en est le triomphe, dans leur cécité ils n'arrivent même plus à le percevoir. Ce qui draine les jeunes citoyens vers les mairies, ce n'est pas le souci de la chose publique mais la passion du collectionneur. Une jeune fille, interrogée après s'être inscrite sur les listes, ne l'a pas dissimulé : sans « pin's », elle ne serait pas venue. »* Conclusion de ce journal d'extrême droite : *« Paradoxalement, ce genre d'initiative risque d'accroître le nombre... des abstentionnistes. »*

Même en Corse on s'est bousculé pour s'inscrire sur les listes électorales. Malgré les consignes de boycottage des inscriptions données par le président MRG du conseil général de la Haute-Corse, M. François Giaccobi, sénateur, soutenu par 240 maires environ (*le Monde* du 28 septembre), près de 140 000 personnes se sont inscrites sur les listes électorales de la région, qui viennent de faire l'objet d'une refonte totale visant à *« moraliser la vie publique de l'île »*. Mais il s'agit là d'une situation particulière puisque tous les électeurs corses avaient été invités à se réinscrire. Le taux estimé de réinscription apparaît de l'ordre de 70 %.

(1) Au second tour de l'élection présidentielle de 1988, il y avait en France 38 168 869 électeurs inscrits, dont 1 634 341 dans le département du Nord, 1 238 762 à Paris, 1 085 148 dans les Bouches-du-Rhône mais seulement 57 111 en Lozère et 4 422 dans la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Les violences en Corse

Mgr Casanova, évêque d'Ajaccio, appelle les clandestins à « abandonner les armes »

Mgr Sauveur Casanova, évêque d'Ajaccio, a rendu public un texte intitulé « Parole d'espérance », qui résume une année entière d'intenses discussions au sein de la communauté chrétienne de Corse. Ce travail de réflexion avait été engagé à la suite des violences qui avaient secoué l'île à la fin de 1990. Commentant ce document, Mgr Casanova, qui estime que *« la violence n'est jamais un moyen de transformation et d'évolution d'une société de droit »*, a appelé les nationalistes clandestins à *« abandonner les armes »*.

AJACCIO

de notre correspondant

C'est assurément dans l'histoire de l'Eglise de Corse un événement comme il ne s'en produit généralement qu'une fois par siècle. Le texte rendu public par l'évêque d'Ajaccio porte pour titre « Parole d'espérance » et il s'agit d'un pathétique appel aux consciences en vue d'obtenir la paix, non sur la base des vœux pieux que l'on énonce en fin d'année, mais sur celle d'un document préparé et mûri au sein de l'Eglise de Corse, religieux et laïcs confondus, *« une expression libre d'individus, paroisses, mouvements, aumôneries et communautés religieuses, autour de la situation actuelle de la Corse et le rôle de l'Eglise »*. Sollicité tout au long de l'année 1990, Mgr Sauveur Casanova, évêque d'Ajaccio, a finalement estimé que l'heure était venue d'intervenir et de livrer sa réflexion.

« Dans l'opinion publique, en Corse comme dans de nombreux pays de la Méditerranée, l'Eglise catholique représente, aujourd'hui comme hier, une autorité morale très forte », constate le document de vingt-sept pages qui vient d'être rendu public, en attendant d'être largement diffusé par la parole épiscopale que Mgr Casanova portera dans toute l'île à partir du 15 janvier, d'une part, et, d'autre part, par un tirage à au moins cinq mille exemplaires. Ratifiés par le conseil presbytéral, relus par l'abbé Bruno-Marie Duffé, philosophe et théologien à la faculté catholique de Lyon, les textes et propositions ont été regroupés en sept « clés » pour la compréhension de la situation actuelle de l'île.

Crise sociale et morale

A partir de ces clés, la crise sociale et morale est décrite ainsi que sa conséquence directe, *« la déchirure »*, terme *« qui ne vise pas à une dramatisation mais à une volonté d'aller au cœur de l'actuel déséquilibre »*. La dérive de la violence est jugée particulièrement préoccupante : *« Si certains faits ont leur source dans des situations objectives*, affirment les auteurs du document, *d'autres prennent naissance dans le cœur même des individus. Nous voulons parler de l'insulte, de la falsification, de l'abus d'autorité ou de biens sociaux, du jugement hâtif porté sur l'autre. Il importe de bien mesurer les conséquences des contextes concrets et des intentions pour saisir les enjeux sociaux et politiques des actes de violence. Quant aux diverses formes de vol, racket, trafic de drogue et crime de sang, nous en percevons la résonance extrêmement vive dans l'esprit des jeunes, comme en celui des parents et éducateurs. »* En conséquence *« les arguments politiques ou idéologiques qui sont parfois invoqués pour justifier telle ou telle de ces actions (trafic ou attentat) ne servent ni leurs auteurs ni leur cause, mais les disqualifient eux-mêmes tout en plongeant les uns et les autres dans la tristesse et le découragement »*.

Devant une telle évolution, que faire? Les politiques qui avaient, au lendemain de la réélection de François Mitterrand et pendant toute l'année 1989, nourri l'espoir de parvenir à une solution permettant la fin de la violence, n'ont pas vu leurs tentatives couronnées de succès. Sans doute, la recomposition du paysage politique est-elle en cours, mais on peut se demander si le résultat des élections territoriales de mars 1992 sera de nature à l'amener jusqu'au terme que certains se sont assigné. C'est dans ce contexte que le problème de la violence revêt une nouvelle acuité : si M. Alain Orsoni et le Mouvement pour l'autodétermination (MPA) se sont, sans attendre, déclarés prêts à rencontrer l'évêque et à s'associer à toute réflexion tendant *« à mettre fin aux privilèges et à la violence qui affectent la Corse »*, le FLNC – « canal historique » – a fait savoir, par le texte et les bombes, qu'il n'était pas question de *« déposer les armes aussi longtemps que durera la violence coloniale »*, tout en se ralliant à la démarche de la liste Corsica Nazione conduite par Edmond Simeoni (*le Monde* du 31 décembre). Mais que dirait l'évêque aux clandestins s'il les rencontrait? *« Que la violence n'est jamais un moyen de transformation et d'évolution d'une société de droit. Je leur parlerai, je les écouterai, je leur dirai que le temps est venu d'abandonner les armes pour un nouvel apprentissage de la Parole qui libère les croyants. »*

Avec un objectif prioritaire : œuvrer à la recomposition du tissu social de l'île. C'est ce à quoi l'Eglise de Corse s'était, sous d'autres formes déjà, attachée au dix-huitième siècle lorsque ses théologiens, réunis à Orezza, proclamèrent juste et sainte la guerre au tyran génois, et au dix-neuvième, quand Mgr Casanelli d'Istria lança sa croisade contre la vendetta et son inéluctable conséquence, le banditisme.

PAUL SILVANI



Les Portugais « bons » immigrés

Suite de la première page

S'ils ont réussi à s'en sortir, c'est grâce à leur dynamisme et à leur sens de la solidarité. Les villageois transplantés sont devenus ouvriers du bâtiment ou petits entrepreneurs. Les femmes ont fait des ménages. Pour qu'elles puissent travailler, une entraide s'est mise en place entre voisines. Des associations se sont créées, des cours de portugais ont été organisés. Et, comme les équipes de football françaises ne pouvaient légalement accueillir qu'un nombre limité d'étrangers, la « communauté » a formé ses propres clubs : on en compte aujourd'hui plus de quatre cent cinquante !

Tout cela explique que la délinquance des jeunes Portugais soit plus faible que celle d'autres étrangers ou que celle des Français. Les structures familiales sont solides : le père et la mère consacrent beaucoup de temps à leurs enfants. L'environnement associatif (quelque six cent cinquante associations en activité) fait le reste : entre les entraînements de football bi-hebdomadaires, les cours de portugais, les leçons de danse ou de chant folkloriques, les bals du samedi soir, le catéchisme ou la messe du dimanche, les jeunes Portugais ne sont guère laissés à eux-mêmes. Dès leur sortie anticipée de l'école, les moins doués pour les études trouvent facilement à s'employer sur des chantiers, auprès d'un oncle ou d'un cousin, ce qui explique un taux de chômage assez limité.

L'intégration progressive des Portugais peut se mesurer au nombre croissant de leurs mariages avec des Français (quelque trois mille trois cents unions célébrées en France en 1990) ou aux acquisitions de natio nalité française (plus de quinze mille par an, en comptant les jeunes nés en France). Elle peut se mesurer aussi à la baisse très sensible du taux de fécondité des femmes portugaises, qui se rapproche progressivement de celui des Françaises : de 4,27 enfants par femme en 1964 à 1,73 en 1985.

Sont-ils intégrés pour autant ? Albano Cordeiro, chercheur au CNRS, met en garde contre des affirmations hâtives. Les Portugais vivant en France, remarque-t-il, ont une image d'immigrés intégrés, qu'ils partagent avec ceux du Sud-Est asiatique. Or, ces deux populations sont, l'une et l'autre, largement absentes de l'espace public français. N'est-ce pas *cette absence qui est appelée intégration* ? (1).

On a parfois l'impression que les Portugais ont une double vie. L'une, extérieure, qui se manifeste par une parfaite intégration économique. L'autre, privée, dans laquelle domine la culture d'origine : une enquête de l'Aumônerie portugaise, réalisée en 1987, a montré que quatre enfants sur cinq utilisaient le portugais en alternance avec le français dans le milieu familial.

MON PATRON EST PORTUGAIS ET J'AI JAMAIS EU DE PROBLÈME.

PESSIN

Un va-et-vient permanent

Dans les années 60, le régime de Salazar a tenté de freiner l'immigration vers des pays comme la France. En vain. Ne pouvant l'empêcher, il s'est mis à l'organiser, pour y trouver ensuite de substantiels avantages (transferts de fonds et allègement du chômage local). L'apologie de l'émigration est devenu le substitut d'une politique coloniale en perdition.

Dans les années 70, les immigrés portugais craignaient encore d'apparaître comme des traîtres s'ils demandaient la nationalité française. En 1981, l'État portugais a admis la double nationalité, ce qui les a énormément libérés.

Comme l'explique très bien l'universitaire Michel Poinard, géographe à Toulouse, la rapidité avec laquelle les Portugais se sont insérés en France s'explique par la force du sentiment identitaire, allié à un vieux savoir-faire migratoire. *« S'ils donnent l'impression d'être de « bons émigrés », qui ne « créent pas de problèmes », ce n'est pas par la grâce d'une prétendue « proximité culturelle » ou parce qu'ils sont « mûrs » pour l'assimilation, mais au contraire parce que la force de leur conscience identitaire leur permet de se plier aux règles de la société d'accueil sans avoir le sentiment de se renier* (2) ».

Aujourd'hui, la bi-nationalité va de pair avec une sorte de bi-résidence : chaque été s'organise un véritable exode vers le Portugal. On estime qu'en moyenne un Portugais sur deux retourne « au pays », où il s'y fera d'ailleurs traiter de « Français »... Le va-et-vient ne s'applique pas seulement aux vacances. Nombre de travailleurs portugais, engagés en France par des compatriotes pour une durée limitée, prolongent leur séjour. Il devient très difficile de distinguer les résidents temporaires des clandestins.

D'une manière générale, les franchissements de frontières sont de moins en moins aisés à mesurer. Depuis le 1er janvier 1986, les membres des familles peuvent librement rejoindre un travailleur portugais en France. Et, à partir du 1er janvier 1993, ce sont les travailleurs eux-mêmes qui jouiront de la liberté d'installation.

Le va-et-vient sur les routes se double d'un va-et-vient dans les têtes. Les associations portugaises illustrent une ambivalence persistante : ce sont aussi bien des refuges de « lusitanité » que des outils d'intégration. Les hommes d'un certain âge s'y replient et se posent en gardiens de valeurs villageoises anciennes (même si celles-ci n'ont plus cours au Portugal) ; alors que les jeunes qui participent aux activités de ces associations – mais sans les avoir créées et sans les diriger – sont dans une logique d'intégration, pour ne pas dire d'assimilation.

« Beaucoup de Portugais refusent de choisir, remarque Manuel Diaz, qui dirige l'antenne du Fonds d'action sociale en Aquitaine. *Ils sont capables de gérer leur triple appartenance : au Portugal, à la France et à l'Europe. »* Demain, ceux qui ne seront pas encore Français auront le droit de vote aux élections locales en vertu des accords de Maastricht. Un droit qu'ils n'avaient guère revendiqué jusqu'ici, étant tout occupés à réclamer... le droit de participer à l'élection présidentielle au Portugal.

Les adultes d'un certain âge continuent à se considérer comme des immigrés. Ils reprochent volontiers aux pouvoirs publics français de les avoir négligés, au profit des Maghrébins. En réalité, les Portugais – comme hier les Polonais – se sont exclus eux-mêmes du circuit, préférant l'auto-organisation à l'assistance. *« Ils ne sont pas allés vers les dispositifs d'aide sociale et ceux-ci n'ont pas su aller vers eux »*, résume Manuel Diaz.

Mais les jeunes, eux, se sentent de plus en plus français. Ce formidable outil d'intégration qu'est l'Ecole produit lentement ses effets. Aujourd'hui, les familles portugaises attachent plus d'importance à la réussite scolaire de leurs enfants que dans les années 70. Les diplômés de l'enseignement supérieur d'origine portugaise commencent à faire leur entrée sur le marché. En même temps d'ailleurs que les Asiatiques, ces autres « bons » immigrés...

ROBERT SOLÉ

(1) Dans l'excellent dossier de la revue *Hommes et migrations*, « L'immigration portugaise en France », juin-juillet 1989 (40, rue de la Duée, 75020 Paris).

(2) « La politique d'un pays d'origine, le Portugal », *Revue européenne des migrations internationales*, volume 4, N° 1 et 2, premier semestre 1988.

RAID-MARATHON : le Paris-Syrte-Le Cap

Caravane en déroute

Les premières motos du Paris-Syrte-Le Cap ont quitté N'Djamena, jeudi 2 janvier à 8 heures pour disputer, comme prévu, une étape de 695 kilomètres dans le sud du Tchad. Toute la nuit, les concurrents avaient rallié N'Djamena en ordre dispersé alors que le trajet entre N'Guigmi (Niger) et la capitale tchadienne aurait dû être effectué en convoi à cause des combats qui opposent l'armée tchadienne à des partisans de l'ancien président Hissène Habré dans l'ouest du pays.

N'DJAMENA (TCHAD)

de notre envoyé spécial

Le Paris-Syrte-Le Cap a bien mal commencé l'année 1992. Les combats opposant dans l'ouest du Tchad l'armée nationale aux partisans de l'ancien président Hissène Habré qui ont investi Liwa, avaient justifié la neutralisation de l'étape N'Guigmi-N'Djamena et l'organisation d'un convoi contournant les zones d'insécurité pour rallier la capitale *(nos dernières éditions)*. Mais en fait de convoi, c'est le spectacle d'une armée en déroute, rejoignant N'Djamena en ordre dispersé, que les 213 véhicules (51 motos et 162 autos et camions) encore en course ont offert, mercredi 1er janvier.

Arrivé en début d'après-midi sur l'aéroport de la capitale tchadienne à bord de l'hélicoptère de la direction de course, un engin aux parois et vitres blindées utilisé auparavant par le dictateur roumain Nicolae Ceaucescu, Gilbert Sabine, couvert des pieds à la tête par la poussière blanche du fech-fech soulevée par le vent qui avait soufflé toute la nuit sur le bivouac de N'Guigmi, paraissait épuisé.

A minuit, le père du fondateur du Dakar avait présenté ses voeux aux concurrents en les rassurant sur sa volonté de mener le rallye jusqu'à son terme. Ainsi avait-il refusé de suivre les recommandations de l'ambassade de France au Tchad qui lui conseillait de rester un jour de plus au Niger. Avant de donner l'ordre de lever le camp vers 9 h 30, il avait fait un vol de reconnaissance jusqu'à la frontière pour s'assurer auprès des quelques militaires tchadiens postés à Daboua, de la possibilité de rallier N'Djamena.

L'escorte militaire qui avait été envisagée n'était pas au rendez-vous. Dans son message de bonne année, le président tchadien Idriss Déby qui avait beaucoup insisté sur les bienfaits de la démocratie, mot-clé martelé dans presque toutes ses phrases, n'avait fait qu'une brève allusion aux combats dans l'ouest du pays. Mais le va-et-vient, mercredi 1er janvier, dans les rues de N'Djamena de véhicules de transport militaire et de quelques automitrailleuses ainsi que l'arrivée de blessés à l'hôpital de la capitale, pouvaient laisser penser que les combats s'étaient intensifiés et nécessitaient l'envoi de renforts sur ce front.

Au ralenti

Encadré par les véhicules de TSO (Thierry Sabine organisation), le convoi avait franchi la frontière peu avant midi. Mais le bel ordonnancement de la caravane mécanique n'a pas résisté très longtemps au train trop lent qui lui était imposé. *« Nous roulions à 40 km/h*, explique Hubert Auriol, le leader du rallye en autos. *A cette allure, nous n'aurions pas rejoint N'Djamena avant le lendemain. De plus, c'était dangereux de rouler en convoi avec le manque de visibilité dû à la poussière. Avec d'autres, nous avons décidé de rejoindre N'Djamena au plus vite. »*

Epuisés par les deux étapes précédentes disputées dans la tempête de sable et obligés de rouler encore dans la poussière soulevée par le vent et les voitures qui ouvraient la marche, la plupart des motards – notamment ceux des trois grandes écuries italiennes (Cagiva, Gilera et Yamaha) – ont préféré stopper vers 16 heures. Il faudra l'intervention par radio de leurs managers, appelés par la direction de la course, pour convaincre les mieux nantis de repartir après deux heures de « grève ». En revanche, dix-neuf « privés » ont décidé de rester sur place pour la nuit. Ils auront, exceptionnellement, l'autorisation de rejoindre Sahr, terme de la deuxième étape tchadienne, en groupe et se verront infliger une pénalité de vingt-six heures.

Accablé par ces événements, et visiblement dépassé par une situation qui lui échappait un peu plus d'heure en heure, Gilbert Sabine était invité à se rendre à l'ambassade de France à 22 heures, alors que seulement six voitures et sept motos avaient rallié le bivouac. Quel était l'objet de cette réunion ? *« Rien de précis »*, se limitait-il à répondre à sa sortie après plus d'une heure d'entretien. La seule décision prise était de retarder de trois heures les départs jeudi matin et de faire disputer comme prévu l'étape de 695 kilomètres dans le sud du Tchad.

GÉRARD ALBOUY

Mauvais temps au Proche-Orient

Jérusalem sous la neige

Jérusalem sous la neige et l'ensemble du pays inondé par la tempête : Israël a commencé l'année sous de violentes intempéries.

Mercredi 1er janvier, toutes les routes d'accès à la ville sainte étaient fermées à la circulation, et le plateau du Golan restait inaccessible par la route. Les pluies les plus violentes se sont abattues sur le nord et le centre du pays, où la ville de Rehovot a enregistré 92,5 millimètres de pluie en vingt-quatre heures, soit un cinquième de sa moyenne hivernale. Dans la banlieue de Tel-Aviv, à Petah-Tikvah, deux cent quarante personnes ont dû être évacuées par la police, et des opérations de secours similaires ont été effectuées dans le nord du pays.

De manière générale, le Proche-Orient connaît depuis plusieurs jours des intempéries pour le moins inhabituelles : tempêtes de neige en Jordanie et au Liban, 60 centimètres de neige sur Amman, records de pluie à Chypre, pluies torrentielles en Egypte, en Syrie et en Israël. Avec des conséquences tantôt dramatiques, tantôt bénéfiques.

Si le port égyptien d'Alexandrie a dû être fermé, si les rues de Marsa-Matrouh ont été noyées sous 50 centimètres de pluie, le royaume de Jordanie – rationné en eau depuis 1989 – a accueilli avec satisfaction les très fortes pluies qui, pendant trois jours, se sont déversées sans discontinuer sur son sol : des précipitations trois fois supérieures à la normale saisonnière, soit *« la meilleure pluviométrie enregistrée en quarante années »*, selon M. Ali Abandah, directeur du département jordanien de météorologie. Selon les météorologues, la dépression qui touche actuellement le Proche-Orient devrait se maintenir jusqu'au vendredi 3 janvier, avant de s'éloigner vers la région du Golfe. – *(AFP, AP.)*

Des incidents ont marqué le Nouvel An dans plusieurs pays européens

Les réjouissances du Nouvel An ont été entachées d'incidents dans plusieurs pays d'Europe.

□ **En Allemagne**, deux policiers ont été grièvement blessés à Berlin lors d'une attaque par une vingtaine de Turcs dans le quartier de Tiergarten. Dans le quartier de Kreuzberg, une centaine d'« autonomes » ont bombardé les forces de l'ordre avec des pierres, blessant quatorze policiers. Par ailleurs, à Soemmerda (ex-RDA), une quarantaine d'extrémistes de droite qui attaquaient un foyer d'immigrés ont été repoussés par une intervention policière massive.

□ **Au Danemark**, la nuit de la Saint-Sylvestre a été marquée, à Copenhague et dans plusieurs villes de province, par une série d'actes de vandalisme, nous signale notre correspondante Camille Olsen. Dans la capitale, la police est intervenue pour empêcher les pillages de magasins. On a noté 415 sorties d'ambulances. Six policiers ont été blessés lors d'affrontements avec des individus souvent dissimulés derrière une cagoule ou un masque. Quinze personnes ont été interpellées. Les pompiers, appelés 209 fois pour éteindre des feux, ont parfois été accueillis à coups de pierres.

□ **En France**, si, sur les Champs-Elysées à Paris, des affrontements entre CRS et un groupe de casseurs n'ont duré que quelques instants, ils ont été plus violents au Havre (Seine-Maritime). Plusieurs dizaines de jeunes gens ont, dans la nuit de la Saint-Sylvestre, causé de nombreux dégâts dans une des principales artères de la ville et saccagé un centre commercial. Deux personnes ont été légèrement blessées. Selon la police, cette brusque flambée de violence a pour origine *« le climat qui règne dans les quartiers défavorisés de la ville »*.

DÉFENSE

Ancien secrétaire général de la défense nationale pendant l'affaire des « vedettes de Cherbourg »

Le général Bernard Cazelles est décédé

Le général d'armée (cadre de réserve) Bernard Cazelles, qui fut suspendu par le gouvernement de ses fonctions de secrétaire général de la défense nationale lors de l'affaire dite des « vedettes de Cherbourg » à la Noël 1969, est décédé mardi 31 décembre 1991 à Paris. Il avait quatre vingt-un ans.

Né le 19 octobre 1910 à Paris et Polytechnicien, Bernard Cazelles, officier d'artillerie, fut notamment, comme général de brigade, le fidèle chef du cabinet militaire de M. Pierre Messmer, ministre des armées, entre février 1960 et mai 1961, au moment où une partie des officiers de l'armée française en Algérie tentent de renverser le général de Gaulle au pouvoir. Il commandera ensuite l'école Polytechnique et deviendra major général de l'armée de terre, le numéro 2 de la hiérarchie de cette armée, sous les ordres du chef d'état-major, le général Emile Cantarel. En mars 1969, il est appelé par le premier ministre, M. Maurice Couve de Murville, à la succession du général Michel de Brébisson au poste de secrétaire général de la défense nationale où il est responsable de la coordination et de la préparation, pour le compte du gouvernement, de toutes les mesures de défense, y compris les ventes d'armes.

Dans la nuit de Noël 1969 commence l'opération baptisée *« Arche de Noé »* qui cache, en réalité, un nouvel exploit des services israéliens. Soumises à embargo après la guerre israélo-arabe dite de six jours, en juin 1967, cinq vedettes-rapides lance-missiles s'évadent clandestinement du port de Cherbourg, où elles avaient été construites au profit de la marine israélienne, et gagnent Haïfa le 31 décembre 1969.

Faux dossier

En accord avec le premier ministre de l'époque, M. Jacques Chaban-Delmas, le ministre d'Etat chargé de la défense nationale, M. Michel Debré, suspend aussitôt de leurs fonctions le général Cazelles et l'ingénieur général de l'armement Louis Bonte, directeur des affaires internationales à la Délégation ministérielle pour l'armement, qui devait mourir en juin 1971. Ces deux hommes étaient – le premier comme président, le second comme secrétaire général – les principaux responsables de la *Commission interministérielle pour* l'étude des exportations de matériels de guerre (CIEEMG) chargée de donner son avis sur tout transfert d'armes. Or, à la CIEEMG, avait été fourni un faux dossier par lequel les Israéliens prétendaient qu'ils renonçaient à leurs vedettes en faveur d'un armateur norvégien qui, en réalité, n'était qu'un prête-nom fictif derrière lequel ils se dissimulaient. Bernard Cazelles s'est toujours défendu d'avoir été, de quelque manière que ce soit, un complice des Israéliens et, du reste, le gouvernement n'a jamais étayé publiquement ses décisions.

Le 7 janvier 1970, le conseil des ministres mettait fin aux fonctions du général Cazelles, sans lui proposer une autre affectation. En mars 1971, l'intéressé demandait à quitter l'armée avec six mois d'avance sur la limite d'âge de son rang. Ce fut accepté le 21 avril 1971. Le président de la République, Georges Pompidou, a tenu à lui rendre hommage en conseil des ministres en faisant diffuser ensuite ce propos : *« Rien n'avait porté atteinte à l'honneur et au dévouement à la cause publique et à l'armée du général Bernard Cazelles »*.

JUSTICE

En Dordogne

Une commune condamnée par le Conseil d'Etat pour un incendie mal éteint

La commune de Firbeix et le service départemental d'incendie de la Dordogne viennent d'être condamnés par le Conseil d'Etat à la réparation de préjudices à la suite d'un incendie mal éteint. Il leur faudra verser 940 840 francs aux assureurs du château de Firbeix qui, le 20 janvier 1984, avait été la proie des flammes. La part incombant à la commune seule – 776 611 francs – représente l'équivalent de son budget annuel de fonctionnement.

Firbeix, 366 habitants, ne dispose pas de pompiers. Ce sont donc ceux de la commune voisine, La Coquille, qui étaient intervenus. Ils avaient maîtrisé le sinistre, mais, après leur départ, le feu avait repris. Le propriétaire du château et ses assureurs ont estimé que les pompiers avaient mal évalué les risques de rallumage et ont déposé une requête devant le tribunal administratif de Bordeaux. Celui-ci se déclarait incompétent, ce que contesta la cour d'appel administrative qui reconnut, aussi, que les pompiers n'auraient pas dû quitter les lieux si précipitamment. Le recours déposé par la municipalité de Firbeix auprès du Conseil d'Etat confirma cette responsabilité.

Le maire de Firbeix, M. Gilbert Deffes, compte bien que ses assureurs couvriront la quasi-totalité de la somme à verser. Le montant de la franchise qui restera à la charge de la commune mettra néanmoins à mal les finances locales, éprouvées déjà par des travaux de forage rendus nécessaires par les dernières années de sécheresse. Plus qu'inquiet, il est indigné : *« Les pompiers ne dépendent pas de la commune*, se plaint-il. *Pourquoi devrions-nous alors supporter les conséquences de leur intervention ? »*

ECHECS

Le tournoi de Reggio-Emilia

Guelfand résiste à Kasparov

Après une journée de repos, le tournoi de Reggio-Emilia (Italie) a repris son cours mercredi 1er janvier. L'humeur était belliqueuse en ce début d'année puisque quatre des cinq parties de la cinquième ronde ont eu un résultat positif.

Guelfand, sixième joueur mondial, a résisté cinq heures devant Kasparov et obtenu le partage du point. Il reste le seul des dix participants encore invaincu. Karpov, vainqueur de Gourevich, a rejoint le champion du monde au classement provisoire. Anand et Ivantchouk, battus au tour précédent, se sont vengés sur Polougaïevski et Khalifman, tandis que Beliavsky marquait son premier point aux dépens de Salov.

Classement après cinq rondes : 1. Anand et Guelfand, 3,5 ; 3. Kasparov et Karpov, 3 ; 5. Ivantchouk et Khalifman, 2,5 ; 7. Polougaeïvski et Gourevich, 2 ; 9. Salov et Beliavksy, 1,5. Il reste quatre rondes.

LÉGION D'HONNEUR

Nous publions la liste des promotions et nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur parues au *Journal officiel* du 1er janvier 1992 (*le Monde* du 2 janvier).

Grande chancellerie

M. Jean Coulomb grand-croix

Est élevé à la dignité de *grand-croix* :

M. Jean Coulomb, universitaire, membre de l'Institut.

Sont élevés à la dignité de *grand officier* :

MM. André Blanc-Lapierre, universitaire, membre de l'Institut ; Hubert Landais, ancien directeur des musées de France ; Max Querrien, ancien président de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites ; Etienne Wolff, de l'Académie française.

Est promu *commandeur* :

M. Maurice du Mesnil, ancien ingénieur général des télécommunications.

Sont promus officiers :

MM. Ahmed Abbes-Louslaty, ancien attaché de préfecture ; Jean Chastang, maire honoraire ; Charles Donadille, ancien chef de centre des postes et télécommunications ; Jérôme Gastaldi, notaire honoraire ; Marcel Helly de Tauriers, conservateur honoraire des hypothèques.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Robert Burlion, magistrat honoraire ; Maurice Cheinet, ancien chef de service de préfecture ; Jean-François Conti, directeur d'école honoraire ; Jean Courrège, ancien administrateur de la France d'outre-mer ; Philippe Godin, commissaire divisionnaire honoraire de la police nationale ; Albert Gueroult, docteur en médecine ; Jean Hugonet, ancien administrateur de l'assemblée de l'Union française ; Serge Segall, ancien commissaire général adjoint aux prix ; Ignace Soliva, substitut du procureur général honoraire près la cour d'appel de Besançon.

Premier ministre

Sont promus *commandeur* :

MM. Yves Boulogne, vice-président du comité international Pierre-de-Coubertin ; André Danzin, expert scientifique.

Sont promus *officiers* :

MM. Michel Bidron, adjoint au maire de Châtellerault ; Albert Lemblé, ancien chef d'entreprise ; Michel de Mourgues, administrateur de la Banque régionale d'escompte et de dépôt ; Charles Muller, vice-président du Conseil international de la langue française.

Sont nommés *chevaliers* :

Mme Paulette Babiz, née Rosenberg, ancienne commerçante ; MM. Raymond Baltenweck, président du comité économique et social d'Alsace ; Raymond Borde, conservateur de la cinémathèque de Toulouse ; Mme Marie-Angélique Carlotti, fondatrice de l'Association pour la rééducation professionnelle et l'intégration des personnes handicapées ; Paule Dort, née Renaud, chef du bureau de la formation et de la communication à la direction des services administratifs et financiers ; MM. Hubert Guerrand, conseiller du commerce extérieur de la France ; Pierre Jourdan Barry, président-directeur général de société ; Philippe Kohn, déporté résistant ; Antoine Lazarus, professeur des universités ; Mme Jacqueline Mengin, née Blanchet, vice-présidente du Conseil national de la vie associative ; MM. Claude Pons, responsable d'un laboratoire d'équipement électronique de pointe ; Jean-Michel Quatrepoint, journaliste ; Gilbert Roos, délégué régional du Conseil représentatif des institutions juives de France ; Michel Suveg, sous-directeur au service juridique et technique de l'information ; Jacob Szmulewicz, ancien résistant.

PROMOTION DU TRAVAIL

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Guy Aubigny, ingénieur général à France Télécom ; René Cugini, président d'une union départementale de confédération syndicale ; Lucien Dumont, directeur administratif d'une société ; Marie-Jeanne Golliard, née Rigault, directrice d'une entreprise de constructions métalliques et navales ; Michel Goubaud, président-directeur général d'une société ; Gaston James, président d'une association de retraités ; Eléonore Korval, président d'un centre de gestion des œuvres sociales des ouvriers dockers ; Maurice Lemainque, président de la Fédération nationale des sociétés coopératives de production du bâtiment et des travaux publics ; Guy Lurquin, boulanger-pâtissier ; Charles Montet, président régional du crédit maritime ; Bruno Pampagnin, président-directeur général de société ; Clémentin Philippe, président-directeur général de société ; Lucien Rault, agent spécialiste ; Robert Simon, ingénieur d'études et de fabrications de 1re classe ; Victor Tatry, président-directeur général de société ; Antoine Vieira, président-directeur général de société.

Education nationale

Sont promus *officiers* :

MM. Claude Chastel, professeur des universités ; Antoine Culioli, professeur des universités ; Yves Mahé, inspecteur d'académie ; Georges Pineau, inspecteur général de l'éducation nationale ; Marcel Salagnac, architecte honoraire ; Pierre Vellas, professeur des universités, université Toulouse-I ; Maurice Vergnaud, inspecteur général de l'éducation nationale honoraire.

Sont nommés *chevaliers* :

Mme Paulette Berthet, née Martin, secrétaire d'administration scolaire et universitaire à Vesoul ; MM. René Bogaert, conseiller d'administration scolaire et universitaire honoraire ; Jean Boisivon, professeur des universités ; Mmes Colette Boyer, inspecteur de l'éducation nationale ; Colette Carrère, née Ferrou, proviseur de lycée technique à Châtenay-Malabry ; MM. Fernand Carton, professeur des universités honoraire ; Claude Combes, professeur des universités ; Jean Crabol, professeur des universités émérite ; Mme Andrée Decobert, née Ferez, directrice d'école maternelle à Saint-Venant ; M. Guy Ducrot, professeur des universités, praticien hospitalier des centres de soins, d'enseignement et de recherche dentaires de Reims ; Mmes Régine Dupraz, née Roch, directrice d'école maternelle à Moirans ; Simone Fehlmann, née Dudemaine, inspecteur de l'enseignement technique de l'académie de Caen ; MM. Jean-Paul Jacqué, professeur des universités, université Strasbourg-II ; Paul Magnan, inspecteur départemental de l'éducation nationale honoraire ; Mme Lucile Marbeau, née Alaroze, inspecteur d'académie honoraire ; MM. Marcel Pacaut, professeur des universités honoraire ; Jacques Picard, professeur des universités, praticien hospitalier ; Mme Danielle Plumard de Rieux, née Navarre, principal de collège à Saint-Gratien ; Mme Marie Rohan, proviseur de lycée à Ermont ; MM. Jean Sanchez, inspecteur départemental de l'éducation nationale ; Dominique Siciliano, inspecteur général de l'éducation nationale ; Mme Rita Thalmann, professeur des universités, université Paris-VII ; MM. Gérard Thirion, doyen de l'inspection générale des bibliothèques ; Marcel Vigreux, professeur des universités à l'université de Dijon.

Economie finances et budget

Est promu *commandeur* :

M. Jacques Mayoux, inspecteur général des finances honoraire.

Sont promus *officiers* :

MM. Gilles Brac de la Perrière, président-directeur général de banque ; James Charrier, président de chambre à la Cour des comptes ; Michel Gallot, président de banque ; René Gribe, président-directeur général de société ; Jacques Rémy, contrôleur financier ; Jacques Waitzenegger, administrateur, conseiller du président d'une banque.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Michel Astorg, conseiller maître à la Cour des comptes ; René Barbier de la Serre, directeur général dans une banque ; André Barilari, chef de service au ministère ; Mme Hélène Bon, née Guerre, expert-comptable, commissaire aux comptes ; MM. Jacques Caillaud, conservateur des hypothèques à Melun ; Georges Capdeboscq, conseiller maître à la Cour des comptes ; Pierre Chiron, ancien gestionnaire, administrateur ; M. Guy Degas, ancien directeur dans une société ; Christian Giacomotto, président de banque ; François Gounod, ancien directeur de banque ; Mme Eliane Jannic, née Basty, agent de constatation principal des impôts à Quimper ; Charles Jurgensen, inspecteur général des finances ; Mlle Josette Lapeyre, contrôleur divisionnaire des impôts à Lyon ; M. André Le Thomas, commissaire du gouvernement auprès de la mission de contrôle des activités financières ; Mme Micheline Lorenzi, née Reveillard, agent de constatation principal des impôts à Orléans ; MM. Patrick Lucas, président d'un syndicat professionnel ; Gérard Machet de la Martinière, inspecteur général des finances ; Serge Plumelle, président-directeur général de compagnies d'assurances ; Jean Pourcel, contrôleur divisionnaire des douanes à Paris ; Mme Etiennette Rebecchi, née Chalançon, contrôleur des impôts à Valence ; MM. Serge Rechter, secrétaire général de l'Association française des banques ; Auguste Santolino, ancien directeur de banque ; Auguste Sitbon, receveur principal régional des douanes à Roissy.

Industrie et commerce extérieur

Est promu *commandeur* :

M. Roger Fauroux, ancien ministre.

Sont promus officiers :

MM. Christian Legrez, ancien président du directoire d'une société de prêt-à-porter ; Claude Peninque, conseiller de groupes industriels ; Yves Rocher, président-directeur général de laboratoires de biologie végétale.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Pierre Benhamou, président-directeur général de société ; Emile Duteil, imprimeur ; Pierre Ecoiffier, directeur général de société ; Jean Freidel, président-directeur général de société ; Francis Lorentz, président-directeur général d'un groupe informatique ; Marcel Louvet, président-directeur général de société ; Mme Rosette Met, née Lapidus, dite Torrente, président-directeur général d'une société de haute-couture ; MM. Moïse Scetbon, ancien directeur de société ; Jacques Saint-Guilhem, président-directeur général de société ; Jean-Louis Silvant, directeur dans une société de construction d'automobiles ; Marcel Vezinat, délégué général d'un syndicat professionnel.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Sont promus *officiers* :

MM. Robert Curti, délégué général de la chambre de commerce franco-tchécoslovaque; Robert Mallet, président-directeur général de société.

Sont nommés *chevaliers* :

Mme Jeanne Dench, née Alcardo, ancien agent contractuel ; MM. Michel Dubois, président de société ; Adrien Duvillard, directeur d'essai dans une société ; Jean Etienne, ancien président-directeur général de société ; François Larger, président d'un directoire de société ; Pierre Letzelter, président-directeur général de société ; Jean Pallas, ancien importateur-exportateur.

ARTISANAT COMMERCE ET CONSOMMATION

Sont promus *officiers* :

MM. Jean Augeard, président de la chambre régionale de commerce et d'industrie de Lorraine ; Joseph Devaux, ancien président de la chambre des métiers de l'Aveyron.

Sont nommés *chevaliers*

MM. Michel Anglade ; Patrick Barthe, président-directeur général de société ; Maurice Brûlé, président-directeur général de société ; Denys Brunel, directeur général d'un groupe commercial ; Jean Delacroix, président-directeur général de société ; Michel Ledun, premier vice-président de la chambre de commerce et d'industrie de Fécamp ; Georges Pithioud, président de la Fédération nationale du commerce et de la réparation du cycle et du motocycle ; Guy Wallier, administrateur.

Postes et télécommunications

Est promu *commandeur* :

M. Pierre Favier, vice-président du comité interministériel de l'informatique et de la bureautique.

Sont promus *officiers* :

MM. André Darrigrand, chef du service de l'inspection générale ; Maurice Gaucherand, ingénieur général à France Télécom ; Georges Guéron, directeur général d'une société ; François Hestin, président de sociétés de La Poste ; Jean-Pierre Poitevin, ingénieur général à France Télécom.

Sont nommés *chevaliers* :

Mme Odette Belleselve, née Glise, ancienne vice-présidente d'une société de personnel ; MM. Christian Bisiaux, directeur des centres financiers de La Poste en Ile-de-France ; Michel Cabart, directeur général de la Fédération nationale de la presse française ; Daniel Chatain, ingénieur général au Centre national d'études des télécommunications ; Albert Eglizeaud, directeur des services communs de comptabilité de Bretagne ; Alfred Guth, ancien directeur régional adjoint à France Télécom ; Jacques Marçot, chef de section syndicaliste ; Michel Maurel, chef de service départemental de La Poste de la Meuse ; Roland Moreno, administrateur de sociétés ; Jean-Claude Vicarini, ingénieur général à France Télécom ; Bertin Vidallet, directeur délégué pour la délégation Midi-Atlantique de La Poste.

Affaires étrangères

PERSONNEL

Est promu *commandeur* :

M. Pierre-Louis Blanc, ambassadeur de France en mission à l'administration centrale.

Sont promus *officiers* :

MM. André Baeyens, ministre plénipotentiaire à l'administration centrale ; Pierre Cornée, ambassadeur de France au Botswana ; Claude Harel, directeur général des relations culturelles, scientifiques et techniques ; René Ala, ambassadeur de France près le Saint-Siège ; François Scheer, secrétaire général du ministère des affaires étrangères.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Hubert Colin de Verdière, ambassadeur de France en Iran ; Jacques Domorand, consul général de France à Mons ; Jean-Bernard Devaivre, conseiller du président d'une société nationale ; Mme Colette Grandemange, épouse Costille, secrétaire administratif à l'administration centrale ; Ginette Guillot, épouse Le Gallou, ancien adjoint administratif ; M. Christian Prettre, ambassadeur de France en Norvège.

PROTOCOLE

Est promu *commandeur* :

M. Paul Vuillard, avocat à la cour d'appel de Lyon.

Sont promus officiers :

Mgr Pierre Duprey, secrétaire du conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens ; MM. Gilbert Mille, ancien cadre d'Air France ; François Moreau de Balasy, vice-président délégué de l'Association pour la communauté atlantique.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Georges Charitons, ancien fonctionnaire international ; Jean-Noël Gallois, délégué d'une banque (Malaisie) ; Michel Guerry, délégué général de société (Grèce) ; Roger Hernandez, directeur de banque (Brésil) ; Georges Hild, ingénieur directeur de société (Belgique) ; André Iconomoff, directeur régional de société (Philippines) ; André-Yves Istel, président de société (Etats-Unis) ; Mme Geneviève Laporte, écrivain journaliste ; MM. Michel Larrouilh, président-directeur général de banque (Etats-Unis) ; Michel Lemay, président-directeur général de société (Belgique) ; Pierre Majani, ancien président-directeur général de société (France) ; André Martin, membre de la division théorique du CERN (Suisse) ; Jacques Renaud, représentant d'un groupe industriel (Etats-Unis) ; Louis Rey, biologiste.

ÉTRANGERS EN FRANCE

Sont promus *officiers* :

MM. Karl Hulten, directeur de l'Institut des hautes études en arts plastiques ; Raffaele Levi, président de sociétés et animateur d'associations pour les échanges internationaux.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Pol Bury, artiste peintre ; José Dos Santos Teixeira, directeur général d'une compagnie d'assurances ; Mohamed Jemmali, directeur de recherches à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ; Emilio Picasso, docteur en physique ; Axel Ruckert, dirigeant de sociétés ; Lodewijk Woltjer, astronome à l'Observatoire de Haute-Provence.

Affaires européennes

Sont promus *commandeurs* :

MM. Maxime de Cadenet, ancien ingénieur en chef des postes et télécommunications ; Germain Desbœuf, ancien responsable régional du Mouvement fédéraliste européen.

Sont nommés *chevaliers* :

Claude Boutteville, directeur général de société ; Jean-Louis Cadieux, fonctionnaire à la Commission des Communautés européennes ; Hervé Caron, directeur dans une société ; Régis Malbois, fonctionnaire à la Commission des Communautés européennes ; Charles Zaegel, ancien fonctionnaire à la Commission des Communautés européennes.

ACTION HUMANITAIRE

Est promu *officier* :

M. Yves Gaubert, ancien médecin.

Est nommé *chevalier* :

Père Georges Charbonnier, prêtre.

Fonction publique et modernisation de l'administration

Sont promus *officiers* :

MM. André Bourtayre, inspecteur général circonscriptionnaire des postes et télécommunications ; Gérard Ducher, président de chambre à la Cour des comptes ; Claude Guillabert, inspecteur général des postes et télécommunications.

Sont nommés *chevaliers* :

Mme Marie Beneyton, née Courmier, conseiller au tribunal administratif de Clermont-Ferrand ; MM. Jean-Louis Chartier, président de la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France ; Jean-François Collinet, conseiller maître à la Cour des comptes ; Jean-Marie Duval, sous-préfet d'Alès ; Philippe Georges, directeur de l'institut régional d'administration de Lille ; Gabriel Toury, chef du bureau des stages à l'Ecole nationale d'administration ; Yves Voirin, sous-préfet de Sens.

Ville et aménagement du territoire

Sont promus *officiers* :

MM. Guy Baillet, maire de Langres ; Patrice Becquet, directeur du Conservatoire de l'espace littoral ; Léon Fatous, maire d'Arras ; Pierre Garcette, conseiller auprès du président du service social du travail du Nord.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jean Badet, conseiller municipal de Mérignac ; Louis Besson, ancien ministre ; Pierre Calame, président de la Fondation pour les progrès de l'homme ; Jean Dehandschoewercker, président de la chambre régionale des métiers du Nord ; Jacques Goulesque, maire de Carmaux ; le pasteur André Rodenstein, membre du Conseil national des villes.

Justice

Est promu *commandeur* :

M. Alain Plantey, conseiller d'Etat.

Sont promus *officiers* :

MM. Jacques Basse, procureur général près la cour d'appel de Douai; André Benhamou, conseiller à la Cour de cassation; Jean Chanteloube, président de chambre honoraire au tribunal de commerce de Paris; Pierre Daumas, ancien président du tribunal administratif de Paris ; Hubert Douvreleur, premier président de la cour d'appel de Bourges ; Jacques Dreyfus, avocat au barreau de Paris ; René Duquenne, huissier de justice honoraire à Paris; Gérard Marie, président de chambre honoraire à la cour d'appel de Saint-Denis-de-la-Réunion ; Dieudonné Mandelkern, conseiller d'Etat ; Yves Monnet, avocat général à la Cour de cassation ; Xavier Nicot, conseiller à la Cour de cassation; François Sarda, avocat au barreau de Paris; Roland Schwob, avocat au barreau de Mulhouse.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. René Adabosse, avocat au barreau de Paris; Gabriel Bestard, procureur général près la cour d'appel de Fort-de-France; Roger Caralp, substitut du procureur général près la cour d'appel de Versailles; Yves Chartier, conseiller à la Cour de cassation ; Claude Cherrier, président de chambre au tribunal de commerce de Paris ; Jean-Paul Collomp, premier président de la cour d'appel de Nouméa; Pierre Decheix, président de chambre à la cour d'appel de Paris ; Jean-Pierre Dintilhac, magistrat ; Jean-Marie Gonnard, président de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles ; François Guerin-Boutaud, avocat général près la cour d'appel d'Angers; Mmes Andrée Jacquard, épouse Chauleur, conservateur en chef du Patrimoine ; Martine Laroque, conseiller d'Etat ; Christiane Letulle, épouse Joly, notaire associé à Paris; MM. Jean Levanti, premier président de la cour d'appel de Grenoble ; Claude Michel, avocat au barreau de Bobigny; Pierre Naudet, avocat honoraire au barreau de Paris; Jean-Louis Portes, président honoraire de tribunal administratif; Louis-Marie Raingeard de la Blétière, directeur de l'administration générale et de l'équipement ; Jean-François Rerolle, avocat général près la cour d'appel de Rennes; Mme Jacqueline Socquet-Clerc, épouse Lafont, avocat au barreau de Paris ; MM. Edgar Van Den Herreweghe, avocat au barreau d'Amiens ; Adolphe Wagner, président de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Colmar; Mme Jacqueline Tuffelli, épouse Postel-Vinay, médecin-chef au centre pénitentiaire de Fresnes.

Défense

Sont promus *officiers* :

MM. Robert Langlois-Meurinne, administrateur civil hors classe ; François Le Menestre, directeur général adjoint d'une société.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Pierre Baradat, directeur dans une société ; Gérard Foncelle, pilote de réceptions ; Camille Grimal, professeur agrégé ; Antoine Laffont, chef de service administratif ; Jean Le Cuff, directeur technique dans une société ; Yves Monfort, administrateur civil hors classe, sous-directeur ; Roger Paubel, ingénieur en chef des ponts et chaussées ;

Intérieur

Est promu *commandeur* :

M. Claude Bussière, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône.

Sont promus *officiers* :

MM. Christian Bec, ancien directeur départemental des services d'incendie et de secours du Calvados ; Roger Berg, secrétaire général du consistoire central des israélites de France et d'Algérie ; Fernand Berthouin, député honoraire ; Michel Desmet, préfet de Maine-et-Loire ; Charles Fenain, maire honoraire de Douai (Nord) ; Marie-Robert Flocard, ancien maire de Giroussens (Tarn) ; Mgr André Girard, ancien vicaire général ; MM. Jean-Paul Marty, préfet de la Loire ; Jean-François Rocher, ancien maire de Vellèches ; Paul Roux, préfet honoraire ; Jacques Serre, ancien inspecteur général de l'administration.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Roger Agdaian chef inspecteur divisionnaire de police ; Pierre Audy, chef de centre interdépartemental du déminage de La Rochelle ; Charles Basso, directeur général de l'administration du département de l'Hérault ; Georges Berthier, conseiller général de la Nièvre, ; Yves Bertrand, contrôleur général de la police nationale ; Claude Bonnardel, commissaire divisionnaire de la police nationale ; Maurice Brun, ancien député ; Mgr Jean-Baptiste Brunon, ancien évêque de Tulle ; MM. Robert Castellani, sous-préfet ; Khaled Cheikh, sous-préfet de Carpentras ; Marcel Chirol, contrôleur général de la police nationale ; Roger Correze, ancien député ; Jacques Deschamps, sous-préfet de Draguignan ; Alain Gehin, sous-préfet du Havre ; Claude Guéant, préfet des Hautes-Alpes ; Héric Guérin du Grandlaunay, sous-préfet de Saint-Nazaire ; Yves Henry, secrétaire général de la préfecture de Meurthe-et-Moselle ; Anselme Hoarau, sous-préfet de Bellac ; Pierre Laulom, conseiller général des Landes ; François Leonelli, préfet des Hautes-Pyrénées ; Alain Marc, sous-préfet honoraire ; André Méric, ancien ministre ; Vincent Mir, maire honoraire de Saint-Lary-Soulan ; Mohamed Mohamed-Zeina, ancien député de la Grande-Comore ; Mme Raymonde Marie, Louise, Monteil, née Derrives, déléguée départementale du médiateur de la République (Bouches-du-Rhône) ; Mgr Michel Moutel, évêque de Nevers ; MM. Pierre Ottavi, contrôleur général de la police nationale ; Georges Padoly, sous-préfet de Rambouillet ; Michel Petot, commandant de la police nationale ; Jean-François Picheral, ancien conseiller régional ; Georges Prudhomme, conseiller général de la Seine-Saint-Denis ; Daniel Renaud, ancien maire de Saint-Germain-de-Lusignan (Charente-Maritime) ; Jacques Salviat, maire de Villac (Dordogne) ; Jean-Pierre Segal, médecin-chef à la préfecture de police ; Guy Vadepied, ancien député ; Jean-Paul Verrier, maire de Villebarou (Loir-et-Cher) ;

Culture et communication

Sont promus *commandeurs* :

MM. Jean Grundler, président d'une association culturelle du ministère ; Henri Queffelec, écrivain.

Sont promus *officiers* :

MM. Michel Ciry, artiste peintre ; Jean, Marcel Desailly, artiste dramatique ; Jacques London, imprimeur d'art ; Albert Memmi, universitaire ; Alain Poiré, producteur de films ; Emile Rostain, restaurateur de tableaux ; Jean Vauthier, auteur dramatique.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Robert Alvado, directeur adjoint du théâtre et des spectacles ; Georges Arditi, artiste peintre ; Francis Beck, administrateur civil ; Mme Catherine Bodet, dite Catherine Lara, compositeur ; M. Jean Brun, dit Dréjac, auteur ; Marc Camoletti, auteur dramatique ; Mme Geneviève Collin, épouse Vaucaire, dite Cora Vaucaire, artiste de variétés ; MM. Louis Dartigues, ancien secrétaire général de la rédaction d'un quotidien régional ; MMmes Régine Deforges, épouse Wiazemsky, écrivain ; Andrée-Madeleine Duchet, secrétaire générale d'une association culturelle ; MM. Guy Dupuy, fabricant d'automates ; Pierre Fabius, antiquaire ; Serge Flateau, membre du comité directeur d'une association culturelle ; Henri Gaudin, architecte ; Claude Heymann, réalisateur ; Jean Lebrat, président de l'établissement public du Grand Louvre ; René Lucot, réalisateur de films ; Bernard Pingaud, romancier ; Claude Pinoteau, metteur en scène de cinéma ; MMmes Dominique Rolin, épouse Milleret, écrivain ; Marceline Rozenberg, épouse Ivens, dite Marceline Loridan, réalisatrice ; MM. Maxime Saury, clarinettiste ; Jacques Siclier, critique cinématographique ; Pierre Vial, pensionnaire de la Comédie-Française ; François-Henri de Virieu, journaliste.

COMMUNICATION

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Laurent de Brunhoff, peintre ; Francis Denel, directeur des archives audiovisuelles de l'INA ; Bruno Desbarats, président-directeur général de société ; Jean-Marie Desgrées du Lou, président-directeur général d'une société de publications ;

Agriculture et forêt

Est promu commandeur :

M. Jacques Mesnier, président fondateur d'une université du vin.

Sont promus *officiers* :

MM. Joseph Ariaux, président de la chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire ; Emile Chanriond, directeur général honoraire de la caisse de mutualité sociale agricole de l'Isère ; Elie Madier, ancien président de la commission du remembrement ; Bernard Saillet, délégué national aux actions de restauration des terrains en montagne ; André Tailleur, ancien directeur général adjoint de société ; Constantin Vago, directeur honoraire au centre de recherches de pathologie comparée à l'Institut national de la recherche agronomique ; Louis Vaillant, inspecteur général de l'agriculture.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Max Aubert, président d'une université du vin ; Jean Baubet, ancien vice-président d'une fédération départementale de syndicats d'exploitants agricoles ; Roger Bidault, ancien président d'une fédération départementale de syndicats d'exploitants agricoles ; Jean-Louis Boucaud, vice-président de la Foire nationale des vins de Saône-et-Loire ; Charles Boueilh, président de caisse locale de mutualité agricole ; Paul Clo, président de la fédération départementale des coopératives de l'Isère ; Antoine Cogitore, président honoraire du Comité national d'appellation d'origine des fromages ; René Forgues, ancien président du directoire de la société d'intérêt collectif agricole des Pyrénées-Atlantiques ; Jean Gallin-Martel, chef du service agriculture à la direction départementale de l'agriculture et de la forêt de l'Isère.

MM. Roger Ginoux, directeur régional de l'agriculture et de la forêt des Pays de Loire ; André Hugon, agriculteur, vice-président du conseil général de la Lozère ; Guy Labrux, ancien directeur général de la coopérative agricole de céréales du bassin de l'Adour ; Jean Lachaussée, chargé de mission permanente d'inspection interrégionale Rhône-Alpes-Auvergne ; Henri Lefèvre, ancien directeur d'un collège d'enseignement technique horticole ; Maurice Maignan, président de la chambre d'agriculture de l'Orne ; Gilbert Marchais, ancien agriculteur ; Jean Mellin, délégué régional de l'Office national interprofessionnel des vins ; Léon Muller, président de la fédération régionale des syndicats d'exploitant agricoles de Lorraine ; François Pantaloni, sous-directeur du travail et de l'emploi ; Michel Plantain, président des industriels laitiers de la Loire ; Victor Priou, président du syndicat intercommunal pour l'adduction d'eau potable de la région Ouest ; Jean Raoul, directeur départemental de l'agriculture et de la forêt du Puy-de-Dôme ; Ferdinand Rousset, ancien agriculteur, président du comité de développement de Haute-Saintonge ; Louis Saint-Lébé, chef du département de physiologie végétale et écosystèmes ; Pierre-François Valéry, directeur général de la caisse régionale de Crédit agricole mutuel des Pyrénées-Orientales.

Affaires sociales et intégration

Est promu *commandeur* :

M. Robert Kilss, président de l'Académie nationale de médecine.

Sont promus *officiers* :

MM. Jean Augeai, président national des Français d'Afrique du Nord, d'outre-mer et leurs amis ; Pierre Bobée, ancien médecin ; Ernest Bonnaix, président national de l'Organisation autonome nationale de l'industrie et du commerce; Christian Cabrol, professeur des universités ; Philippe Cadène, délégué général de la Fédération hospitalière de France; André Chaudières, délégué général d'une fondation pour le logement des plus défavorisés ; Jean Colonna d'Istria, ancien chirurgien ; Guy Delorme, professeur des universités; Jacques Dubuisson, ancien président du conseil d'administration de la caisse maladie des travailleurs salariés du Nord ; Georges Fraize, président d'œuvres sociales; Paul German, ancien médecin spécialiste; André Poteau, administrateur d'une institution de retraites des ingénieurs et des cadres.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jacques Abbatucci, professeur des universités, directeur honoraire d'un centre régional de lutte contre le cancer; Michel Bellet, professeur des universités, chef de service hospitalier; Louis Bermond, secrétaire général d'une association ; Jean Berthon, ancien directeur général d'une société mutualiste d'anciens combattants, prisonniers et victimes de guerre ; Claude Bohuon, professeur des universités, chef du département de biologie clinique d'un institut; Gabriel Bouchard, président d'une association départementale de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence; Philippe Boust, directeur des relations extérieures de laboratoires pharmaceutiques ; Mme Sarah Cucinc, dite Sophie, épouse Navarro, ancienne directrice d'un service social d'aide aux étrangers; MM. Charles Delehaye, directeur médical d'une polyclinique ; Claude Dubois, conseiller de direction d'une association générale de retraites; Mme Augusta Duhamel, épouse Prud'Homme, ancienne directrice à l'assistance publique; MM. Henri Duval, directeur général d'une caisse de retraites des ingénieurs, cadres et assimilés; Mohammed El Arifi, porte-drapeau d'une amicale d'anciens combattants français et musulmans; Mmes Marie-Josèphe Evrard, épouse Floquet, présidente d'une association pour la réinsertion et l'accueil des oubliés ; Fanny Fuchs, épouse Kowal, médecin ; MM. Michel Galioit, président du conseil d'administration d'une union de recouvrement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales; Louis Gerriet, président d'une union départementale d'associations de donneurs de sang bénévoles; Claude Gubler, inspecteur général des affaires sociales; Salomon Hadjez, avocat honoraire, président d'honneur de la commission juridique du Groupement national pour l'indemnisation des rapatriés ; Mme Jacqueline Jouanneau, épouse Barincou, conseiller technique auprès de la direction des affaires sociales d'un département ; MM. Alain Le Meur, président de la Fédération nationale des mutilés et réformés militaires, veuves, orphelins et ascendants; Jean Maisonnet, vice-président du conseil général du Puy-de-Dôme; Marcel Mayer, professeur des universités; Georges Mazoyer, ancien médecin spécialiste; Jean-Jacques Merland, professeur des universités; Patrick Missika, professeur des universités, praticien hospitalier; Raoul Montois, ancien médecin; Alphonse Padovani, président du conseil d'administration d'une caisse d'allocations familiales ; André Pécheux, président du conseil d'administration d'une mutuelle; Guy Piau, directeur d'un centre hospitalier; Pierre Piedplat, ancien directeur d'un centre d'hébergement ; Georges Pipon, vice-président d'une union de mutuelles ; Mme Claude Raffi, épouse Perrilliat, directrice générale d'un centre d'audiométrie et médico-psychopédagogique ; M. René Royer, professeur des universités ; Mme Rolande Ruellan, directrice de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés; Yvette Séva, épouse Poujade, ancienne infirmière ; MM. Georges Sochet, président du conseil d'administration d'une caisse régionale d'assurance maladie ; Gérard Tarrazi, directeur d'un centre hospitalier général; Paul Veit, président d'une commission au Bureau international d'audiophonologie ; Mme Marie-Madeleine Vincent, épouse Henrion-Courtot, vice-président national de l'association «SOS village d'enfant» de France; M. Tobie Zakia, médecin-conseil régional.

TRAVAIL, EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Est promue *commandeur* :

Mme Augustine Jouhaux, née Bruchlen, ancienne directrice du bureau de correspondance en France du Bureau international du travail.

Sont promus *officiers* :

MM. Claude Bloch, président-directeur général de sociétés ; René Bordier, directeur de société.

Sont nommés *chevaliers* :

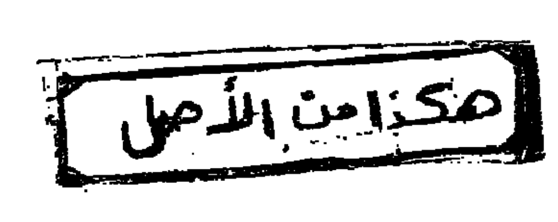
MM. Marcel Bertaux, ancien directeur d'un centre de formation professionnelle pour adultes ; Lucien Brams, chef de mission interministérielle de recherche ; Jean Caviale, directeur délégué à l'Association pour la formation professionnelle des adultes ; Pierre Chouzenoux, directeur général des relations sociales et humaines d'une société ; André Delcambre, ancien ingénieur commercial de firmes européennes ; Paul Dupuis, directeur départemental du travail et de l'emploi ; Louis Guillaume-Biard, président d'un groupement d'ASSEDIC ; Roger Jaccard, ancien directeur général d'une chambre syndicale des industries métallurgiques ; Dominique Jaubert, secrétaire général adjoint d'un syndicat de mineurs ; Bernard Legrand, président-directeur général d'un groupe industriel ; Jean Mora, président d'un centre interprofessionnel de perfectionnement du personnel d'encadrement ; Henri Moulard, président-directeur général d'une société bancaire ; Roger Peylet, directeur de la Société des cuisiniers de France ; Bernard Quintreau, responsable de la formation professionnelle d'une union régionale syndicale ; Lucien Richard, conseiller technique du directeur des relations du travail ; Emmanuel Rodrigue, président-directeur général d'une société ; Marcel Roy, directeur de la Maison de la promotion sociale ; Mme Olga Saurat, née Lemesle, présidente nationale de la Société des meilleurs ouvriers de France ; M. Albert Waller, chargé de mission bénévole (travail et emploi) auprès d'un magistrat.

DROITS DES FEMMES ET VIE QUOTIDIENNE

Sont nommés *chevaliers* :

Mmes Marie Bodin, ancienne infirmière militaire ; Joëlle Brunerie, épouse Kauffmann, gynécologue ; M. René Durand, directeur de collège pour handicapés ; Mmes Nicole Eizner, directeur de recherches au CNRS ; Josette Mathey, épouse Boisgibault, responsable du Mouvement français pour le planning familial ; Jeanne Quentin, épouse Chesnel ; Michelle Roux, épouse Perrot, enseignante, écrivain, historienne ; Marie-Rose Thomas, épouse Basset, chargée de mission au secrétariat d'Etat ; Marie-France Welti, épouse Casalis, responsable du Mouvement français pour le planning familial.

(A suivre)



Le Monde

LIVRES • IDEES

Le hasard et la littérature

Lou Andreas-Salomé a rencontré Rilke... Il aimait la poétesse italienne du seizième siècle Gaspara Stampa... Un érudit l'a traduite après l'avoir croisée dans la première « élégie de Duino »...

JOURNAUX DE JEUNESSE
de Rainer Maria Rilke.
Traduit de l'allemand
et préfacé par Philippe Jaccottet,
Seuil, « Points », 314 p., 39 F.

CRÉATION DE DIEU
de Lou Andreas-Salomé.
Traduit de l'allemand
et préfacé par Anne Baudart,
Maren Sell, 160 p., 79 F.

POÈMES
de Gaspara Stampa.
Traduit de l'italien
et préfacé par Paul Bachmann,
« Poésie »/Gallimard,
217 p., 41,50 F.



Lou Andreas-Salomé a convaincu René Karl Wilhelm Joseph Maria Rilke de se prénommer Rainer Maria. D.R.

Il arrive que le hasard fasse bien les choses. Ainsi lorsque, au cours de quelques semaines, des ouvrages qui entretiennent des rapports parfois étroits, parfois secrets, se rassemblent sur la table du chroniqueur pour être divisés en deux piles. A notre droite, les *Journaux de jeunesse* de Rilke qu'accompagnent de nouvelles traductions des *Elégies de Duino*, des *Cahiers de Malte Laurids Brigge*, de ses *Lettres à Cézanne* (1), et la réédition d'un choix de poèmes publiés jadis par Claude Vigée, mais augmenté d'une trentaine de compositions (2). A notre gauche, une édition bilingue des nombreux poèmes de Gaspara Stampa, l'Italienne du seizième siècle que Rilke mentionne dans sa première *Elégie*; et, encore, un étonnant recueil de celle qui fut pour le poète *« la femme grande et capable de tout comprendre »* et pour Freud *« la compreneuse par excellence »* : Lou Andreas-Salomé.

Née en 1861 à Saint-Pétersbourg, morte à Göttingen en 1937 – les nazis s'étant empressés de brûler sa bibliothèque. – Lou Andreas-Salomé a été révélée au public français par la biographie que lui consacra l'Américain H. F. Peters (*Ma sœur, mon épouse*, PUF, 1967). Qui, à l'époque, se souvenait qu'un quart de siècle auparavant Jacques Benoist-Méchin avait traduit son essai sur Nietzsche (3)? Et aujourd'hui même, en dépit de la dizaine de titres que compte sa bibliographie française, l'envisage-t-on vraiment sous l'angle de la pensée ou s'attarde-t-on toujours devant l'image de l'inspiratrice aux pouvoirs singuliers dont on a pu dire que, du moment où elle s'attachait à un créateur, neuf mois plus tard il accouchait d'un livre?

« Mon plus lointain souvenir d'enfance, c'est mon commerce avec Dieu. » Telle est la phrase *initiale du premier des cinq* textes concernant la religion que voici. Dans lesquels, loin de tout système, tout près en revanche du cœur sauvage de la vie, Lou se demande de façon récurrente comment la divinité créée par l'homme peut, par l'influence qu'elle exerce sur lui, l'assujettir au point de devenir, elle, sa créature, le principe créateur de sa vie intérieure.

Egérie de Nietzsche, collaboratrice de Freud, mais à l'âge de trente-six ans, et cela malgré le mariage, ne sachant rien de l'amour physique, Lou trouva en Rilke à peine sorti de l'ado*lescence le premier homme* à qui elle n'aurait su opposer de refus.

Baptisé René – René Karl Wilhelm Johann Joseph et Maria – et élevé par sa mère comme une fille en mémoire d'une sœur morte en bas âge, ce fut Lou, la clairvoyante, qui, trouvant mièvre sa poésie, et croyant *sans doute au pouvoir* formateur du nom sur la personne, le convainquit de remplacer son premier prénom par Rainer. De même que, pourtant férue de la science nouvelle que Freud était en train de définir à Vienne, elle dissuada le poète d'entreprendre une analyse avec le maître puisqu'elle avait compris que l'incapacité à vivre dont témoignait celui-ci était le terreau substantiel où reverdissaient ses forces créatrices.

Rilke avait vingt-trois ans lorsqu'il commença à rédiger, à l'intention de Lou, ces *Journaux de jeunesse,* qui, comme le dit *Philippe Jaccottet dans sa pré*face, aident à mieux apprécier *« l'heureuse métamorphose d'un virtuose parfois plaintif en un authentique poète »*. Car, dans leurs pages qui attribuées à un inconnu nous sembleraient éblouissantes, l'auteur fait étalage de ces langueurs affectées qu'on lui a tant reprochées et qui justifient pleinement les mises en garde et les conseils de Lou.

Les nouvelles traductions ? Ne faut-il pas rappeler en préliminaire que, lue dans une autre langue, l'œuvre d'un poète est un acte de foi ? Certes, Rilke possède un *ton* si particulier qu'il suffit d'une ligne pour reconnaître ne fût-ce que l'écho de l'original. En français, les *Elégies de Duino* ont été traduites tout d'abord par Angelloz (1943), suivi presque aussitôt par Rainer Biemel (1947). Et plus tard par Armel Guerne et par Lorand Gaspard (4). En marge de leurs qualités spécifiques, ces quatre versions, qui se complètent et se clarifient l'une l'autre, empruntent une cadence de plain-chant qui établit entre elles une certaine ressemblance.

Par contre, celle que propose Maximine (5), alors même qu'elle avoue sa dette à l'endroit de ses prédécesseurs, paraît très différente. Le vers est devenu *succinct, ajusté*; la *syntaxe*, quelque peu aride. Mais il en résulte une manière de beauté austère, une vision ou plutôt une musique mallarméenne – qui n'est pas sans exiger une extrême attention de l'oreille.

De son côté, succédant à Maurice Betz, Claude David a retraduit, en vue de leur publication dans « La Pléiade », *les Cahiers de Malte Laurids Brigge* (6), introduisant d'emblée une nuance dans le titre : «carnets» au lieu de «cahiers» – le mot «carnets» lui paraissant *« plus approprié pour traduire le caractère décousu et inspiré par le caprice de l'instant des notations de Malte »*...

Hâtons-nous de rassurer le lecteur offusqué peut-être par cette alarmante appréciation d'un chef-d'œuvre qui fourmille de scènes romanesques soutenues par une parfaite et profonde cohérence : le labeur accompli par le traducteur, plein de finesse, préserve l'excellence de l'ouvrage.

Hector Bianciotti

Lire la suite page 13

(1) Traduit par Philippe Jaccottet, Seuil, 92 p., 75 F.
(2) *Le Vent du retour.* Arfuyen, 112 p., 75 F.
(3) Grasset, 1932.
(4) *Œuvres*, de Rilke. Seuil, 1972.
(5) Actes Sud, 75 p., 58 F.
(6) Gallimard, « Folio », 238 p.

LE FEUILLETON
de Michel Braudeau

Un homme en vacances

Ancien éditeur, André Balland est passé de l'autre côté du stylo pour se consacrer à l'écriture. Son *Amateur* a son air débonnaire, sa faconde enjouée, rusée, comme si Monsieur Hulot abritait un Mister Hyde prêt à bondir.

Page 10

HISTOIRES LITTÉRAIRES
par François Bott

La Grande Mademoiselle

Colette avait un rapport sensuel avec les mots. Elle les flattait, les carressait comme des chats. Elle semblait avoir avec eux des affinités secrètes. Gide jugeait même qu'elle avait une *« langue savoureuse presque à l'excès »*.

Page 10

LITTÉRATURE FRANCAISE

Un Maldoror heureux

A propos des *Mamelles de Tirésias* d'Apollinaire, Pierre Albert-Birot inventa le mot « surréaliste ». Mais il garda toujours ses distances à l'égard du mouvement d'André Breton. Poète, dramaturge, Pierre Albert-Birot a écrit une épopée tragi-comique sans ponctuation, *Grabinoulor*, que Jean-Michel Place vient de rééditer.

Page 11

Einstein l'humaniste

Les écrits politiques d'un partisan absolu de l'entente entre les peuples

ŒUVRES CHOISIES
Tome 6 : Ecrits politiques
d'Albert Einstein.
Sous la direction de Françoise Balibar,
Seuil-CNRS, 260 p., 320F.

Il faut relire Einstein. L'homme de science, qui eut à cœur de traduire sa théorie de la relativité en termes accessibles à tous. Mais aussi l'homme politique, inlassable observateur du monde, anti-militariste convaincu, partisan absolu de l'entente entre les peuples.

Einstein l'humaniste, ambassadeur itinérant dans les années 20 de l'Allemagne et du sionisme. Celui qui, membre plusieurs fois démissionnaire de la commission de coopération intellectuelle de la Société des nations, luttera dès 1925 pour faire comprendre qu' *« un travail aussi plein de difficultés que celui d'une unification de l'Europe ne peut pas se laisser réduire à une formule »*. Qui, en 1929, écrira à la Ligue mondiale pour la réforme sexuelle que l'avortement devrait *« être autorisé jusqu'à un certain stade de la grossesse, si la femme le souhaite »*. Qui, de Hitler, dira en 1935 que *« c'étaient l'esprit et la culture qu'il haïssait le plus, ces dons qui lui faisaient si cruellement défaut »*. Qui, enfin, refusera en 1952 la présidence de l'Etat d'Israël, affirmant qu'il n'avait *« ni l'aptitude ni l'expérience requise en matière de rapports humains dans l'exercice de fonctions officielles »*.

Le sixième et dernier volume des *Œuvres choisies* d'Albert Einstein (1879-1955), *Ecrits politiques*, rassemble une grande partie des textes publics et privés dans lesquels la renommée du savant lui a permis de s'exprimer en citoyen. Ces textes, écrits de 1914 à 1955, ont été présentés dans l'ordre chronologique. Ils sont complétés par un index thématique et un index des noms propres, qui donnent la mesure du nombre de sujets sur lesquels, toute sa vie durant, Einstein n'eut de cesse d'intervenir.

Berlin, 19 août 1914, lettre au physicien Paul Ehrenfest : *« L'Europe, dans sa folie, vient de déclencher quelque chose d'incroyable. C'est dans une époque comme la nôtre qu'on voit à quelle triste espèce animale nous appartenons. Moi je rumine paisiblement, tout en ressentant à la fois pitié et dégoût. »*

Berlin, 28 mars 1933, lettre à l'Académie des sciences de Prusse : *« La situation qui est actuellement celle de l'Allemagne m'amène à renoncer par la présente au poste que j'occupe à l'Académie des sciences de Prusse* [...]. *Je suis conscient de la très grande reconnaissance que je lui dois* [...]. *Il m'est cependant devenu insupportable dans la situation actuelle, de dépendre du gouvernement prussien ainsi que mes fonctions m'y obligent. »* Le 17 octobre 1934, Einstein émigrait définitivement aux Etats-Unis.

Long Island, 2 août 1939, lettre à Franklin D. Roosevelt : *« Des travaux récents de physique nucléaire ont rendu probable la transformation de l'uranium en une importante source d'énergie nouvelle* [...]. *Cela ouvrirait la possibilité non négligeable, sinon la certitude de fabriquer ainsi des bombes qui, sans doute, seraient trop lourdes pour être transportées par des avions, mais pas trop lourdes pour des navires. »* Le 6 août 1945, à 8 h 16 du matin, la première bombe atomique était larguée à haute altitude sur Hiroshima.

Princeton, 2 mars 1955, lettre à Niels Bohr : *« Ne froncez pas le sourcil, car ce n'est pas de notre vieille dispute de physiciens qu'il s'agit aujourd'hui, mais d'une question sur laquelle nous sommes exactement du même avis. »* Le mathématicien, philosophe et pacifiste anglais Bertrand Russel (1872-1970) mettait alors tout le poids de son autorité morale dans la lutte contre la menace thermonucléaire, et tentait de réunir un petit nombre de savants de renom pour adresser un avertissement solennel aux peuples et aux gouvernements. En fait d'être *« exactement du même avis »*, Niels Bohr refusa finalement de signer l'*Appel pour l'abolition de la guerre*, paru le *10 juillet 1955* dans le *New York Times*. Dans une déclaration publiée simultanément, Bertrand Russel précisa : *« L'initiative de cet appel est venue d'une collaboration entre Einstein et moi-même. Il l'a signé dans la semaine précédant sa mort. »*

C'est dans le cinquième volume de ces *œuvres choisies, Science, éthique, philosophie*, où se trouvent les premières pages du beau texte *Comment je vois le monde* (1930), que l'on perçoit à quel point Einstein exécrait l'armée, *« la pire émanation du grégarisme »*. *« Si quelqu'un peut prendre plaisir à marcher en rang au son d'une musique, cela suffit pour que je le méprise ; c'est par erreur qu'il a reçu un cerveau, puisque sa moelle épinière lui suffirait amplement.* [...] *Et pourtant, je reste assez confiant dans l'humanité pour penser que ce spectre* [l'armée] *aurait déjà disparu depuis longtemps si le bon sens des peuples n'était pas systématiquement perverti, par le biais de l'éducation et de la presse, sous la pression d'intérêts financiers et politiques. »* Il est des «naïvetés», parfois, qui sonnent comme des rappels à l'intelligence.

Catherine Vincent

L'AMATEUR
d'André Balland. Seuil, 370 p., 120 F.

LE FEUILLETON
de Michel Braudeau


JOHN VINK/VU

André Balland : le droit à la paresse.

Un homme en vacances

Il y avait, dans les belles années qui suivirent 1968, un fantôme qui tenait encore le haut d'un pavé déjà retombé, celui de l'homme refusant le travail. On parlait de l'An 01, de la vanité de la société de consommation, certains poussaient même la témérité jusqu'à retourner à la terre et confectionner des fromages de chèvre. On écoutait Jean Ferrat. On se croyait encore ensemble. Et puis les cours du chèvre n'ont pas suivi, chacun s'est retrouvé seul ou, pis, en couple, et tout le monde s'est remis au travail.

« Travail » vient du mot latin *tripalium* désignant un instrument de torture composé de trois pieux sur lequel on suppliciait les esclaves. Certes le sens a évolué, il n'y a plus officiellement d'esclaves et l'on a inventé le marteau-piqueur pour désosser les étrangers pauvres qui veulent notre pain. Mais il faut se méfier de l'étymologie, du sens premier des vieux mots, il en reste toujours une goutte au creux de la langue.

Relisons, en cachette, ces lignes de Paul Lafargue, gendre de Karl Marx, dans son pamphlet de 1880, *le Droit à la paresse* : « *Une étrange folie possède les classes ouvrières des nations où règne la civilisation capitaliste. Cette folie traîne à sa suite des misères individuelles et sociales qui, depuis deux siècles, torturent la triste humanité. Cette folie est l'amour du travail, la passion moribonde du travail, poussée jusqu'à l'épuisement des forces vitales de l'individu et de sa progéniture...* » Ne citons pas plus avant puisque l'auteur s'en prend violemment ensuite aux propriétaires, aux prêtres et aux banquiers, au nom de valeurs qui viennent de s'effondrer juste à notre gauche. Ce n'était qu'un exemple du chagrin qu'inspire le travail, de temps à autre dans l'Histoire, à certains individus.

LE héros du premier roman d'André Balland est un de ceux-là. André Balland a fondé la maison d'édition qui porte son nom et publié de bons auteurs, William Boyd et Michel Rio, entre autres, avant de vendre son entreprise et de passer de l'autre côté du stylo. Il entend se consacrer désormais à l'écriture et publie un long roman où il n'est pas interdit de soupçonner, avec les transpositions d'usage, l'ombre d'un autoportrait. Son personnage pourrait avoir son air débonnaire en surface, sa faconde enjouée, rusée, comme si Monsieur Hulot abritait dans quelque pli de son âme un Mister Hyde prêt à bondir.

« *Julien Clairvaux plaisait beaucoup, mais rarement longtemps.* » A quarante-six ans passés, ce qui est très jeune il est vrai, il exerce sur les femmes une séduction qu'il feint de ne pas comprendre lui-même, qui se juge gauche, mal foutu et pour ainsi dire dépareillé. « *Adolescent, il s'était peu à peu contraint à utiliser ses malentendus pour élaborer toute une mécanique attractive qu'il avait appris, depuis, à manœuvrer avec un certain bonheur. De sa gaucherie, il avait tiré une indolence assez feinte pour que personne n'en soit réellement dupe. De son impassibilité, une ironie filtrée dont il se voulait la cible privilégiée. De sa paresse, une réflexion qui semblait profonde par la lenteur avec laquelle il l'exprimait. De son visage enfin ne subsistait qu'un camaïeu de demi-sourires qui éclairait l'ensemble d'une naïveté pour le moins désarmante.* »

On imagine très bien Julien à l'écran sous les traits de Jean Rochefort ou de Philippe Noiret, quelques années en moins. Au début du roman, il constate le désordre laissé par sa compagne, Ania, mère d'un petit Vincent qui n'est pas de lui, va déjeuner au restaurant avec son ami Alex qui est antiquaire sur les quais. Puis il rencontre un couple d'amis qui lui demandent des nouvelles d'Ania qu'ils n'ont pas vue depuis longtemps. Ania, leur dit-il, l'air sincèrement bouleversé, vous ne saviez pas ? Mais elle est morte... Ce qui est faux, mais c'est le genre de plaisanterie horrible auquel il ne peut résister. Il y en aura d'autres au cours du roman, Mister Hyde n'est pas un avare.

C'est peut-être cette loufoquerie imprévisible qui plaît aux femmes sous son allure pataude, qui leur plaît avant de les inquiéter. Un trait de caractère qu'il doit tenir de son père, expert-comptable, roi du calembour, toujours en proie à une hilarité sonore et maladive. Un homme étrange qui n'avait cessé de rire qu'au passage de sa femme et de sa fille sous un train et qui détestait l'idée que les objets les plus ordinaires, un tabouret, lui survivraient. Julien, fils de bizarre, est donc bizarre lui-même. Il passe le plus clair de son temps à mesurer les bruits avec un petit sonomètre de poche qui lui indique combien de décibels sortent d'un pot d'échappement ou d'un sifflet de gendarme. Il se promène. Il ne fait rien parce qu'il a hérité de trois immeubles de rapport qui lui permettent de vivre en toute oisiveté.

Ania, qui est avocate, supporte mal cet état de choses. Balland met le doigt sur une évidence que l'on peut constater chaque jour : ne rien faire est scandaleux. Ne pas avoir d'emploi, d'étiquette, c'est une liberté odieuse, enviable, pour tous ceux qui n'ont pas le choix, bien contents déjà d'avoir un travail. Périodiquement, Julien cherche une activité, pour se faire pardonner d'être riche ; il feuillette l'annuaire par professions pour avoir des idées : pourquoi pas exploitant de parking ? Non, ça pue. Il va chez son homme d'affaires et lui demande son avis sur un projet de solarium sur deux étages d'un de ses immeubles. Il faudrait expulser les locataires ? Et alors ? L'absence de scrupules de Julien est sans bornes. Les locataires, il s'en fout. Il vit de ses rentes, en ayant bien calculé les dépenses qu'il ne devait pas se permettre pour ne pas déséquilibrer son budget, et entend rester dans son œuf en pur égoïste.

QUI aime-t-il à part lui ? Les femmes pour le plaisir, c'est certain. Mais l'amour ne l'encombre jamais longtemps. Il veut plaire, y parvient très vite, mais ne souhaite garder personne. Au premier problème qui surgit, les grandes ressources de sa muflerie lui rendent aussitôt sa liberté. On dirait que cette muflerie le dépasse parfois, qu'il en est étonné lui-même. De fait, ses sautes d'humeur ne sont pas très compréhensibles, comme ses éclats, souvent fort drôles par ailleurs. La scène où il entreprend, ivre mort au cours d'un repas chez des amis, d'expliquer par le menu les habitudes sexuelles de son épouse est particulièrement réussie et fera rêver plus d'un cinéaste. Dans ses moments de meilleure acidité, Balland fait irrésistiblement penser à Bertrand Blier, il a le ton de *Trop belle pour toi*.

Un jour, par hasard, Julien travaille. Il rédige un billet pour un hebdomadaire, sur les méfaits du bruit. Le bruit à l'hôpital, dans le métro, à l'école, au marché, le pseudo-silence des plages. Mais cet emploi non plus, il ne le garde pas. Finalement le bruit, c'est les autres, et ce qui gêne considérablement *notre rentier, c'est l'humanité tout entière*.

Plusieurs fois Balland laisse entrevoir les contours de ce qui aurait pu être une fable ou comme disait Gide une sotie, un roman plus ramassé, plus sec. Mais il ne sait pas encore renoncer à tous les boutons de guêtre, et s'il offre une fleur il nous raconte le papier cellophane, le ruban et la marchande avec, ce qui fait beaucoup de lest. En revanche, ce qu'il n'explique pas tout à fait, c'est comment son rentier *(« J'ai deux immeubles que je secoue, il en tombe des loyers »)*, égoïste, indifférent et mufle, peut être sympathique. Balland nous assure que Julien a beaucoup de charme et il a sûrement raison. Le charme, ça ne s'explique pas.

ŒUVRES
de Colette, tome III (1924-1939).
« Bibliothèque de la Pléiade »,
édition dirigée
par Claude Pichois, 1984 p.
420 F jusqu'au 31 janvier,
470 F ensuite.

HISTOIRES LITTÉRAIRES
par François Bott

La Grande Mademoiselle

AYANT reçu la visite de Sidonie Gabrielle Colette, en juin 1925, Paul Léautaud écrivait : « *Elle est en effet encore fort jolie, – et jolie n'est pas le mot. Ce qu'il faudrait dire, c'est qu'elle respire la volupté, l'amour, la passion, la sensualité, avec un grand fond de mélancolie qu'on devine bien* (1). » Sous la plume de ce mauvais caractère qui n'admirait presque personne, le compliment n'était pas mince. Colette avait alors cinquante-deux ans. Ce jour-là, Léautaud lui avait parlé de son genre d'existence et de ses chères habitudes : « *Aucune femme ne me fera déranger la tranquillité de ma maison. Ma bonne, mes bêtes, c'est tout. Ma bonne au rez-de-chaussée, moi au premier. Jamais je n'abîmerai cela.* » Et Colette d'approuver cette sauvagerie : « *Ah ! oui, oui, que je vous donne raison. La paix, n'est-ce pas ? C'est comme moi. Vous savez que je suis en divorce avec mon deuxième mari. Je vis dans ma petite maison d'Auteuil, seule. Quand on sonne, l'idée de voir quelqu'un, un homme, une femme... Comme je vous donne raison !* »

Rien n'est pire que l'égoïsme des écrivains (ou des peintres). La jalousie avec laquelle ils préservent leur quiétude et leur solitude. Même lorsqu'ils soignent leur réputation d'aventurier, leur désir profond, c'est de rentrer chez eux. Colette préférait les pots de confiture et la vie d'intérieur à la vie de bohème ou à la vie mondaine. Pourtant, elle protégeait mal sa tranquillité. Sollicitée sans cesse, elle n'y résistait guère. Durant les années 20 et les années 30, ce fut une femme très affairée.

Elle eut divers métiers : romancière, bien sûr, mais aussi comédienne, journaliste et maquilleuse. Elle était requise par des occupations multiples : commencer un nouvel amour, voyager très souvent, s'établir au bord de la mer, déménager à Paris et comparer les mérites des arrondissements, créer un institut de beauté rue de Miromesnil, baptiser une jeune tigresse du cirque Amar, se marier une troisième fois, dîner en ville et siéger dans une Académie royale (celle de Belgique)... C'était sans doute la faute de l'air du temps. Les années folles étaient soucieuses de l'image qu'elles laisseraient. L'époque recommandait de vivre vite.

LE nouvel amour et le troisième mari se nommaient Maurice Goudeket. Ils employaient leurs journées à négocier des pierres précieuses. Les voyages, c'étaient le Maroc, Berlin, la Norvège, l'Autriche, la Tunisie, l'Algérie et New-York. Le bord de mer, c'était Saint-Tropez, où Colette avait acheté une villa, qu'elle appela « La Treille muscate ». Avec Henry de Jouvenel, son deuxième mari, elle avait apprécié les charmes et la mélancolie des stations balnéaires de la Manche. Avec Maurice Goudeket, elle adopta les lumières du Midi. Elle ne pensait pas qu'il y eût des climats préférables pour l'amour, comme il en existe pour l'asthme et les rhumatismes. « *Une femme,* disait-elle, *se réclame d'autant de pays natals qu'elle a eu d'amours heureux.* » La passion comme changement de nationalité. C'est joli, non ?



Quant aux déménagements, ils entraînèrent Colette du boulevard Suchet à la rue de Beaujolais (en 1926), de la rue de Beaujolais à l'hôtel Claridge (en 1930), de l'hôtel Claridge à l'immeuble Marignan (en 1935) et de l'immeuble Marignan à la rue de Beaujolais (en 1938). Ayant retrouvé celle-ci, Colette ne la quitterait plus, car trois fenêtres de son appartement s'ouvraient sur les jardins du Palais-Royal. Elle y resterait pour toujours – comme disent les gens d'une façon machinale, sans penser que les « toujours », cela passe très rapidement...

Au milieu de toute cette agitation, Colette trouvait quand même le temps d'écrire. Le troisième volume de ses *Œuvres* réunit les textes qu'elle publia de 1924 à 1939. C'est considérable. Il y a des nouvelles *(la Femme cachée, Bella-Vista)*, des chroniques *(Aventures quotidiennes, Prisons et Paradis)*, une « fantaisie lyrique » *(l'Enfant et les sortilèges)*, des romans *(la Fin de Chéri, la Naissance du jour, la Seconde, la Chatte, Duo, le Toutounier)*, et des portraits ou des souvenirs *(Sido, le Pur et l'Impur, Mes apprentissages)*. Colette écrivait beaucoup. Et merveilleusement.

André Gide affirmait qu'elle avait « *une langue savoureuse presque à l'excès* ». « *Langue savoureuse* », c'est une évidence. Mais pourquoi « *à l'excès* » ? L'auteur de *l'Immoraliste* reprochait-il à Colette de ne modérer ni le plaisir qu'elle éprouvait ni celui qu'elle donnait ? Car elle avait un rapport sensuel avec les mots. Elle les flattait, les caressait comme des chats. Elle semblait avoir, avec eux, des affinités secrètes. Par exemple, si elle voulait parler de l'aurore ou du crépuscule, elle disait que le métier des horizons, c'était de « *s'émouvoir* ».

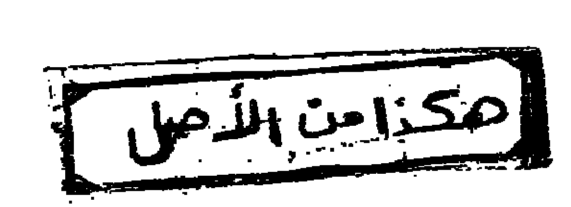
LES trouvailles de ce genre figurent en abondance chez Colette. Souvent, quelques mots lui suffisent pour surprendre ou saisir un personnage. Aussi faut-il la classer parmi les meilleurs, dans l'art du portrait. Elle a fait notamment celui de Landru et celui de Mlle Chanel. Obéissant à ses « *penchants animaliers* », Colette dépeignait la couturière sous l'apect d'« *un petit taureau* ». Mais, surtout, elle évoquait « *une nuque dévorée de cheveux noirs, qui croissent avec une vigueur végétale* ».

Le personnage de Landru recelait une autre sorte de mystère ou de séduction. Lors de son procès, en novembre 1921, Colette avait été fascinée par les manières de cet homme, qui « *respirait la politesse* ». Elle avait cherché « *le monstre* » sous les dehors de cet assassin très convenable. Mais peut-être Landru n'était-il qu'une apparence : « *Si ce visage effraie, c'est qu'il a l'air, osseux mais normal, d'imiter parfaitement l'humanité, comme ces mannequins immobiles qui présentent les vêtements d'homme, aux vitrines.* »

Colette s'occupait également de son autoportrait. Tous les écrivains font cela. Certains se contentent de soigner leur image. Ils arrangent leur coiffure et raccommodent leurs états d'âme. Il s'assurent qu'ils seront présentables devant la postérité. Colette s'inquiétait d'autre chose. Elle essayait de démêler les sentiments qui la tracassaient ou la transportaient. « *J'ai eu l'occasion,* disait-elle, *de descendre au fond de la jalousie, de m'y établir et d'y rêver longuement.* » Elle parlait peut-être aussi d'elle-même quand elle évoquait, dans *la Femme cachée*, « *le monstrueux plaisir (...) d'être l'inconnue, à jamais solitaire et sans vergogne, qu'un petit masque et un costume hermétique ont rendue à sa solitude irrémédiable et à sa déshonnête innocence* ».

La littérature est le meilleur moyen de faire avouer les sentiments. Nous le savons depuis Mme de La Fayette et Mme de Sévigné. Colette méritait d'être mise au rang des chères comtesses et marquises de notre littérature, mais il fallut un Américain pour décider de l'anoblir. Truman Capote l'appelait, en effet, « *la* Grande Mademoiselle *des lettres françaises* ».

(1) *Journal littéraire*, de Paul Léautaud, premier tome, Mercure de France, 1986.



LITTÉRATURE FRANÇAISE

Un Maldoror heureux

Avec « Grabinoulor », Pierre Albert-Birot (1876-1967) a écrit l'épopée d'un jeune homme venu des mots

par Michel Chaillou

GRABINOULOR
de Pierre Albert-Birot.
Présentation d'Arlette Albert-Birot, Jean-Michel Place, 992 p., 265 F.

Si on a le grand talent d'avoir gagné la confiance des mots, de pouvoir les laisser un moment, un siècle, le temps d'un livre, bavarder seuls *entre eux*, il se produit d'étranges parlotes. Car le mot a ceci de particulier que pour parler il doit se perdre, se donner, ainsi dans l'amour, ce qui s'égare d'inacceptable dans l'axe profond des yeux qui s'aiment. *Mais ce faisant*, les mots chuchotent, car l'homme pourrait revenir, interrompre de sa forte patte trop sensée le ramage du dictionnaire, lieudit qui les abrite avant usage.

Ils sont ces mots tellement de belle humeur, tellement heureux d'être enfin livrés à eux-mêmes, tellement débarrassés de l'encombrante présence d'Adam et Eve, de l'éternel souci d'avoir à bercer ce couple inénarrable de ces myriades d'histoires que l'humanité et sa bouche qui opprime imposent au verbe, qu'ils peuvent alors ces mots naître à leur vraie *nature : tour-* ner avec la Terre qui tourne, se goinfrer, s'empif-


Pierre Albert-Birot, par Man Ray

frer de la Voie lactée, écumer sans colère dans la poussée alternative des vagues, s'expliquer diable cornu avec les chèvres, ruminer en compagnie de la vache placide le chemin à suivre comme un conte à dormir debout qui mène pourtant à l'étable.

Lire comme on respire

Il était une fois le langage sans les hommes. A quoi bon alors la ponctuation, cette signalisation quasi routière, routinière, le mot *s'éveille, palpite, prend* du coffre, siffle, chante, entonne. Il engage sa propre phrase comme on entame au couteau, pour en faire des barques, le bois du pin voltigeur.

Aussi saluons l'entreprise intelligente de Jean-Michel Place, éditeur courageux qui, en ces temps noirs où la littérature (ce qu'on appelle ainsi faute du terme exact qui trancherait profond) doit faire face aux injures du lieu commun, publie un énorme volume de neuf cent soixante-dix-sept pages miraculeuses, avec index hurleur, table des matières, couverture moussue, mousse du grain de sable aussi désert que le Sahara qu'il accumule.

Je ne vous raconterai pas les aventures de Grabinoulor. Il court si vite qu'il dépasse son projet, ne donnant même pas à son ombre, que le moindre bond de sa prose efface, le temps de se produire. Car Grabinoulor veut *« être tout de suite au lendemain, toujours au lendemain »* de ce qu'il dit, à la cime de ce qui va être, qui déjà n'est plus, puisqu'il fut écrit. Ne subsiste sur la page que le pur désir d'aller, la santé des paragraphes.

Pour cela que cette course à l'abîme se présente sans virgule ni point, car ceux-ci empêcheraient le lecteur de s'essouffler et lui PAB, alias Pierre Albert-Birot, veut qu'il s'essouffle, qu'il sente monter dans la page lue l'écume qui blanchit les mots de la page à lire, qu'il entende le vent des notions, du sens qui s'époumone : *« En un mot ce n'est pas le souffle du lecteur qui est à considérer, mais le souffle du poète. »*

Je ne vous obscurcirai pas la tête de sites et citations où Chatou voisine le Château des poètes ou la chevelure de Bérénice. Je ne entièrement manuscrite de l'écriture en fac-similé de Pierre Albert-Birot, l'auteur qui dans la première moitié du siècle *édifia*, architectura l'ouvrage d'air, de *cet air qui chante*, qu'on foule du nez, à lire comme on respire.

Voici donc Grabinoulor, titre et personnage, un jeune homme venu des mots. Et la terre s'em*para de ses pieds et le ciel de* sa cervelle et l'oxygène de ses pensées.

On se tromperait à vouloir aborder cette épopée, ainsi la *définit* Pierre Albert-Birot (PAB), vaste compilation de sonorités impalpables et feuillues, comme un livre ordinaire, c'est-à-dire avec une ordonnance de livre ordinaire, début, fin, milieu et tout le tra-la-la.

Si récit il y a (mais de quoi se nourrit un récit qui progresse sans provisions de récit ?), il s'agirait plutôt de celui de l'araignée subtile qui tissant sa toile *translucide* s'empare à notre insu des couches invisibles du sens, ces menus riens qui feront les choses d'importance, ou du rictus de la source trop étiré dans le *déroulement de son fleuve ou* mieux encore de la montagne qui médite ses fondements ou mieux enfin de la conscience désertique vous dénombrerai pas outre *mesure* la multitude des personnages : Vercingétorix s'y débauche alphabétiquement avec la Vénus callipyge et Horace Vernet.

J'attire simplement votre attention sur un point. Ne s'agit-il pas toujours et toujours de la même phrase indivise et divisée pourtant en cent dix-neuf chapitres (certains à la Shandy ne peuplent que l'étendue d'une page) et six livres : *« Tout le livre est venu comme ça dans la même matinée, tout le livre »*, s'exclame PAB admiratif de PAB, et encore : *« Il me paraît de la plus belle évidence qu'une conception d'ordre poétique ne peut être toute qu'une seule courbe et doit être, comme un pont d'une seule arche, lancée d'un seul jet, sans une brisure, sans une reprise. »*

Une phrase qui claque

Mais de quelle nature est cette *phrase ? Elle paraît à la pesée des* yeux, légère, enthousiaste, enthousiasmée de sa propre venue, privée et publique, intime et universelle, joyeuse, candide, *tel* le héros caracolant de Voltaire, remueuse et difficilement mémorisable. La flèche qui vibre dans la cible perdra jusqu'au souvenir empenné de son propre trajet.

Grabinoulor *ne* serait-il que le porte-drapeau d'une phrase qui claque ? On le dit beau et bien fait, ce qui paraît une façon de le signaler sans le décrire. A-t-il une *existence corporelle* ? Des cheveux frisés ? Il serait toute blancheur – *« Je suis en réalité toute blancheur »*, – de ce blanc des pages que les mots couvrent et découvrent, page à nouveau blanche du sens qui s'affole dans la suivante.

Le monde entier se tient dans la même foulée à la disposition de Grabinoulor. Du point de vue où il se place (*« Messieursdames non non ne cherchez pas à savoir en quel lieu précis ou bien en l'air ou bien par terre ou bien dehors ou bien dedans se trouve actuellement Grabinoulor »*), l'infiniment grand et l'infini petit se conjuguent. Grabinoulor cueille aussi bien les étoiles que le tendre émoi à ras de terre que la campagne formule par ses fleurs à la belle saison.

Une prose au futur

Le livre en effet fut commencé au printemps (*« J'ai écrit le premier chapitre de Grabinoulor au mois de mai de l'année 1918. »*) Or cette saison qui s'achève comme toutes les autres ne peut se concevoir comme une saison qui s'achève. Elle qui n'existe qu'en commençant tout.

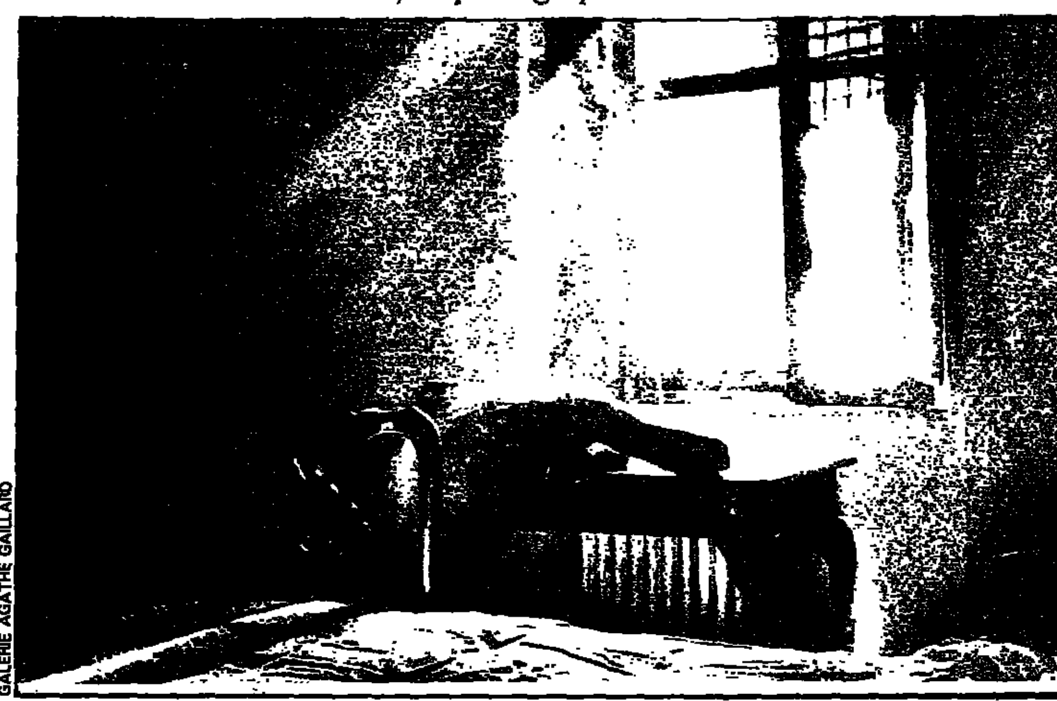
Il n'est donc pas sans importance que le livre s'engagea en mai, car le sens y bourgeonne au profit d'autres choses que le sens, *au profit de sa germination*. Grabinoulor ou le livre saisi dans le mouvement de son éclosion, avant même qu'il s'épanouisse et qu'on puisse correctement en épeler les pétales.

Chapitre premier : Grabinoulor s'éveille, première aspersion *lustrale, premier étonnement*, le soleil semble à sa place, bien fiché dans le ciel. Nez et sexe droitement fiché dans l'air pur le manifestent, même les draps que *le jeune homme rejette*. J'ai dit jeune homme, car quelle ride sans rigoler pourrait rider un tel être ? La ride dit le passé, le corps chargé de reliques, et ce livre n'offre que le récit de sa vitesse, nommer puis disparaître, nommer puis, etc. C'est une prose au futur, une « futurition ». *« Ce matin-là Grabinoulor s'éveilla avec du soleil plein l'âme et le nez droitement au milieu du visage signe de beau temps »*, etc...

Grabinoulor ou le tour du monde de la phrase. Grabinoulor, un Maldoror heureux.

Les mots et les images

Pour Hervé Guibert, la photographie était un fait d'écriture


GALERIE AGATHE GAILLARD

Hervé Guibert : Sienne

Dans *l'image fantôme* (1), Hervé Guibert avait exprimé on ne peut plus clairement sa conception de la photographie . Sorte de roman-photo où le texte donne naissance à une nouvelle exploration des diffé*rents types de photographie* (photomaton, pornographie, famille, voyage), cette autobiographie sans cliché montrait que si l'écriture produit des images, la photographie devient à son tour un fait d'écriture.

Hervé Guibert, qui est mort vendredi 27 décembre (*le Monde* daté 29-30 décembre), n'a cessé d'illustrer ce point de vue dans ses articles du *Monde* et aussi dans l'album emblématique de Hans Georg Berger, intitulé *L'image de soi ou l'injonction de son beau moment ?* paru en 1988 aux éditions Blake and Co . Guibert, déjà malade, y exhibe son beau visage lisse d'ange pasolinien. En couverture, on le voit cravaté, en chemise blanche, rouler à bicyclette. Il se révèle aussi faussement assoupi à sa table de travail, à côté d'une souris en cage.

Dans ses propres photographies, il se plaît à mimer des situations imaginaires, proches de celles inventées par l'Américain Duane Michals, pour lequel il avait écrit une préface en 1981.

Tourment, poésie, fantasmes homosexuels, rêves d'une autre vie animent ces visions où l'auteur, prisonnier d'un sérieux immuable, dos à un arbre, les yeux grand ouverts, dirige son regard vers un invincible au-delà. Une vue d'un de ses amis s'intitule même : *Morgue en chambre*. Et, à propos des innombrables albums de portraits qu'il compulse, il écrit : *« Comme un espoir est un acte de survivance, une illustration de soi-même (chaque photo est un peu un tirage au sort de la loterie de l'éternité) est en même temps l'hyperbole qui rapproche en plus le sujet dans la crampe fulgurante du diaphragme de sa destruction »*.

Poursuivant le dialogue des mots et des images, Guibert, dans ses portraits, parlait de lui comme d'un personnage de *roman*. Instrument d'affabulation, la photographie l'aidait à édifier sa propre mythologie. La lumière, les objets, ses proches (Adjani, Chéreau, Foucault, Savitzkaya) constituaient le sujet privilégié de ses jeux littéraires, exposés récemment à la galerie Agathe Gaillard. Et repris dans plusieurs livres, dont *le Seul visage* (2), *Vice* (3), où il montrait les coulisses d'un musée de cire, la chambre des reliques ou les cobayes d'un laboratoire d'anthropologie.

A l'instar de ses livres, son œuvre photographique était à la fois barbare et délicate, empreinte d'un narcissisme exacerbé jusque dans la présence de plus en plus envahissante de la mort, comme chez Robert Mapplethorpe, qui, lui aussi, avait fini par intégrer totalement la maladie à son histoire.

Patrick Roegiers

(1) Minuit, 1981.
(2) Minuit, 1984.
(3) Jacques Bertoin, 1991.

Rimbaud à Orsay

*Il reste quelques jours, jusqu'au 12 janvier, pour retrouver au Musée d'Orsay les traces biographiques du *Voleur de feu* et replonger, par la même occasion, dans une œuvre trop souvent réduite aux deux ou trois textes décortiqués par des générations de lycéens. L'exposition d'une centaine de pièces originales – des *premiers croquis satiriques exécutés* au dos d'un atlas de géographie, au reçu *du legs que Rimbaud fit* à son domestique Djami Wadaï – est celle qui fut proposée une première fois cet automne au Musée Rimbaud de Charleville-Mézières.

Lettres, manuscrits et premières éditions, portraits, croquis et dessins de *ses contemporains illustrent un* parcours chronologique, scindé en trois périodes : Charleville ; Paris, Londres, Bruxelles ; Chypre, Aden, Harar, Marseille. L'amateur trouvera là l'essentiel des archives connues et reproduites au sein des innombrables essais consacrés à l'auteur des *Illuminations*. Mais l'ensemble, reconstitué ici sans artifices, apporte une véritable émotion et ne manque pas de susciter le désir de relire un peu plus que *le Bateau ivre*. Hélène Dufour et André Guyaux ont établi l'intéressant catalogue de l'exposition, assorti d'*une chronologie et d'une bibliographie* : *Rimbaud, Portraits, dessins et manuscrits 1854/1891* (coll. Les dossiers du Musée d'Orsay », 100 p., 95 F.)

Valérie Cadet

★ Parmi les récentes parutions, signalons l'édition de la première biographie historique, *Vie d'Arthur Rimbaud*, rassemblée à partir d'articles publiés entre 1896 et 1901 par Jean Bourguignon et Charles Houin (« Biographies » Payot, 120 F) ; Rimbaud, *Duplicités de Rimbaud* d'André Guyaux (Champion-Slatkine, 175 F) ; un dossier collectif dirigé par Roger Little, numéro hors-série de la revue bimestrielle Sud (140 F) ; une étude de Bruno Claisse, *Rimbaud ou le dégagement rêvé* (coll. « Bibliothèque sauvage » du Musée-Bibliothèque Arthur-Rimbaud, BP 490, 08109 Charleville-Mézières Cédex ; 90 F) ; un essai sur *« les poètes maudits »*, *Des fleurs du mal aux illuminations*, de Claude Zismann (Le Bossu Bitor éditeur ; 18, rue Pierre-Larousse ; 75014 Paris ; 150 F). Enfin, un court dossier de la revue d'expression poétique *la Sape* (10, allée de La Quintinie, 91230 Montgeron ; 50 F).

SCIENCES

AU FIL DES LECTURES

par Catherine Vincent

Le hasard et sa raison

« Il y a diverses manières d'honorer la beauté. Là où un artiste crayonnerait une esquisse, ébaucherait un poème ou composerait une mélodie, le savant imagine une théorie scientifique », dit David Ruelle. Pour ce mathématicien du très sérieux Institut des hautes études scientifiques (IHES), la beauté a pris pour noms « fractales », « turbulences », « attracteurs étranges ». Et la théorie qui en résulte, celle du « chaos déterministe », n'a pas dix ans d'âge qu'elle bouleverse déjà la plupart des disciplines scientifiques.

Le hasard a sa raison, disait Pétrone. Mais quelle raison? Comment démêler scientifiquement l'écheveau que tissent l'imprévisible et le désordre? Exposés avec clarté et beaucoup d'humour – le fait est trop rare, dans ce domaine, pour ne pas le souligner – par l'un de ses principaux acteurs, les fondements de la théorie du chaos nous mènent aux limites de l'entendement humain. Du jeu de dés à la mécanique quantique, de la loterie à l'écoulement des fluides, de la météorologie au théorème de Gödel, David Ruelle démontre la puissance de ce nouvel outil théorique, sans oublier d'en souligner les limites et l'effet de mode dont il bénéficie aujourd'hui.

► **Hasard et chaos**, *de David Ruelle, Odile Jacob, 248 p., 140 F.*

De Lourdes à l'astrologie

Le zodiaque et l'astrologie, l'électricité dans l'Antiquité et les avions précolombiens, les statues de l'île de Pâques et les dessins de la pampa Colorada, l'irodologie, l'acupuncture, l'homéopathie, la radiesthésie, la marche sur le feu, la marche sur les eaux, les colombes de Fatima, le miracle de Lourdes... A tous ces « mystères » et à bien d'autres, quelles lumières peut aujourd'hui apporter la raison scientifique? La rigueur avec laquelle répond ce spécialiste du paranormal, chercheur en physique à l'université de Nice, se fonde sur une conviction très simple : *« toute précision est bonne à connaître »*. De quoi détruire bien des rêves, et remettre les pendules à l'heure.

► **Au cœur de l'extraordinaire**, *d'Henri Broch, L'horizon chimérique, 386 p., 120 F.*

Science humaine

Version catastrophe, l'écologie est une discipline récente. Déforestation, trou dans la couche d'ozone, effet de serre, pollution industrielle, hiver nucléaire, changements climatiques, tous ces termes nous sont devenus familiers à mesure que la santé de la planète entrait dans notre champ de conscience. Il n'en faut que d'avantage remercier Jean-Paul Deléage, historien des sciences, de nous rappeler que l'écologie est *aussi* une science. Avec son objet (les écosystèmes), ses méthodes, ses concepts et ses modèles, auxquels ont successivement contribué Linné et sa notion d' « économie de la nature », Malthus et son principe de population, Liebig et bien sûr Darwin, le père de la théorie de l'évolution des espèces.

D'Aristote aux grands programmes actuels de recherche sur la biosphère, *« la plus humaine des sciences de la nature »* se dévoile ainsi sous sa double appartenance à l'histoire de l'homme et de la nature. L'ouvrage est un peu ardu, mais il propose, bibliographie à l'appui, une véritable réflexion sur l'écologie contemporaine.

► **Histoire de l'écologie, une science de l'homme et de la nature**, *de Jean-Paul Deléage, La Découverte, 330 p., 125 F.*

La passion de la connaissance

Il est autodidacte, il aime la connaissance et il le dit très bien. Son livre aurait pu s'intituler *« Les contes de la Mère Science ou les mythes de l'univers, de la Terre, de la vie et de l'homme »*. Loin des chiffres ardus et des formules absconses, il constitue une sorte de traité de la culture scientifique de notre fin de siècle, qui parcourt les grandes étapes de l'évolution d'où émergea l'intelligence humaine. Le résultat aurait pu être scolaire, encyclopédique, trop naïf. La capacité d'émerveillement d'André Valenta, son regard sur l'histoire, la clarté et la générosité de sa pensée en font un ouvrage instructif et rafraîchissant, qui met en mots simples la passion de connaître à la portée du grand public.

► **L'Univers, la vie, l'homme, l'esprit**, *d'André Valenta, Editions du Rocher, 574 p., 245 F.*

Question-réponse

Les grands savants d'aujourd'hui sont-ils en mesure de nous aider à mieux comprendre notre monde? Comment leurs travaux, leurs réflexions, éclairent-ils les grands problèmes de notre temps? Pour le savoir, il faut d'abord les entendre. Tel est l'objet de cette nouvelle collection des éditions Eshel, qui s'attache à dégager, au fil des entretiens menés avec chacune des personnalités choisies, *« la question »* qui a mené sa vie et sa démarche intellectuelle.

La question? Boris Cyrulnik, neuropsychiatre et psychanalyste, la situe à l'intersection du psychologique et du biologique : l'homme est engagé dans une *« spirale de signes »* où la parole agit comme le fait la molécule en biologie. René Thom, mathématicien et auteur de la *Théorie des catastrophes* (1958), la prolonge aux frontières de la prédiction : à côté de la science quantitative, il existe une approche qualitative dont la valeur explicative est peut-être plus fine et plus décisive pour la connaissance. Réalisés sur le principe du « question-réponse » qui a le mérite d'en aérer le texte, les deux premiers ouvrages de cette collection se lisent avec plaisir et intérêt. On y apprend peu de la science, mais beaucoup de l'univers intellectuel de ceux qui la font.

► **De la parole comme d'une molécule**, *de Boris Cyrulnik, 144 p., 95 F*, et **Prédire n'est pas expliquer**, *de René Thom, 176 p, 95 F.*, Editions *Eshel, collection « La question »*.

Les failles de la pensée

La science a été aristotélicienne, elle ne l'est plus. Elle a été newtonienne, elle ne l'est plus tout à fait. A l'origine de ces mutations successives, un même défi à l'intelligence : le paradoxe.

Paradoxe de Langevin, paradoxe d'Olbers, paradoxe du chat de Schrödinger, paradoxe de la flèche du temps : en physique plus encore que dans les autres disciplines scientifiques, ces « failles » de la pensée ont toujours servi de détonateur à la progression des idées, à l'élaboration des théories. Jeune physicien au CEA, Etienne Klein leur rend joliment hommage. Il démontre avec ferveur qu'ils sont et restent indispensables à la vitalité de la science, et qu'il faut les aimer plutôt que de prôner leur disparition.

► ***Conversations avec le sphinx, les paradoxes en physique***, *d'Etienne Klein, Albin Michel, 240 p., 120 F.*

Une précieuse référence

Décrire les nouvelles orientations des sciences et des techniques, leurs mille et une incursions dans notre vie quotidienne, les grandes découvertes qu'elles promettent au troisième millénaire : on pourrait ne pas en demander plus à un ouvrage de synthèse, surtout lorsque sa précédente édition remonte à 1983.

L'Etat des sciences et des techniques version 1991 va plus loin encore, et il faut s'en réjouir. Ses auteurs (chercheurs, ingénieurs, journalistes, mais aussi membres de la Fondation pour le progrès de l'homme) ont eu le souci de détailler les effets de ces progrès sur les modes de vie, sur le travail, l'environnement ou les mentalités ; de souligner les questions éthiques, sociales ou philosophiques que posent les avancées du savoir ; d'en préciser les impasses, et parfois les abus ; de dévoiler, enfin, les rouages du fonctionnement économique de la communauté scientifique. Une précieuse référence sur la science telle qu'elle se fait et se pense aujourd'hui.

► **L'Etat des sciences et des techniques**, *sous la direction de Nicolas Witkowski, La Découverte, 496 p., 149 F.*

ESSAIS

LA VIE DU LANGAGE

par Denis Slakta



Le baptême des pingouins

OUTRE que M. Pinay, natif de Saint-Symphorien, est toujours centenaire, voici une autre *bonne nouvelle, si* vous n'êtes pas sept fois plus riche qu'il y a vingt ans : deux livres qui se répondent, décisifs pour *l'art du discours* (vulgairement nommé *communication* à présent), sont depuis décembre disponibles en collection de poche. La *Rhétorique* (1) d'Aristote pour la poche droite ; et pour l'autre *Quand dire c'est faire* (2), de John Austin, mort en 1960 à quarante-huit ans, quoique professeur de philosophie morale à Oxford.

La rencontre de ces deux maîtres dans les « Poche » et le même mois pourrait sembler fortuite et sans plus d'intérêt que l'entrée du Bélier dans la maison de la Vierge. Belle occasion plutôt de faire le point, après un premier enseignement roboratif comme un tourin : deux ouvrages de professeur peuvent faire quelque bruit dans le monde, même s'ils se présentent comme des *conférences tenues* les unes à Athènes vers 363 avant J.-C., les autres à Oxford et à l'université Harvard en 1955.

Il paraît alors que c'est Aristote qui couronne la théorie des *actes de discours* annoncée par Austin, tandis que les fondements mêmes des *genres rhétoriques* se trouvent justifiés, vingt-quatre siècles plus tard, par le professeur d'Oxford.

Aristote en effet expose la *technique rhétorique* pour trois genres de discours, définis chacun d'un couple de verbes antonymiques : par exemple, *conseiller, déconseiller*, pour le discours délibératif, ou politique. Seul l'avenir importe ici, au moins grammaticalement, les conseils, même les plus sages, ne portant jamais sur le passé : *je te conseille d'éviter les Brésiliennes*. Au rebours, le débat judiciaire espère peser les actions passées selon le chant alterné de l'*accusation* et de la *défense : le juge vous accuse* d'avoir crié : *« Mort aux vaches ! »*

Le genre épidictique enfin, le plus charmant, se concentre sur le présent, puisqu'il s'agit de *blâmer*, ou de *louer*, comme à l'Académie. Mais Sganarelle n'hésite pas, malgré Aristote, à faire l'éloge du tabac. Songez que cette « passion » va jusqu'à inspirer *« des sentiments d'honneur et de vertu à tous ceux qui en prennent »*, avec modération naturellement. D'autres se livrent à l'éloge du fromage, de la folie, ou du sein de la belle que voilà.

En somme, l'ensemble *« aristotélique »* paraît assez étroit, trois genres et six verbes : *louer, blâmer, conseiller, déconseiller, accuser, défendre*. Dès le premier siècle. Quintilien ne cherchait pas à contenir l'énumération : *« Dans quel genre estimera-t-on que nous devons nous placer lorsque nous nous plaignons, que nous consolons (...), conseillons, interprétons des énoncés obscurs, racontons, conjurons, remercions, félicitons, reprenons, invectivons, décrivons, recommandons, faisons des rétractations, des vœux, des conjectures et bien d'autres choses ? » (De l'institution oratoire*, livre III.)

Ces questions restent en suspens quelques siècles, jusques aux réponses du philosophe anglais, qui donne un classement et surtout une définition *des verbes à emploi performatif*. Qu'on se rassure, une fois formulées, les évidences s'imposent. Dire à M. Bérégovoy : *« Je vous félicite »*, c'est le féliciter effectivement. *Dire*, comme Don Juan : *« Je promets de vous épouser »*, c'est faire l'acte de promettre.

ON se doute que la syntaxe ne reste pas indifférente. Elle énumère en effet quelques strictes conditions d'emploi. D'abord le verbe autorise une relation avec *faire*. A la question: *« Que fait François ? »*, on répondra : *« Il prie*, ou *félicite Edith »*, mais jamais : *« Il croit au Père Noël »*. Croire ne fait jamais référence à un acte ; *espérer* non plus : ces verbes ne font que décrire les sentiments ou les attitudes d'un individu.

D'autres conditions portent alors sur *l'agent* et *le temps* du verbe. Pour une promesse ou un conseil, seul celui qui dit *« je »* peut s'engager, et au *présent*. Voici un cas tiré de *Jacques le Fataliste*. Le maître s'adresse au seul Jacques : *« Cher ami, je vous conseille de mettre votre conscience en bon état. »* Un bon conseil est bel et bien donné; et Austin prend soin de préciser : *J'ai promis* ou *il promet* sont des phrases *« dont on se sert seulement pour décrire ou pour rapporter un tel acte, non pour l'effectuer* (3) ».

Il faut enfin un *complément* (groupe nominal, proposition en « que » ou en « de ») dont l'objet est de faire connaître le contenu de l'acte. Dire simplement, *« Je vous ordonne »* ne fera jamais un ordre.

Les énoncés ainsi construits manifestent une propriété curieuse, ignorée largement par la tradition logique : ils échappent de quelque manière *au calcul du vrai et du faux*, à la différence des énoncés qui décrivent un état du monde, comme : *« Il neige à Moscou »*. En effet entendre dire : *« Je le baptise au nom du Père*, etc. », soulève une seule inquiétude : le baptême est-il valide ? *réussi* ou *malheureux* ? dit John Austin.

La réussite d'un acte de discours exige que d'autres conditions, d'allure institutionnelle ou conventionnelle, soient satisfaites. *« Je n'arriverai guère*, estime Austin, *à baptiser des pingouins, créatures peu susceptibles de cet exploit. »* Dans des temps reculés il est vrai, le vénérable Maël (4) avait pourtant baptisé, sans difficulté, quelques pingouins oisifs – ce qui entraîne un « large » débat au Paradis. Saint Patrick avait mis le feu aux barils : *« Le sacrement du baptême est nul quand il est donné à des oiseaux, comme le sacrement du mariage est nul quand il est donné à un eunuque. »* Saint Damase avait aussitôt objecté : *« Pour savoir si le baptême est valable* (...), *il faut considérer qui le donne et non qui le reçoit. »* Et la rhétorique des Pères avait alimenté tour à tour le pour et le contre, si bien que le Seigneur finit par ordonner à Maël de *« changer ces pingouins en hommes »*. Privilège insigne de celui qui parle *au nom du Seigneur* : aussitôt dit, aussitôt fait.

Austin élargit alors le champ de la recherche : *« L'acte de discours* intégral, *dans la situation* intégrale *de discours est en fin de compte le seul phénomène que nous recherchons, de fait, à élucider. »* C'est pourquoi la plupart des disciples disputent sur un seul aspect à perte de vue et de temps.

POUR désigner les trois parties du tout, Austin invente trois néologismes : *locution, illocution, perlocution*. La locution cerne les conditions proprement linguistiques : la production des sons, la production de la phrase et de la signification. Parlant français, nous pouvons, comme le bon Maël, proférer une locution ; et dire aux pingouins : *« Soyez des hommes. »* Mais voilà, nous ne sommes pas tous des saints; et parions que les pingouins resteront des oiseaux. Pour le bonheur de Brigitte Bardot. Notre énoncé est *sans force*, dira Austin; *« sans portée sociale »* ou *« réduit à une clameur inane »*, dira Benveniste. La *locution* ne se développe pas en *illocution*, elle reste lettre morte ou parole gelée.

Pour Maël au contraire *« tout baigne »* : il parle français, *et surtout* au nom du Seigneur. Aussitôt les pingouins se transforment, *« une âme inquiète »* venant enfin *« habiter leur poitrine »*. De fait, la force illocutionnaire d'un énoncé (conseil, baptême, serment, invitation...) requiert toujours un minimum d'autorité – ne serait-ce qu'une chandelle verte, comme en témoigne le serment du Père Ubu au capitaine Bordure : *« De par ma chandelle verte, je jure sur la mère Ubu de vous faire duc de Lithuanie. »* Et Vilnius de frémir, force 7 sur l'échelle de Richter, comme disent maintenant les postes.

Reste le troisième aspect; la perlocution; ou *ce que l'on vise par le fait de dire*. Qui, en effet, a jamais promis pour le plaisir de promettre? Si Don Juan promet le mariage, c'est pour mieux *séduire les belles*. Austin distingue donc *les visées* : convaincre et persuader, et *les séquelles, qui vont de plaire à* déplaire en passant par les marais de l'indifférence. Tous ces effets sont représentés par une classe de verbes reconnaissables à leur construction : *cette promesse me convainc, me persuade ou encore, au choix, cette promesse me plaît, m'indiffère, m'agace, m'ennuie ou m'emm...*

Nul besoin pour Austin d'insister *trop longuement sur la perlocution*. Aristote y avait pourvu dans la *Rhétorique*, en éclairant le but des trois genres de discours : *« Etre persuasif pour quelqu'un. »* Pour le coup, ni les institutions, ni les tyrans, ni la force idiote ne peuvent obtenir l'assentiment. La persuasion suppose seulement la liberté d'opinion, avec ses risques, que la *Rhétorique* a justement pour charge de limiter.

Quelques points restent à préciser pour la prochaine fois. Mais deux mots encore pour aujourd'hui, dernière illustration sans le pompeux du verbe performatif, et pour le seul plaisir : *Bonne année!*

(1) Aristote. *Rhétorique*. Traduction de Michel Meyer. Le Livre de poche, 1991, 407 p.

(2) John L. Austin. *Quand dire c'est faire*. Postface de François Recanati. « Points », Editions du Seuil, 1991, 203 p.

(3) John L. Austin. « Performatif-constatif », dans *la Philosophie analytique*. Editions de Minuit.

(4) Anatole France. *L'île des pingouins*. Calmann-Levy.

Moine et chef d'entreprise

Un portrait de Suger, l'inspirateur du grand style gothique

SUGER
ABBÉ DE SAINT-DENIS
RÉGENT DE FRANCE
de Michel Bur.
Perrin, 350 p., 140 F.

Pourquoi le petit paysan et moinillon espiègle que fut Suger avant de devenir abbé de Saint-Denis, créateur du grand style gothique et vice-roi, n'a-t-il pas sa place dans la galerie des grandes figures de l'Histoire de France? Il nous a pourtant laissé une sorte d'autobiographie, un testament et une vie du roi Louis VI le Gros. Mais ces textes sont restés confidentiels. L'historien Michel Bur propose aujourd'hui de les mettre à la portée de tous les lecteurs et d'établir une biographie du grand abbé.

C'est à quarante-deux ans, en 1122, après quinze années d'expérience dans l'administration de domaines ruraux de la prestigieuse abbaye que Suger devient abbé de Saint-Denis. Etre abbé, c'est aussi être chef d'entreprise. Le bilan de Saint-Denis est alors fort médiocre, faute d'une gestion efficace. Suger rembourse les dettes, fait rentrer les impayés, dégage rapidement des bénéfices. Pourtant, on ne trouverait rien dans son sens des affaires qui contredise la doctrine chrétienne. Il moralise l'esprit d'entreprise en brisant la spéculation quand il le juge nécessaire. Il n'abuse pas des profits de la croissance, ce qui serait de l'usure, et rend bien à chacun ce qui lui est dû.

Parce que notre homme n'oublie pas la fonction première du moine et de l'abbé : le service public de prière. Il guide les âmes sans se *dérober lui-même aux exigences de* la profession; il forme son esprit et son cœur par la continuelle récitation de l'office; il lit et médite les écrits du pseudo-Denys sur l'illumination divine qui nourrissent son imagination créatrice. Dans son âge mûr il est atteint par la « maladie de bâtir », et c'est, jusqu'à aujourd'hui, son plus grand titre de gloire. Car l'abbatiale de Saint-Denis que nous connaissons est largement son œuvre.

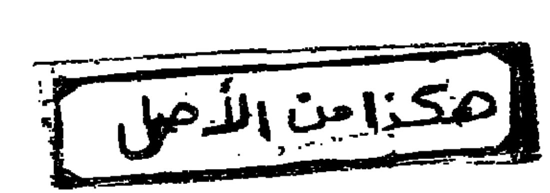
Par son ampleur, elle témoigne encore du sens de l'entreprise de Suger, de son sens du long terme et de son sens de l'investissement. Elle fut réalisée par un architecte anonyme, mais tout y porte la marque de l'abbé. En particulier *« l'admirable éclairage ininterrompu des verrières resplendissantes »* dans le déambulatoire autour du chœur et *« la divine obscurité diffusée par les fenêtres du porche et de la crypte »*.

Les recettes accumulées par sa brillante administration permettaient ces réalisations. La prière et la culture du moine les inspiraient. *Mais la carrière de Suger ne devait* pas se limiter à la gloire de l'abbatiat bâtisseur. On le vit aussi dans l'entourage du roi, régent quand Louis VII partit en croisade et simultanément vicaire apostolique.

Déployant une très vaste érudition, Michel Bur construit son personnage. C'est une œuvre d'historien. Mais il s'autorise de sa parfaite connaissance des documents de l'époque pour combler les vides de la biographie en imaginant avec prudence et science. *« Tous les détails sont vrais*, prévient-il ici, *et leur arrangement seul est vraisemblable. »* Tandis qu'il avoue ailleurs : *« Les lignes qui suivent, en dépit de leur exactitude documentaire, relèvent nécessairement de la conjecture »*.

L'effet de réel cher à Roland Barthes est parfait et l'érudition se fait légère. Le lecteur entre avec Suger, pour qui Michel Bur tient la plume, dans les abbatiales de Fleury ou de Saint-Denis et partage ses impressions. Il découvre ses réminiscences de la Bible ou de saint Jérôme, participe à l'élaboration de ses écrits et se trouve avec lui au cœur de la vie politique, religieuse et culturelle de la première moitié du douzième siècle qui, toujours, d'une façon ou d'une autre, passe par Saint-Denis.

Michel Sot



UNE VOIX DERRIÈRE LA SCÈNE
Une anthologie personnelle
de Mario Praz.
Traduit de l'italien.
par Constance Thompson-Pasquali
Le Promeneur, 340 p., 490 F.

LE PACTE AVEC LE SERPENT (T. 3)
de Mario Praz.
Traduit de l'italien
par Constance Thompson-Pasquali.
Bourgois, 207 p., 100 F.

PROUST LA CUISINE RETROUVÉE
d'Anne Borrel, Alain Senderens et Jean-Bernard Naudin.
Chêne, 192 p., 248 F.

ALEXANDRE SEREBRIAKOFF PORTRAITISTE D'INTÉRIEURS
de Patrick Mauriès, avec des textes de Praz, Emile Terry, Cécil Beaton, Paul Morand.
Franco Maria Ricci, 160 p., 1 500 F.

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Mario Praz, l'innommable

« *IL y a, depuis la Renaissance, au sein de l'intelligentsia occidentale une famille attachante, à peine secrète, dont les membres se font des signes à travers les âges: (...) des espèces de sages malgré eux, défendus contre la grandiloquence des philosophes par l'ironie, contre les naïvetés des doctrinaires par la recherche savante et contre les facilités de la narration historique accréditée par une exigence critique intraitable généralement souriante, mais souvent moqueuse; c'est la famille des «libertins érudits», la famille de Mario Praz.* »

C'est ainsi qu'André Chastel saluait cet écrivain, né en 1896, mort en 1982, considéré comme l'un des plus importants critiques européens du vingtième siècle. Célèbre, mais avec une étrange réputation, peut-être due à son goût pour une littérature anglaise au relent satanique, décadent et macabre, ou à ses collections de cires d'autant plus troublantes que l'illusion semble plus forte que dans la chair palpitante. Au point que, paraît-il, on n'osait même pas prononcer son nom...

Après une thèse consacrée à D'Annunzio, il enseignera pendant huit ans à l'université de Liverpool avant d'être nommé, en 1934, à la chaire d'anglais de l'université de Rome ; il écrira de nombreux livres d'essais et des milliers d'articles sur la littérature, la décoration, la philosophie de l'ameublement, l'évolution du style et du goût, s'intéressant à mille curiosités sans se spécialiser dans aucune en particulier.

Passionné par les habitations, par sa propre maison, véritable expression de sa personnalité, musée narcissique de son âme, à l'étage noble du palais Ricci, où il avait installé ses collections (*« On me reprochera de juger les hommes sur des données extérieures et accessoires,* écrit-il dans sa préface à sa *Philosophie de l'ameublement,* publié en français par Thames and Hudson, 1990. *La façon dont l'homme réagit à l'aménagement de sa demeure est pour moi un indice beaucoup plus sûr que le vêtement qu'il porte. En effet, l'individu peut être conscient de ne pas pouvoir donner, même avec l'aide du tailleur le plus habile, de la grâce et de l'élégance à son aspect extérieur et renoncer ainsi à se vêtir avec goût; mais il peut toujours, même s'il est difforme, projeter autour de lui son idéal d'harmonie et de beauté de sorte que son âme puisse constamment s'y refléter »*).

PEU à peu, avec retard, la France commence à découvrir l'œuvre de critique et d'historien des lettres de cet esthète novateur inclassable : après *la Chair, la mort et le diable,* ouvrage capital paru en 1930 sur la sensibilité érotique camouflée d'un dix-neuvième siècle européen nourri en France de Sade, en Angleterre de Maturin ou de De Quincey (Denoël 1977), plusieurs volumes ont paru dans les années 80 après la mort de leur auteur : *Mnémosyne,* un parallèle entre littérature et arts plastiques (Salvy, 1986), *le Monde que j'ai vu,* un recueil d'articles de voyage (Julliard, 1988), *Goût néoclassique* (Le Promeneur, 1989), *Histoire de la décoration d'intérieur* (Thames and Hudson, 1990), *le Pacte avec le serpent* en trois tomes (Christian Bourgois, 1989-1991), *Une voix derrière la scène* (Le Promeneur, 1991). A ces titres, il faut ajouter un important et passionnant volume consacré à Mario Praz avec des témoignages de ceux qui l'ont connu et d'importantes contributions, notamment d'André Chastel, Jean-Jacques Mayoux, Giovanni Macchia, Alberto Arbasino, Jean Gattegno, Italo Calvino (Centre Georges-Pompidou, collection «Cahiers pour un temps», 1989).



D.R.

Mario Praz dans son bureau, par Sergio de Francisco.

Une œuvre jamais linéaire, faite de fragments, de souvenirs, de sensations (surtout olfactives), de digressions illustrées d'anecdotes, de citations littéraires qui composent un *« kaléidoscope »* de la mémoire, la mémoire de toute une vie de lettré passionné par les objets. Non pas vraiment pour les collectionner, mais pour composer une œuvre de mémoire, qu'il nomme dans un de ses livres *la casa della vita* («la maison de la vie»).

Sorte d'anthologie personnelle, *Une voix derrière la scène* – que Gérard Macé avait traduit plus joliment par *Une voix en coulisse* – est composé de textes rassemblés par Mario Praz en 1980 pour les éditions Adelphi. Ils représentent à ses yeux le meilleur de sa production sur près d'un demi-siècle (à noter que, pour des raisons de copyright, une douzaine de textes figurant dans l'édition originale n'ont pu être reproduits). *« Dans ce livre,* prévient-il, *vous ne trouverez aucun système philosophique ou, pour employer le langage de la garde-robe, un manteau ou un complet qui pourrait vous protéger de l'inclémence du ciel. Non, ma garde-robe abonde en vêtements inutiles, si tant est qu'on veuille encore les appeler vêtements : elle abonde en objets inutilisables et peu ordinaires, peut-être même un tant soit peu bizarres et mélancoliques; c'est un témoin de rares idées mais de nombreuses manies. »* Quant au *Pacte avec le serpent,* après les études sur l'Eros noir, les préraphaélites, les excentriques et Gabriele d'Annunzio, le dernier tome qui vient de paraître est consacré cette fois à Proust, à l'art nouveau et aux poupées de Kokoschka.

Passionné par le dix-neuvième siècle, Mario Praz se veut spécialiste du faste parce qu'il est inutile. *« En comptant les pieds d'animaux des meubles de mon appartement,* écrit-il avec une sorte de délectation gourmande dans l'essai sur le style Empire paru primitivement dans *Goût néoclassique, on arrive au beau chiffre de soixante-dix; si ensuite l'on ajoute aux sphinx, aux lions, aux aigles, aux cygnes à une patte les huit tortues sur lesquelles reposent la psyché et la bibliothèque, on en arrive à un petit jardin zoologique. »* En effet, Praz est avant tout un amoureux de ce style, qu'on a pu juger comme *« un style de parvenus avec ces bronzes dorés sur l'acajou brillant et lourd, et son étalage de richesse »,* et qui dans l'opinion commune est froid, rigide, monotone. Alors que, à l'image de Robert de Montesquiou et du peintre Whistler, et malgré la condamnation des Goncourt, il le fait voisiner avec des meubles Second Empire, et même second rococo, avec des poufs moelleux et des sofas capitonnés dans lesquels le corps humain se love avec *« une voluptueuse paresse ».*

DANS *les Intérieurs de Marcel Proust,* dans le troisième volume du *Pacte avec le serpent,* Mario Praz, qui aime à rappeler comment Swann et M. de Charlus convertirent la duchesse de Guermantes au style Empire *« au temps où cela n'était pas à la mode »,* détaille volupteusement les lieux familiers du romancier, qui oppose lui-même les chambres de Combray à sa chambre du Grand Hôtel de la Plage à Balbec, et qui dit son *remords au souvenir du destin tragique et grotesque du canapé de la* tante Léonie que le narrateur avait offert à la tenancière d'une maison close *(« J'aurais fait violer une morte que je n'aurais pas souffert davantage. Je ne retournai plus chez l'entremetteuse,* écrit-il dans *A l'ombre des jeunes filles en fleurs).*

Atmosphère de vertu dévote, air chargé d'une odeur succulente encourageant à la gourmandise de tous les sens, que l'on savoure littéralement, par l'œil et les papilles, dans le superbe album intitulé *Proust, la cuisine retrouvée.* Anne Borrel, secrétaire générale des Amis de Combray, et le cuisinier Alain Senderens se sont réunis pour reconstituer là, à l'aide des textes de Proust lui-même, les saveurs de l'enfance avec la cuisine de Françoise chez tante Léonie, la cérémonie du thé chez Gilberte, les mercredis de Mme Verdurin et sa salade japonaise, les repas exquis des Guermantes... Les illustrations – photographies et reproductions de toiles de ses peintres favoris, – les citations de Proust habilement mises en situation par les commentaires d'Anne Borrel et les recettes (faisables) de Senderens, tout est mis en œuvre pour faire renaître le luxe et la volupté de l'art du temps perdu. Un album dont se serait certainement délecté Mario Praz.

La couverture d'*Une voix derrière la scène* le montre dans son bureau, dans le décor qu'il s'était soigneusement construit. Comme dans un mausolée... Ses ouvrages sont illustrés par des séries évocatrices de peintures d'intérieurs qu'il collectionnait ou qu'il allait contempler dans les demeures et les musées du monde. Il se reconnaissait un faible pour les aquarelles représentant des intérieurs, œuvres d'artistes mineurs dans lesquelles on trouve reproduits, avec une précision hallucinante, chaque meuble, chaque bibelot, chaque détail des tapis et des tentures, les enfilades de pièces et de couloirs, le cheminement de la lumière et des ombres *(« On dirait, tant ces aquarelles conservent bien le goût de cette époque, que les portes et les fenêtres qu'elles représentent n'ont pas été ouvertes depuis lors, et que nous respirons l'âme qui est restée enfermée comme le parfum emprisonné dans un flacon ancien »).*

Ce texte sur les *Peintures d'intérieurs,* nous le retrouvons repris par Patrick Mauriès à la fin de l'élégant volume qu'il a consacré au «portraitiste d'intérieurs» Alexandre Serebriakoff. Aquarelliste remarquable, ce descendant de la famille Benois avait repris l'art minutieux des peintres d'intérieurs du dix-neuvième siècle, pour nous faire pénétrer dans les demeures de ses riches et extravagants commanditaires – le château de Groussay de Charles de Beistegui, l'hôtel Lambert, les appartements du duc de Brissac, de Chanel, de Balkany, des Rothschild... Témoignages d'un univers finalement peu enviable où le somptueux rivalise avec le mauvais goût dans un luxe «de style» finalement sans style et le plus souvent d'une effrayante laideur que la richesse exacerbe. Un art de la mort.

« Est-ce un nécromancien? » se demandait-on à Rome. Ou du moins un adepte de sciences obscures, tout occupé qu'il est de superstitions, de stupres et de maléfices? rapporte encore André Chastel. *On lui prêtait obstinément le « mauvais œil ». « Bien sûr, cela n'existe pas, disait un vieux Romain, mais si cela existait, il l'aurait ». Comme on dit vulgairement, Praz « sentait le soufre ». Vers la fin de sa vie, cela ne l'amusait plus tellement ».*

Le hasard et la littérature

Suite de la page 9

Quant aux poèmes de Gaspara Stampa – qui représentait pour l'auteur de *Malte,* comme Louise Labbé et Mariana Alcoforado, la *religieuse portugaise,* le symbole de l'amante délaissée – il revient à Paul Bachmann tout le mérite de nous les faire découvrir. Lui-même n'a découvert l'existence de l'amoureuse que le jour où ses yeux tombèrent sur ces vers des *Elégies de Duino. « ...As-tu, de Gaspara Stampa, assez chanté le souvenir, pour que toute jeune fille (...) éprouve le désir de lui devenir semblable? »*

Ce qui frappe en l'occurrence, et plus que le beau travail d'*interprétation* de M. Bachmann – de dévotion pourrait-on dire, – c'est qu'il donne l'impression de rendre, à travers les siècles, un peu de l'amour que sa vie durant Gaspara avait espéré de la part de Collaltino di Collalto, le condottiere qui ne cessa ses allées et venues jusqu'à l'abandon définitif.

La vie est sans doute obscure et labyrinthique. Il n'en demeure pas moins que certains faits permettent de soupçonner qu'elle dissimule à notre entendement un plan que balisent des échos, des rappels, des corrélations négligées : vers 1911, Rilke évoque le nom d'une poétesse de Padoue; quatre-vingts ans plus tard, en lisant les *Elégies,* un érudit français remonte jusqu'à elle et réveille sa poésie. Du coup, Gaspara Stampa, qui rêve à jamais du retour de Collaltino, nous fait la confidence, sous forme de sonnets, de chansons, de *rimes,* de ses peines d'amour.

Demain, parmi ses lecteurs virtuels, l'un d'eux, qui l'ignore, continuera peut-être bien de pousser par-dessus les siècles la balançoire des amants insatisfaits.

Hector Bianciotti

★ **Les poèmes de Gaspara Stampa, traduits par Sophie Basch, vont paraître, en mars, dans la collection Orphée (La Différence).**

SCIENCE-FICTION

Les pionniers, les anars et le loup-garou

LE SEPTIÈME FILS
d'Orson Scott Card.
Traduit de l'anglais
par Patrick Couton,
L'Atalante, 315 p., 83 F.

ANARCHAOS
de Donald E. Westlake.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Emmanuel Jouanne.
Coll. « Présence du futur »,
Denoël, 222 p., 52 F.

LA MALEDICTION DE BETHANY
de Robert McCammon.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Jacques Guiod.
Coll. « Terreur », Presses pocket,
314 p., 48 F.

LE LOUP-GAROU DE LA VALLÉE DES ANGES
d'André Besson.
Ed. Mon village (Vulliens, Suisse).
205 p. 95 F.

ALORS que l'excellente revue de Patrick Marcel *Manticora* (1) consacre son numéro 9 à un «Spécial fantasy», les éditions L'Atalante commencent la publication de l'une des plus réussies et plus originales contributions du genre, *les Chroniques d'Alvin le faiseur* d'Orson Scott Card, un auteur connu jusqu'à présent chez nous pour ses romans de science-fiction (*Une planète nommée trahison, la Stratégie Ender*). Le premier volume du cycle, *le Septième Fils,* transporte le lecteur dans les années 1800 et les forêts du Nouveau Monde, dans l'Amérique du Nord des premiers pionniers. Mais il ne s'agit pourtant pas d'un roman-western.

L'histoire des territoires dans lesquels se déroule l'action ne se superpose pas tout à fait à celle des Etats-Unis. C'est une Amérique achronique, décalée, qu'Orson Scott Card met en scène. Ainsi le roi de France qui envoie le colonel Bonaparte organiser au Canada la lutte contre les Anglais! Et surtout, c'est un pays où la magie est à l'œuvre comme dans tout «univers de fantasy» qui se respecte.

Elle s'incarne tout particulièrement en la personne d'un enfant né dans des circonstances tragiques et qui est le septième fils d'un septième fils, donc promis à un destin exceptionnel : celui d'un «faiseur» doté de pouvoirs non moins exceptionnels. Mais une force occulte diffuse, souterraine, menace constamment sa vie et tente de le détruire avant qu'il n'atteigne à la puissance et à la maîtrise de ses pouvoirs.

Le Septième Fils est la chronique de son enfance au sein d'une famille unie, haute en couleurs, dans un village où déjà le sectarisme puritain pointe son mufle en *la personne d'un révérend obsédé* par l'œuvre du Malin. C'est aussi l'histoire de sa rencontre avec Mot-pour-Mot, un errant conteur d'histoires, qui va lui faire prendre la mesure de sa singularité, de ses dons, et préparer les conditions de la seconde phase de son apprentissage. *Le Septième Fils* est passionnant comme un roman d'aventures et possède le charme entêtant des contes les mieux troussés : il introduit le cycle de façon parfaite et laisse le lecteur dans l'attente impatiente d'un second volume, au titre très prometteur : *le Prophète rouge...*

DONALD E. WESTLAKE est l'un des meilleurs auteurs américains actuels de romans noirs. Avec *Anarchaos,* il s'est essayé à la science-fiction, et le résultat est des plus probants. C'est qu'il a mis au service de cette histoire d'un ex-bagnard venu retrouver son frère sur *Anarchaos,* une planète dont le système politique est l'anarchie, tout le savoir-faire qu'il déployait dans ses polars signés Richard Stark : une science sans faille de l'enchaînement narratif, un sens très sûr du suspense, et un art consommé de la chute. Du coup, on suit avec le plus vif intérêt l'odyssée de son Rolf Malone sur ce monde plus dangereux qu'une jungle où le «chacun pour soi» est une règle absolue et dont le chaos apparent dissimule en fait les agissements de multi-nationales «négrières» et sans scrupules. En outre, le volume contient une nouvelle remarquable d'essence libertaire : *le Gagnant.*

En choisissant de publier un ouvrage assez ancien (1980) de Robert McCammon, *la Malédiction de Bethany,* Patrice Duvic nous a permis de découvrir une autre facette de ce très talentueux auteur de roman d'horreur. Il œuvre ainsi dans une veine doucereuse, sur le schéma éprouvé de la famille s'installant dans une nouvelle vie et découvrant que, derrière la façade lisse des apparences, se trame un mystérieux et terrifiant complot. La personnalité du héros – un écrivain rescapé des camps de prisonniers nord-vietnamiens hanté par des cauchemars récurrents, – la nature du complot qui trouve sa source dans la mythologie mais n'en a pas moins des résonances actuelles, l'habileté avec laquelle McCammon conduit son histoire vers son apex cathartique emportent l'adhésion. Et ce séjour à Bethany's Sin procure son juste pesant d'émotions.

Enfin, il convient de signaler, sur le thème archétypal de la lycanthropie, la réédition d'un solide roman d'André Besson, *le Loup-garou de la vallée des Anges,* qui prend appui sur une affaire ayant défrayé la chronique dans la Franche-Comté du seizième siècle pour conter une de ces histoires de sorcellerie, de mystérieux ravisseurs d'enfants et de frasques à la Gilles de Rais dans le style même des récits de peur qu'on distillait jadis aux veillées. Une bonne saveur de terroir...

Jacques Baudou

(1) *Manticora,* 48, rue de Cursol, 33000 Bordeaux.

CULTURE

PHOTOGRAPHIE

La femme aux images

La rétrospective Gisèle Freund témoigne d'un chassé-croisé entre la photographie et la littérature

GISÈLE FREUND
au Centre Pompidou

Seule Gisèle Freund était là. Sur les toits de Paris avec André Malraux, les cheveux au vent (1935); au congrès de la défense de la culture avec Boris Pasternak, Aldous Huxley et André Gide (1935); à la Bibliothèque nationale, sur le même banc que le philosophe Walter Benjamin, avec qui elle rivalise aux échecs (1937); aux côtés de Vladimir Nabokov, Michel Leiris, Henri Michaux et Jean Paulhan à la rédaction de *Mesures* (1937); dans l'appartement de James Joyce, qui jouait du piano pour son fils Gorgio (1938). Mais aussi avec les chômeurs du nord de l'Angleterre (1935); dans l'atelier de Diego Rivera à Mexico (1948); en Patagonie pour une de ces expéditions «au bout du monde» (1943); jusque dans le bureau de François Mitterrand, dont elle a réalisé le portrait officiel qui orne toutes les mairies de France (1981).

Les photos exposées au Centre Georges-Pompidou apparaissent d'abord comme un récit de voyages – quatre-vingts reportages à travers le monde, réalisés notamment pour les magazines *Life* et *Time* – rythmé par quelques grandes figures de la littérature, de Colette à Borges, de Mauriac à Zweig. Elles témoignent de rencontres avec des écrivains dont Gisèle Freund dévorait les œuvres.

Car, bien avant la photographie, il y a la passion des livres. Née en 1908 près de Berlin, Gisèle Freund veut devenir écrivain dès qu'elle sait lire, puis journaliste dans son adolescence, mais doit y renoncer après son exil en France en 1933. Pourtant, la littérature et les auteurs la suivront toujours, notamment après la rencontre – décisive – des libraires Adrienne Monnier et Sylvia Beach, qui lui ouvriront les portes du Paris intellectuel des années 30. Elle tombe sur Drieu La Rochelle à Ibiza en 1933, obtient une carte de presse en 1939 grâce à Jean Giraudoux, a pour ami André Gide, organise juste avant la guerre une projection fameuse de ses portraits couleur où se bousculent Sartre, Breton et Aragon, fait parvenir au début de l'Occupation du café à Paul Valéry, est invitée en 1942 en Argentine par la riche éditrice Victoria Ocampo, à qui Malraux a dit : *« Il faut sauver Gisèle »*, se fait accueillir en Amérique latine par Roger Caillois, reçoit des courriers signés Stefan Zweig, Romain Rolland, *Saint-John Perse*, Simone de Beauvoir, et a toujours demandé conseil à Henri Michaux.

« Je préfère me consacrer dorénavant à la lecture; ma soif est inextinguible », avoue aujourd'hui Gisèle Freund, qui, à quatre-vingt-trois ans, habite toujours dans l'appartement lumineux déniché il y a quarante ans, près du cimetière du Montparnasse, dans la ville qui l'a adoptée et le pays qui lui a donné sa nationalité (1936) et sa carte d'identité, en 1981 – *« un jour à jamais gravé dans ma mémoire »*. Elle a toujours le verbe riche et la voix embrumée par la cigarette. Les mots sont précis tant l'oreille a été éduquée par *« le bon français des écrivains »*, bien qu'elle ait *« toujours souffert de parler quatre langues et de n'en maîtriser aucune »*.

Son goût pour la photographie – son père lui a offert un appareil Voigtlander 6 × 9 pour ses douze ans – et ses études de sociologie, à Francfort avec Karl Mannheim, à Paris à la Sorbonne, la poussent à écrire, sur les conseils de Norbert Elias, la première thèse consacrée à la photo : *« En voyant mon sujet de thèse*, la Photographie en France au dix-neuvième siècle, *tous pensaient que j'étais une pauvre fille un peu toquée! Et quand je pense aux caisses poussiéreuses que m'a confiées la BN... J'y ai trouvé des trésors du dix-neuvième siècle qui valent aujourd'hui des millions. »* Mais Gisèle Freund est surtout connue pour *Photographie et société* (Points Seuil, 1974), manuel d'école et best-seller du genre avec 50 000 exemplaires vendus en France, diffusé dans une dizaines de pays.

Avec ses livres, ses conférences à travers le monde et ses articles, elle a contribué à donner un statut à ce moyen d'expression qu'elle n'a pourtant jamais vu comme un art mais comme un document, au point de prendre un pseudonyme pour signer ses premiers reportages : *« C'était considéré comme un métier minable dans les années 30, au même niveau que garçon de courses. J'étais sociologue, ce qui était plus valorisant. »* La photo était tellement éloignée de ses préoccupation, que Gisèle Freund en «oubliera» d'immortaliser le Front populaire alors qu'elle avait déjà réalisé, en 1935, un inégal mais intéressant reportage sur le chômage en Angleterre, que l'on peut découvrir au Centre Pompidou. *« La littérature m'a fascinée toute ma vie. Pas la photographie! »*

C'est à la fin de 1938 que Gisèle Freund affirmera sa profession, réalisant au Leica – dont elle appréciait la discrétion – près de deux mille photos et faisant imprimer ses cartes de visite avec la mention : *« Spécialiste du portrait réalisé au moyen de la photographie en couleurs »*. Elle s'est lancée avec frénésie dans le tout nouveau film Kodachrome pour fixer les écrivains, chez eux, faussement décontractés car la faible sensibilité de la pellicule interdisait l'instantané : *« Je les laissais parler, comme Supervielle, qui avait des mains magnifiques, et, quand la pose était bonne, je criais stop! L'écrivain se figeait et je prenais la photo. La couleur était merveilleuse car elle montrait les gens tels qu'ils étaient : l'élégance de Joyce, Montherlant, qui se disait laid mais qui était beau et insupportable, Saint-John Perse, qui avait une idée très précise de son image, Aragon, qui n'arrêtait pas de parler, Tzara, qui apparaît blême car le film couleurs était alors médiocre. »*

Les écrivains de l'après-guerre inspireront moins Gisèle Freund. Plus que tous, elle aimait Gide, *« qui mettait presque une journée pour écrire une phrase »*, et Valéry, *« le premier à posséder une machine à écrire »*. Peu importe, sa réputation est faite. Elle collabore à l'agence Magnum à partir de 1947 et part pour six ans en Amérique latine, d'où elle ramène des reportages étonnants sur Evita Peron et sur le couple Diego Rivera-Frida Kahlo, mais aussi une blessure : *« Robert Capa, le photographe et directeur de Magnum, m'a foutue à la porte lorsque les Etats-Unis m'ont refusé le visa d'entrée. J'étais sur la liste noire du maccarthysme et Capa a eu peur pour l'avenir de l'agence à New-York. Ça m'a fait très mal. »*

Sa dernière photo doit dater de 1988. *« Soixante ans, ça suffit, je n'ai plus la force de faire un portrait. Mais écrire, ça oui, je vais m'y mettre. »*

MICHEL GUERRIN


GISÈLE FREUND
James Joyce à Paris. 1938.

▶ *Itinéraires*, Musée national d'art moderne, Centre Georges-Pompidou. Jusqu'au 27 janvier. Catalogue : 196 pages, 250 F.

▶ *Gisèle Freund, portrait*, entretiens avec Rauda Jamis, édition Des Femmes, 146 pages, 98 F.

▶ Frida Kahlo vue par Gisèle Freund, Galerie de France, 52, rue de la Verrerie. Tél. : 42-74-38-00. Jusqu'au 18 janvier.

▶ La décoration de la FNAC internationale (71, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris) est réalisée à partir de quarante portraits d'écrivains, tous signés Gisèle Freund.



CINÉMA

A l'Est, trop de nouveau

Au second Festival de Zaretchny, les cinéastes sont partis en quête du marché sur les ruines de l'empire

ZARETCHNY (OURAL)
correspondance

Près de quatre cent cinquante films produits en un an, des dizaines de nouveaux studios privés, pas si mal équipés, une dizaine de festivals, dont les trois quarts créés ces trois dernières années; qui oserait dire que le cinéma de l'ancienne Union soviétique est en crise?

Tel est pourtant le thème principal des conversations de toutes les réunions entre gens du cinéma en Russie actuellement, et tel a été le cas en décembre lors du festival organisé pour la deuxième fois à Zaretchny, petite ville près d'Ekaterinbourg, dans l'Oural. La seule existence de ce festival dans les difficultés économiques que traversent actuellement la Russie, et l'Oural en particulier, représente déjà une véritable prouesse. Mais l'organisation de ce genre de manifestations reste primordiale car – et c'est ce qui préoccupe précisément metteurs en scène, acteurs et critiques – sur les centaines de films produits, seules quelques-uns passent dans les salles. Celles-ci sont en voie d'être privatisées et misent plutôt sur les productions américaines les plus commerciales dont le public soviétique a longtemps été privé. Le cinéma français arrive en deuxième position et occupe environ *10 %* du marché, ce qui, compte tenu de l'échelle «soviétique», représente le plus grand public au monde pour des films français (20 à 40 millions de spectateurs).

Cette situation ajoutée au morcellement de l'ex-Union soviétique, a fait dire à Igor Maslennikov, metteur en scène, coprésident de l'Union des cinéastes de la Russie au cours d'une réunion houleuse début décembre, que *« la culture a été jetée sur le marché, et que, sans soutien de l'État, elle va tout simplement crever »*. La question des subventions, et des quotas de diffusion de films étrangers pratiqués dans d'autres pays (dont la France) a été largement soulevée au cours de cette réunion. Sous le titre, «Ils se sont brûlés les doigts à trop politiser», la *Pravda*, dans son compte-rendu, insiste sur l'éclatement probable de cette organisation professionnelle, en raison des velléités d'autonomie des dirigeants – en particulier, ceux de Saint-Pétersbourg et de Moscou – qui voudraient s'approprier les biens de l'ex-Union des cinéastes (de l'URSS), la première organisation artistique du pays à prendre le tournant de la Glasnost et, lors du putsch raté d'août dernier, à condamner résolument les putschistes.

« Des films sur les cafards faits par des cafards »

Mais la presse conservatrice est loin d'être la seule à parler de «crise». A la mi-novembre, la radio de Russie, qui soutient plutôt les démocrates, a qualifié au cours d'un entretien entre Alina Silikachvili, critique de cinéma, et le metteur en scène Anatoli Grebnev, la production actuelle de *« films sur les cafards* (NDLR : ces petites bêtes si présentes dans les intérieurs russes) *faits par des cafards »*. *« Sur cinquante films visionnés ces derniers mois*, dit Alina Silikachvili interrogée à Zaretchny, *j'en ai vu deux vraiment bons et trois plutôt bons. Les quarante-cinq autres ne sont que sexe, violence, pseudothrillers tournés d'une manière très peu professionnelle. »*

Même opinion de Mme Irina Kourdina, ancienne organisatrice du Festival de Moscou et aujourd'hui responsable artistique de celui de Zaretchny qui ajoute : *« Paradoxalement, les œuvres de quelque valeur sont généralement produites dans des structures encore plus ou moins étatiques. Mais le plus étrange, c'est que le reste, malgré toutes les concessions commerciales, ne franchit que très peu le barrage des salles et reste quelque part oublié sur de mystérieuses étagères. »*

« On trouve en Russie des gens prêts à investir beaucoup d'argent dans des films que parfois ils se soucient peu de montrer. De grosses sommes peuvent ainsi devenir «propres», confirment deux jeunes metteurs en scène, Alexis Balabanov, auteur d'un premier long métrage primé à Zaretchny *les Jours heureux*, et Valeri Todorovsky, fils de Piotr Todorovsky *(Gavrilov)*, dont *l'Amour* – également présenté à Zaretchny – d'une facture moins morbide que les autres films actuels est susceptible d'atteindre un grand public.

Ces soupçons de blanchiment d'argent ont été évoqués par la *Pravda*, et confirmés à Zaretchny par le journaliste Youri Chtikotchikhine de la *Literatournaïa Gazeta*, grand spécialiste de la mafia comme du cinéma, et proche de l'ancien président Mikhaïl Gorbatchev. En dehors de cet aspect mafieux, tout de même marginal, l'argent a incontestablement fait son entrée dans le cinéma ex-soviétique. Les Russes, qui, il y a quelques années, à l'abri de leurs revenus garantis au prix de leur liberté, refaisaient le monde dans les volutes de fumée et les vapeurs de vodka, discutent aujourd'hui avec acharnement des structures juridiques de leurs «sociétés par actions», du prix des licences d'exploitation, des réseaux de distributeurs (une vingtaine maintenant) et bien sûr d'exportation et de contrôle des changes...

Ils ont aussi découvert la nécessité du cinéma alimentaire que pratique à tous les niveaux le personnel des studios. *« Les metteurs en scène et opérateurs sont maintenant obligés de faire essentiellement des pubs, ce qui les mécontente car ils veulent se considérer avant tout comme des créateurs »*, raconte Marina Kriajeva, interprète aux studios d'Ekaterinbourg (centre de la Russie). Elle ajoute que ces studios, qui ont fourni de bonnes productions, sont en train de se morceler en structures plus ou moins privées que des Américains proposent purement et simplement d'acheter.

La pratique de la loi du marché au moment où l'empire s'écroule ont déjà abouti à la «mort» des cinémas géorgiens et estoniens, très brillants mais maintenant privés de moyens et surtout de public.

Dans ce climat sombre certains toutefois se montrent optimistes. Le metteur en scène André Smirnoff *(la Gare de Biélorussie)* estime *« que quarante bons films par an, ce n'est pas une production négligeable »*. La jeune actrice Alika Smekhova, que l'on voit dans des productions jugées très moyennes par la presse, pense que *« la prolifération de studios privés va se réguler d'elle-même dans les prochains mois »*. Mme Silikachvili relève que, selon les réactions recueillies ces derniers temps, *« le public commence à être saturé de mauvaise production américaine. L'intelligentsia cinématographique a suffisamment de traditions et de force pour empêcher une « tiers-mondisation intellectuelle » de son public. Des tournées de présentation de films russes commencent à être organisées par des associations de cinéastes »* .

Des films noirs

Mais les secousses et les à-coups de l'adaptation au marché ne sont pas le principal écueil auquel se heurte le cinéma russe. La situation catastrophique de l'économie, les difficultés de la vie quotidienne, se traduisent aussi sur le plan artistique par des films très noirs, obsessionnels du totalitarisme perdu (et à venir?) et de ses symboles. *« Notre cinéma perd son caractère universel et devient de plus en plus schizophrénique, destiné à des spectateurs qui vivent la même horreur que le créateur et sont seuls en mesure de le comprendre »*, a noté le critique Alexandre Kissilev au cours d'un débat. Mais dans ce cas, l'intégration culturelle réalisée par l'ancienne Union soviétique peut jouer un rôle. Le Kazakhstan, République d'Asie centrale à population fortement slave, a aujourd'hui des studios de cinéma prestigieux, héritiers des meilleures traditions de Saint-Pétersbourg. Leur production permet de tempérer la tendance noire actuelle. A preuve ce *Baiser volant*, d'Abaï Karpykov, mélodrame ironique, accessible au grand public et aux cinéphiles, et qui propose une série d'approches nouvelles, notamment de l'érotisme.

DIMITRI KOCHKO

Conduite décontractée

Un chaleureux premier film néerlandais

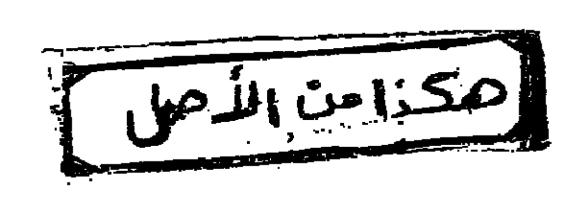
BROKEN HEART
de Paul Ruven

Entre deux cartons ironiques et sentimentaux inspirés des « dix commandements de l'amour» (*Ten Commandments of Love*, chanson de Harvey et les Moonglows), quelques personnages se croisent, se castagnent, se caressent et se biturent. Entre le noir et le blanc, les nuances de gris se dégradent salement. Entre l'Ouest, forcément californien, dont rêvent cette poignée de marginaux bataves et l'Est d'où surgit un plus décalé qu'eux, le quotidien prend des allures d'aventure au son d'une contrebasse de jazz et des vrombissements de moteur.

C'est *Broken Heart*, film à michemin de tout, entrelardé de références sans en faire un plat, un petit sourire désespéré au coin des lèvres où une cigarette achève de se consumer. Dans l'écheveau de mini-intrigues qu'organise Paul Ruven avec une désinvolte habileté, un vague suspense concerne la participation à la « course des froussards», innocente et rémunératrice distraction qui consiste à traverser la ville à toute vitesse, en roulant à gauche.

Carrossé *Fureur de vivre* et *Bande à part*, donc, et avec Wenders et Jarmusch en roue de secours, *Broken Heart* conduit sur le mauvais côté d'une route buissonnière qui ne mène à aucun succès de box-office. Peu importe. Peu importe d'ailleurs où il va, il y va le coude à la fenêtre, évitant les obstacles de la citation trop maligne, carburant à la tendresse blagueuse entre un pique-nique d'amoureux qui se termine en coma dépassé et une collision en pleine vitesse contre un poids lourd qui ne tire pas à conséquence, tant qu'il y aura une île déserte au milieu du fleuve.

JEAN-MICHEL FRODON



Beethoven
Chopin
Schumann
Schubert
Liszt
Mozart
Berg
Bach
Strauss
Couperin
Debussy
Vivaldi
Fauré
Dvorak
Varèse
Satie
Ravel
Brahms
Stravinsky
Telemann
Rossini
Messiaen
Tchaïkovski
Mahler
Berio
Xenakis
Boulez
Offenbach
Wagner
Haydn
Berlioz
Puccini
Dutilleux
Saint-Saëns
Weber
Verdi
Mendelssohn
Donizetti
Bizet
Monteverdi
sont heureux
de vous faire part
de la naissance
du nouveau
France Musique

Lundi 6 Janvier 1992
Le nouveau France Musique.
Informations au 42 20 18 18.



PUBLICIS CONSEIL H 3857

Conduite décontractée

ÉCONOMIE

BILLET

Méthode Coué

La conjoncture s'améliorera-t-elle avec la venue du printemps ? En cette période de fêtes, les difficultés de l'économie étaient présentes dans les propos tenus par les responsables des principaux pays industriels à l'occasion de la nouvelle année. On ne peut pas les accuser d'avoir, pour leurs vœux, ou au cours des semaines précédentes, embelli la situation.

Aux États-Unis, l'administration a admis officiellement à la mi-décembre que ses actions n'avaient pas permis d'enrayer la récession.

En Grande-Bretagne, le premier ministre, M. John Major, a reconnu que la récession était plus sévère que prévu. En France – où la croissance demeure légèrement positive, – M. François Mitterrand a déclaré mardi 31 décembre qu'*« on s'est lassé d'attendre la reprise »*. En Allemagne, seul pays avec le Japon où le niveau de l'activité reste satisfaisant, le chancelier Helmut Kohl s'est élevé contre les risques de dérapages salariaux, susceptibles de mettre en péril la bonne marche de l'État réunifié.

Le marasme économique est donc abordé avec réalisme. Mais les dirigeants ne négligent pas pour autant la « méthode Coué » pour tenter d'accélérer la reprise. Ils s'appuient, il est vrai, sur les prévisions des principaux organismes de conjoncture qui, tous, tablent sur une activité plus vive au premier semestre de 1992. M. George Bush a fait savoir, de nombreuses semaines à l'avance, qu'il annoncerait des mesures de relance dans son discours sur l'état de l'Union, le 28 janvier. Il ne fait aucun doute que, les élections approchant, les propos optimistes se feront de plus en plus nombreux de la part d'une administration à la recherche d'un nouveau mandat. M. Mitterrand rappelle à chaque occasion les bienfaits d'une CEE consolidée par les accords de Maastricht et a insisté le 31 décembre sur les bonnes conditions de retour à la prospérité. M. Major estime qu'une reprise, bien qu'irrégulière, est quand même en cours dans son pays.

Un peu partout, on n'hésite pas à placer dans le GATT les chances d'une reprise rapide. Un succès des négociations commerciales internationales, entamées il y a plus de cinq ans, aurait un impact suffisamment fort sur les acteurs économiques pour dynamiser l'activité... Un argument qui a du mal à convaincre mais qui illustre à quel point les facteurs psychologiques sont jugés importants pour le déclenchement de la reprise au cours de ces prochains mois.

FRANÇOISE LAZARE

La Réunion, « porte européenne » pour l'Afrique du Sud

Champion pour le nombre de bénéficiaires du RMI et aux prises avec un taux de chômage endémique (37 %), cette région d'outre-mer très peuplée n'en nourrit pas moins des ambitions industrielles

SAINT-DENIS (Réunion)

de notre envoyé spécial

La France n'est pas une, l'outre-mer n'est pas un tout. Parmi les multiples caractéristiques économiques qui distinguent la Réunion des autres régions « ultramarines » (Guyane, Martinique, Guadeloupe), on en retiendra simplement trois.

• Avec plus de 600 000 habitants, elle abrite de loin la population la plus nombreuse. Le taux de natalité est plus élevé qu'aux Antilles et celui de la mortalité (y compris infantile) plus bas. Les enfants naissent à un rythme primesautier – près de 14 000 par an au lieu de 12 000 en 1980 – et les ménages se composent en moyenne de 4,1 personnes.

• « Record » aussi pour le revenu minimum d'insertion (RMI) puisque, avec 55 000 ménages bénéficiaires, les Réunionnais dépassent le total des allocataires des trois autres régions réunies.

• C'est enfin la seule des régions d'outre-mer avec laquelle la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) entretient (depuis plus de dix ans), au même titre qu'avec le Limousin ou la Bretagne, des relations administratives et financières suivies. Le « patron » de la DATAR, M. Jean-Pierre Duport, a rendu visite il y a quelques jours à ses deux commissaires sur place, MM. Jean-Pierre Perier, pour l'industrialisation, et Guillaume Benoit, pour l'aménagement rural des zones escarpées de l'île, « les Hauts », auxquels il a promis pour 1992 un appui renouvelé et des moyens budgétaires accrus.

Un important marché de consommateurs

On devrait ajouter : *« La Réunion est vraiment au diable ! »*, ce qui pourrait d'ailleurs se retourner en avantage si l'on veut bien considérer qu'elle constitue à la fois la porte d'entrée dans la CEE d'une Afrique du Sud devenue fréquentable et pleine d'ambition et le marchepied vers Madagascar, terre mirifique et nostalgique pour des milliers de Réunionnais, dont les potentialités économiques ne sont plus à démontrer. C'est précisément ces atouts géo-politico- stratégiques que M. Duport a voulu, lors de son séjour, mettre en valeur.

Car il s'agit d'abord d'un important marché de consommateurs dont le niveau de vie dépasse de beaucoup celui de Maurice, de Madagascar, des Seychelles ou du Mozambique. Un investisseur y trouvera un arsenal bien garni de services aux entreprises, des équipements modernes en télécommunications, une palette d'avantages financiers et surtout fiscaux (depuis la loi Pons de 1986) particulièrement attrayants. Si les communes, spécialement puissantes, voulaient bien conduire une politique de réserves foncières plus ambitieuse et moins spéculative et si les banques se montraient moins frileuses, on pourrait même parler d'une sorte de « paradis » pour toute activité commerciale et manufacturière tournée à la fois vers le marché local et la réexportation.

Dans deux ans, la piste de l'aéroport de Gillot déroulera ses 3,5 km (au lieu de 2,7 aujourd'hui) grâce à de substantiels crédits européens, et une zone franche aura été aménagée aux abords, bien en avance sur celle du port (à cause de blocages fonciers et de réticences financières des communes qui ne veulent pas perdre la taxe professionnelle). Un comité de pilotage de l'industrie (CPI), présidé par un industriel sucrier d'une famille connue, M. Xavier Thieblin, et dont le directeur général est M. Perier, prend en charge de A à Z, pour l'accueil et les démarches, les nouveaux investisseurs, comme ce dernier en date qui – en liaison avec une affaire canadienne – veut construire pour le marché européen des capteurs solaires.

Entre Taïwan et Maurice

« Faites-vous connaître aux responsables des bureaux de la DATAR aux Etats-Unis, au Japon ou en Europe. Ils sont capables d'orienter vers vous des investisseurs étrangers intéressés par votre régime mixte, à la fois d'outre-mer et européen », a lancé M. Duport aux responsables du CPI, aux élus régionaux et aux chefs d'entreprise. Mais il les a surtout encouragés à prospecter dans deux pays avec lesquels les relations commerciales et diplomatiques se dégèlent, l'Afrique du Sud et Taïwan : l'objectif étant à la fois de contrer – sur des créneaux bien déterminés – l'extraordinaire boulimie d'investissements de Maurice (où le chômage atteint à peine 2 % et où le SMIC est sept fois plus faible) et d'inciter ces pays qui veulent prendre pied en Europe à passer par la porte insulaire réunionnaise.

Autant la proximité de l'Afrique du Sud rend la démarche plausible, voire naturelle (une ligne aérienne régulière de la compagnie réunionnaise Air Austral dessert d'ailleurs Johannesburg), autant on se demande pourquoi diable Taïwan irait constituer des sociétés conjointes à la Réunion... *« C'est aussi une île, et nous comptons beaucoup sur nos futures zones franches »*, explique M. Perier. *« Et puis la communauté d'origine chinoise à la Réunion est très importante »*, ajoute-il en descendant d'un avion pour sauter dans un autre. Il a d'ailleurs accompagné M. Dominique Strauss-Kahn en septembre, lorsque le ministre de l'industrie et du commerce extérieur est allé en Afrique du Sud. *« On aurait tort de négliger celle qui sera de plus en plus la grande puissance de l'Océan indien... l'Inde »*, corrige judicieusement le préfet, M. Jacques Dewatre, un professionnel de l'administration d'outre-mer.

Pour l'heure, les investissemnts étrangers comptent pour une fraction infinitésimale du PIB (produit intérieur brut) réunionais et il faudra s'appuyer encore pendant plusieurs années sur les initiatives locales, les transferts de la métropole et les subventions européennes pour traiter les questions économiques et sociales, de plus en plus brûlantes. Officiellement, le chômage se rapproche de 37 % de la population active, mais c'est la bouteille à l'encre pour démêler les statistiques. D'une formidable puissance politique, les vingt-quatre municipalités embauchent des journaliers qui se transforment vite en masses dévouées à toutes les ambitions des maires. Le travail au noir fait florès et l'illettrisme n'a pas été vaincu. Le quart de la population dépend pour ses ressources du RMI.

Les transferts publics (9 milliards de francs par an) interviennent pour 42 % dans le PIB et l'hypertrophie du commerce, des services, du bâtiment et des travaux publics par rapport au secteur manufacturier ne s'atténue pas, même si – contrairement à un mythe qui a la vie dure – il n'y a que 3 fonctionnaires pour 100 habitants au lieu de presque 4 en métropole. *« Aucune enquête annuelle sur l'emploi n'a été faite qui permettrait de suivre correctement l'évolution du marché du travail et d'orienter judicieusement les filières de formation »*, s'insurge M. Tony Manglou, président du Comité économique et social.

A ces handicaps structurels connus (alourdis par le poids encore considérable de la canne à sucre en dépit d'une diversification agricole vers l'horticulture notamment), il faudrait en ajouter au moins deux autres :

• La politique de rattrapage rapide du SMIC (inférieur de 20 % à celui de la métropole), voulue par le président de la République, donnera sans doute une nouvelle impulsion au pouvoir d'achat, mais risque de peser gravement sur les entreprises qui ne sont pas toujours enclines à réinvestir sur place leurs profits. *« C'est une erreur de vouloir ce rattrapage en trois ans*, pense M. Thieblin. *Prenons plus de temps et organisons en parallèle des allègements de charges sociales. Dans un pays où le chômage atteint de telles proportions, les entreprises vont être obligées de rechercher des gains de productivité, donc de licencier ou alors de relever leurs prix et c'est le consommateur qui trinquera »*.

• Généreusement accordé, le RMI a un *« effet chloroforme »* et beaucoup de jeunes ou de chômeurs peu formés n'éprouvent aucune envie de chercher un travail salarié aléatoire dans le secteur privé. Au printemps, d'autre part, des centaines de personnes titulaires d'un contrat emploi-solidarité (CES) arriveront en fin de droits. *« C'est mon plus gros casse-tête »*, juge le préfet.

« Une bonbonne de gaz »

Pourtant, globalement, l'économie n'est pas apathique. Les collectivités locales interviennent massivement dans tous les secteurs, distribuant des subventions et garantissant les emprunts. Le budget du conseil régional que préside M. Pierre Lagourgue (divers droite) dépasse 2,2 milliards de francs, soit le quadruple, en francs par habitant, d'une région moyenne de métropole. Le rythme annuel de croissance de l'économie insulaire, de 1980 à 1990, a dépassé 4 %, ce qui constitue une très belle performance. Hélas ! A la Réunion, à cause de la pression démographique, les 3 500 emplois nouveaux créés chaque année suffisent à peine à contenter la moitié des 7 000 demandeurs supplémentaires... d'autant qu'une bonne part des postes les plus rémunérateurs sont occupés par des métropolitains.

D'où la politique officiellement mise en œuvre depuis peu par le gouvernement – à laquelle se sont résignées à adhérer l'ensemble des forces politiques – qu'on nomme pudiquement « la mobilité », c'est-à-dire une « émigration organisée » vers la métropole qui n'ose pas dire son nom. Objectif : faire partir provisoirement à Paris, Lyon ou Toulouse 2 000 à 3 000 jeunes en quête d'une formation de qualité pour soulager le marché du travail.

Une « politique-expédient » qui enterre le fameux slogan qu'aimaient tant les socialistes en 1981, *« Vivre et travailler au pays ! »*. Ce qui fait dire à ce pertinent observateur de la Réunion : *« Ce confetti posé sur l'immensité de l'océan Indien ressemble à une bonbonne de gaz dont le robinet est en permanence ouvert »*. A un an, presque, de l'anniversaire des dramatiques événements qui avaient embrasé le quartier du Chaudron, en février 1991, le constat fait tressaillir.

FRANÇOIS GROSRICHARD

Les générosités de Bruxelles

La Réunion reçoit environ *46 % du total des contributions* des fonds européens versées aux régions et départements français d'outre-mer. Une cellule spécialisée – cas unique en France – gère pour le compte de l'État, du conseil régional et du conseil général les programmes européens, appelés cadres communautaires d'appui, soit 2,45 milliards de francs pour la période 1989-1993. Comme les autres régions d'outre-mer et comme la Corse, La Réunion est considérée par la Commission de Bruxelles comme une *« région en retard de développement »*.

Parmi les principales aides européennes, on retiendra :

• 1 milliard de francs du Fonds social européen pour la formation des jeunes de moins de vingt-cinq ans et des *chômeurs de longue durée ;*

• 938 millions de francs du Fonds régional pour l'aéroport de Gillot, les équipements portuaires, le transfert et la canalisation des eaux de la partie est de l'île (très arrosée) vers l'ouest.

Enfin, la Réunion bénéficiera de plusieurs *« initiatives communautaires »* au titre de divers programmes spécifiques (recherche et innovation, environnement, développement rural des zones de montagne où la culture du géranium ne fait plus recette). Le programme le plus notable, dénommé REGIS, concerne La Réunion en tant que *« région européenne ultra périphérique et isolée »*. Elle recevra à ce titre 305 millions de francs.

F. Gr.

Durant les quatre dernières séances de 1991

Wall Street a pulvérisé ses records de hausse

L'indice Dow Jones des industrielles, l'infaillible thermomètre de Wall Street, deuxième place boursière du monde seulement depuis 1987 – la grande année de feu et de victoire pour le Kabuto-cho japonais, – a salué 1992 en pulvérisant quatre fois de suite durant les dernières séances de l'année 1991 tous ses records historiques d'altitude. Le 31 décembre, quelques heures avant les douze coups de minuit, il s'inscrivait à la cote 3 168,83, terminant ce parcours de douze mois avec un gain de 20,5 %.

Ce score n'est pas époustouflant, mais il est étonnant dans le contexte récessionniste où les Etats-Unis se trouvent plongés. Personne, il y a encore un mois, n'aurait parié un cent sur les chances de Wall Street de réussir ce mini-exploit. La preuve en est : la moitié de cette hausse a été acquise au cours des dix derniers jours.

Que s'est-il donc passé ? Pour l'administration américaine, c'est indéniable, Wall Street anticipe le rendez-vous avec l'expansion vainement attendue en 1991. A première vue, cette prévision ne relève pas de la simple méthode Coué. Le premier remède pour tirer un pays du marasme est toujours le même : les autorités monétaires utilisent l'arme des taux d'intérêt. Ce n'est rien de dire que la Réserve fédérale en a usé et abusé. Elle y a même été très fort le 20 décembre, en abaissant une ultime fois le taux de l'escompte d'un point entier pour le ramener ainsi à son plus bas niveau depuis octobre 1964.

Des statistiques moins mauvaises que prévu

Jusqu'alors sceptique, Wall Street s'est mise à y croire. D'autant que, pour la première fois depuis longtemps, les trois agrégats de la masse monétaire ont simultanément augmenté. Autour du « Big Board », personne ne semble vraiment douter qu'il s'agisse là des premiers effets visibles de cette désescalade au galop.

Les investisseurs sont d'autant plus tentés de croire que la reprise est à portée de main, que les dernières statistiques économiques, sans être bonnes, sont moins mauvaises que prévu. Il en va ainsi du fameux indice composite, en baisse de 0,3 % seulement en novembre (au lieu du 0,4 % redouté). En outre, personne ne doute à Wall Street que l'arme fiscale n'entre à son tour bientôt en scène. Pour assurer sa réélection, le président Bush n'a plus guère le choix. C'est donc avec une très grande impatience que la communauté financière américaine attend le traditionnel message sur l'état de l'Union, fin janvier.

Mais elle guette aussi les prochains résultats de la balance commerciale, qui pourraient commencer à refléter les premiers effets de l'impulsion donnée aux exportations par un dollar rendu très léger par la chute des taux. Désormais, quelques augures à Wall Street s'aventurent à fixer la reprise économique aux alentours de mai. Mais à trop manipuler le billet vert au moyen des taux, les Etats-Unis ne risquent-ils pas de se brûler en provoquant des bouleversements monétaires dont pâtiraient les pays industrialisés et qui pourraient fort bien remettre en question la reprise par les exportations ? La question vaut d'être posée.

ANDRÉ DESSOT

Ayant mis en œuvre un programme d'assainissement économique

Le Nigéria demande un allègement exceptionnel de sa dette extérieure

Le service de la dette du Nigéria *s'élèvera à 5,6 milliards de dollars* en 1992 (30 milliards de francs), a annoncé mercredi 1er janvier, le président du pays, M. Ibrahim Babangida, à l'occasion de son discours annuel consacré au budget.

Compte tenu de ces remboursements très lourds (la dette extérieure totale s'élevant à 33,4 milliards de dollars), le Nigéria continue de réclamer un allègement exceptionnel de son endettement, *du type de celui dont bénéficient* les pays les plus pauvres.

Le Nigéria, principal exportateur de pétrole en Afrique, a mis en œuvre un programme d'assainissement économique, sous l'égide du FMI (Fonds monétaire international). Malgré les fortes compressions de dépenses, les experts du Fonds estiment que la politique budgétaire demeure trop expansive. Et sans l'accord du FMI, il est peu probable que les créditeurs du Nigéria acceptent d'accorder des conditions de remboursement plus favorables.

Pour 1992, les dépenses budgétaires seront réduites de 30 %, notamment grâce à la diminution du nombre de ministères, devant passer de 25 à 16. Tablant sur un cours du baril de pétrole de 21 dollars, le président Babangida a affirmé que les recettes pétrolières du pays atteindront 7,4 milliards de dollars cette année (sur 9 milliards d'exportations totales), un montant que les experts étrangers jugent sous-estimé.

ÉCONOMIE

POINT DE VUE

Une économie de marché sans marchands ?

par Sam Mezrahi

CHACUN s'accorde à souligner les avancées considérables réalisées en peu de temps par l'économie de marché dans le monde. Dans quelques mois, les négociations multilatérales du GATT devraient abattre les derniers obstacles commerciaux qui demeurent entre les nations. La liste des pays qui demandent à participer à cette nouvelle donne ne cesse de s'allonger, ouvrant ainsi de nouvelles possibilités d'investissements et de commercialisation. Malgré les hésitations qui demeurent, la tendance est donc au libre échange. Et pourtant, un secteur de l'économie intéressé au premier chef par cette évolution – le négoce international des matières premières et des produits tropicaux – traverse de sérieuses difficultés, comme en témoigne en 1991 la disparition ou la restructuration en profondeur de quelques grandes maisons. Pourquoi pareils bouleversements ? La conjoncture économique et financière de la seconde partie des années 80 a placé cette profession en position délicate.

En amont, du côté de l'offre de marchandises, la dégradation des termes de l'échange a provoqué chez les pays producteurs qui en étaient victimes un phénomène de rejet. Pour lutter contre des prix qui, sous le poids d'une surproduction structurelle, leur étaient devenus insupportables, les *« origines »* se sont rebellés : embargos, refus ou retraits des ventes, ententes et stockages se sont *succédé, perturbant en profondeur* les stratégies d'achats à plusieurs reprises et pendant de très longs mois.

Concurrence sauvage

A l'autre bout, en aval, il a fallu *s'adapter à une forte concentration* dans l'agroalimentaire. La réduction spectaculaire du nombre de ses clients indépendants a déclenché, au sein du négoce, une concurrence sauvage pour consolider, voire élargir des parts de marché.

Enfin, la désinflation dans les *pays consommateurs, empêchant* toute répercussion des prix le long de la filière, a incité torréfacteurs et chocolatiers à se montrer tout particulièrement attentifs aux coûts d'approvisionnements. Prises en tenaille entre des producteurs affaiblis et des industriels renforcés, alors que la distribution du crédit se faisait plus restrictive, les marges des sociétés de négoce international se sont fortement comprimées. En peu de temps, la disparition, souvent fracassante, de certaines maisons a mis en évidence le besoin d'assainissement de la profession. Face à cette situation, des négociants, qui cherchaient à compenser leurs pertes à tout prix, ont parfois succombé à la tentation de la spéculation. Mal leur en a pris : ils ont précipité leur chute !

Devant ce tableau, une question se pose : le financement d'un secteur aux activités apparemment aléatoires et où les marges se réduisent n'est-il pas trop hasardeux ?

En réalité, le risque lié au négoce international est tout relatif parce qu'il s'appuie sur une contrepartie, la marchandise. Ensuite, le négociant travaillant avec le marché à terme est quotidiennement soumis aux « appels de marge » (1) qui constituent ses véritables garanties. Son *activité engendre donc* des flux financiers permanents. Limité, le risque du négociant n'est pas, contrairement à l'idée que s'en fait un public non averti, d'ordre spéculatif. Il ne porte ni sur les écarts de change ni sur l'évolution générale des cours de la matière première. Dans les deux cas, le négociant est constamment « arbitré » sur des marchés à terme suffisamment fluides pour constituer une contrepartie fiable.

Gérer le « différentiel »

L'incertitude est ailleurs, dans ce que nous appelons le « différentiel », c'est-à-dire l'évolution, imprévisible par nature, entre le cours du marché à terme et le prix de la marchandise physique, livrable sur une échéance donnée. *Aucune technique, aussi sophistiquée soit-elle*, ne permettra d'éliminer cet aléa de la commercialisation. Gérer ce risque constitue précisément le métier du négociant. *Les industriels qui apprécient* d'être livrés à l'heure dite et dans la qualité souhaitée le lui délèguent bien volontiers. Ils savent que la technicité dans la gestion du « papier », *maintenant largement* répandue au-delà du monde des « traders » proprement dits, ne suffit pas. La technique ne vient qu'épauler, compléter la pratique d'une profession liée à l'histoire marchande du monde. La commercialisation efficace est plus exigeante. Elle demande la maîtrise d'un « savoir-faire », la connaissance du terrain, du producteur, du consommateur, de leurs problèmes ou de leurs besoins.

En outre, l'activité commerciale *constitué un complément aux opérations bancaires*. Le financement d'une récolte, par exemple (ou des investissements de prospections minières), ne peut pas être l'affaire des seuls financiers. Toute évaluation de rentabilité doit prendre en compte les conditions d'une commercialisation optimale du produit qui permettent aussi de compléter une analyse plus poussée du « risque pays » dont les établissements financiers sont si friands à juste titre. Nous sommes donc en présence de deux métiers différents et complémentaires.

L'expérience la plus récente a montré avec éclat que des investment banks parmi les plus puissantes *ont échoué en voulant faire* le travail du négociant à sa place. L'inverse a aussi été vérifié avec les mêmes déboires. De tous temps, l'activité commerciale a permis de lier *entre elles les* différentes parties du monde qui ne demandent qu'à se rapprocher encore, à échanger toujours plus. L'économie de marché, le libre jeu de l'offre et *de la demande* doit pouvoir enfin reposer sur ses quatre pieds aux quatre coins de la planète : *la production*, le financement, la consommation, et la commercialisation. A moins de se passer du commerce, on ne se passera pas du commerçant.

(1) Tout intervenant sur un marché à terme doit verser une somme, *le deposit*, qui représente une partie de la valeur totale du contrat (10 % en général). Si sa position est perdante, cette somme est encaissée par les autorités du marché, qui sollicitent ensuite une somme supplémentaire par un appel de marge.

▶ Sam Mezrahi est directeur général de Tardivat International, société de négoce international, spécialisée dans les produits tropicaux.

□ **La Cinq dans l'attente d'un administrateur judiciaire.** – En attendant la nomination par le tribunal de commerce d'un administrateur judiciaire pour La Cinq, plusieurs personnalités ont suggéré des actions pour sauver la chaîne, qui a déposé son bilan. *L'Evénement du jeudi* et son fondateur Jean-François Kahn souhaitent qu'*« au moins un million d'actions à 1 000 francs soient écoulées dans le public »* pour que s'ouvre *« une opportunité unique : créer pour la première fois une chaîne de qualité dont les téléspectateurs seraient les principaux actionnaires »* et qui deviendrait *« un contrepoids à la domination de la télévision purement commerciale »*. M. Brice Lalonde et son mouvement Génération écologie rêvent pour leur part d'une *« chaîne avec une large audience et qui défende la planète quotidiennement »*.

CARNET DU Monde

Décès

– Françoise Obrador,
Les familles Grimal, Lombard, Lubart, Vinatier,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel GRIMAL,
responsable de formation à l'ASPA,

survenu à l'âge de soixante-quatre ans, le 29 décembre 1991.

Les obsèques ont eu lieu le jeudi 2 janvier 1992, à 10 h 30, à Istres.

Selon sa volonté, Michel invite toutes les personnes qui souhaitent lui rendre un dernier témoignage à le faire sous forme de dons.

Adressez vos dons à l'Association pour la recherche sur l'autisme et les psychoses infantiles (ARAPI), à Mme Lubart, 13, rue Antoine-Chantin, 75014 Paris.

– Jacqueline Henry,
son épouse,
Jean-Jacques et Michelle Henry,
Sylvie et Pierre Michon
et leurs enfants,
François et Tatiana Henry
et leurs enfants,
Mme Georges Crinon
et ses enfants,
Mlle Simone Henry,
M. et Mme Jean Faucher,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Louis HENRY,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
commandeur de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 30 décembre 1991, à l'âge de quatre-vingts ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 3 janvier 1992, à 15 h 30, en l'église Saint-Médard de Brunoy, elle sera suivie de l'inhumation au cimetière de Brunoy (Essonne).

– Jean-Claude Barreau,
président du conseil d'administration,
Gérard Calot,
directeur,
Et les personnels de l'Institut national d'études démographiques,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 30 décembre 1991, dans sa quatre-vingt-unième année, de

Louis HENRY,
ancien directeur de recherche à l'INED,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
docteur *honoris causa* des universités
de Cambridge et de Louvain,
ancien secrétaire général
de l'Union internationale
pour l'étude scientifique
de la population (UIESP),
lauréat du prix Irène-Taeuber,
lauréat du prix de l'UIESP.

– Alain Lecoultre,
Patrice Gautier,
Monique, Claude, Vincent Joecker,
Et ses amis,
font part du décès de

Jean-Pierre JOECKER,

survenu le 31 décembre 1991.

66, boulevard de Rochechouart,
75018 Paris.
19, rue Sainte-Marthe,
31000 Toulouse.

– Mme Pierre Lamourère,
M. et Mme Philippe Clément,
M. et Mme Philippe Lamourère,
ses enfants,
Caroline et Sophie Clément,
Vanessa et Charles-Henri Lamourère,
ses petits-enfants,
Mme Odile Lamourère,
M. et Mme Bernard Lamourère,
ses sœur et frère,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre LAMOURÈRE,

survenu à l'âge de soixante-six ans, à Paris, le 31 décembre 1991.

La cérémonie religieuse aura lieu le *vendredi 3 janvier 1992, à 8 h 30*, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 9, rue du Docteur-Roux, à Paris-15e, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

129, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

– Le professeur Vera May,
son épouse,
Dominique et Etienne Bauer,
Christine et Michel Terrain,
Agnès et Pierre Gaborit,
Nicole May,
ses enfants,
ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Mathieu-Georges MAY,
conseiller maître honoraire
à la Cour des comptes,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 30 décembre 1991, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 3 janvier 1992, à 13 h 45, en la basilique Sainte-Clotilde, à Paris-7e, suivies de l'inhumation au cimetière de Passy.

Cet avis tient lieu de faire-part.

250 *bis*, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris.

– Annemasse.

M. Jacques Gallinari,
son fils,
Mme Gaby Mouvier,
sa sœur,
et ses enfants,
Ainsi que tous les membres de sa famille,
ont le regret de faire part du décès de

Mme Germaine GALLINARI,
née Cailliaud,

survenu le 29 décembre 1991.

M. Gallinari,
25, rue du Pont-Neuf,
CH1227 Carouge.

– Mme Micheline Salomon-Hauser,
Claudine et François Moutot,
Le docteur Michel et Claire Salomon
et leurs enfants,
ont la douleur d'annoncer que

Claude SALOMON,

nous a quittés le 23 décembre 1991.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, square de l'Aveyron,
75017 Paris.
19, rue de l'Eglise,
78770 Thoiry.
105, boulevard Pelletan,
83000 Toulon.

– Meylan. Paris.

Mme Hélène Sola,
son épouse,
Christophe, Stéphane, Grégory,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Yves SOLA,
ingénieur des Arts et Métiers,

survenu dans sa soixante-quatrième année, le 28 décembre 1991.

Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mme Hélène Sola
et ses enfants,
La Cerisaie,
18, *chemin de Saint-Martin*,
38240 Meylan.

– Rachel Wieviorka,
sa femme,
Meni Wieviorka,
son frère,
Michel et Béatrice Wieviorka,
Annette Wieviorka et Henri Raczymow,
Sylvie Wieviorka et Alain Geismar,
Olivier et Pascale Wieviorka,
ses enfants,
Nicolas, Nadia, Elie, Mathilde, Eve-Alexandra, Roman, Raphaël et Loren,
ses petits-enfants,
Les familles Bachiri, Berneman, Geismar, Perelman, Raczymow, Trotignon, Wieviorka,
ont la douleur de faire part du décès subit de

Aby WIEVIORKA,

le 26 décembre 1991, dans sa soixante et onzième année.

Les obsèques ont eu lieu au cimetière de Bagneux le 27 décembre 1991.

[Président du Cercle amical et du Mouvement populaire de l'enfance, Aby Wieviorka s'était consacré à la vie communautaire juive. On lui doit notamment la traduction en français d'œuvres majeures de la littérature yiddish : Schalom Asch, Oser Warszawski, Mendele Mokher Sforim, Simha Guterman.]

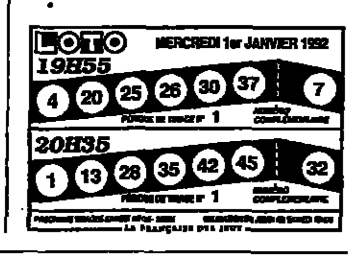
– Le Cercle amical, Arbeter-Ring,
Le Centre culturel Vladimir Medem,
La Bibliothèque Medem,
Le Mouvement populaire de l'enfance, CLEJ,
ont la très grande tristesse de faire part de la disparition subite de leur président,

Aby WIEVIORKA,
chevalier de l'ordre des arts et des lettres,

irremplaçable militant de la cause juive *et yiddish*.

Les obsèques ont eu lieu le 27 décembre 1991 au cimetière de Bagneux.

Cercle amical,
52, rue René-Boulanger,
75010 Paris.



BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au mardi 31 décembre. Elles nous sont communiquées par Ski France, l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par Minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

HAUTE-SAVOIE
Avoriaz : n.c. ; *Les Carroz-d'Araches : n.c.* ; Chamonix : 060-255 ; La Chapelle-d'Abondance : 015-040 ; Châtel : 025-100 ; La Clusaz : 045-180 ; Combloux : 050-110 ; Les Contamines-Montjoie : 060-180 ; Flaine : 088-200 ; Les Gets : 040-150 ; *Le Grand-Bornand : 020-110* ; Les Houches : 045-110 ; Megève : 050-130 ; Morillon : 025-120 ; Morzine : 030-150 ; Praz-de-Lys-Sommand : 060-100 ; Praz-sur-Arly : 040-140 ; Saint-Gervais : 070-140 ; Samoëns : *015-200 ; Thollon-Les Mémises : n.c.*

SAVOIE
Arcs : 100-250 ; Arêches-Beaufort : 035-210 ; Aussois : 060-100 ; Bonneval-sur-Arc : 070-275 ; Bessans : n.c. ; *Le Corbier : 055-095* ; Courchevel : 055-205 ; Crest-Voland-Cohennoz : 055-095 ; Flumet : n.c. ; Les Menuires : 045-130 ; Méribel : 058-200 ; La Norma : 040-100 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : *070-150 ; Peisey-Nancroix-Vallandry* : n.c. ; La Plagne (altitude) : 060-260 ; Pralognan-la-Vanoise : n.c. ; La Rosière 1850 : 150-220 ; Saint-François-Longchamp : 050-150 ; Les Saisies : 060-110 ; Tignes : 110-200 ; *La Toussuire : 080-100* ; Val-Cenis : 030-090 ; Valfréjus : 040-100 ; Val-d'Isère : 115-062 ; Valloire : 065-150 ; Valmeinier : 065-150 ; Valmorel : 080-140 ; Val-Thorens : 140-200.

ISÈRE
Alpe d'Huez : 090-140 ; Alpe-du-Grand-Serre : 020-070 ; Auris-en-Oisans : 040-080 ; Autrans : 020-050 ; Chamrousse : 070-100 ; Le Collet-d'Allevard : 050-100 ; Les Deux-Alpes : 080-200 ; Gresse-en-Vercors : 040-070 ; Lans-en-Vercors : 020-050 ; Méaudre : n.c. ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 015-045 ; Les Sept-Laux : 020-060 ; Villard-de-Lans : 040-080.

ALPES DU SUD
Auron : n.c.-030 ; Beuil-les-Launes : n.c. ; Briançon : 040-070 ; Isola 2000 : n.c. ; Montgenèvre : 060-100 ; Orcières-Merlette : *016-100* ; Les Orres : 040-070 ; Pra-Loup : 020-050 ; Puy-Saint-Vincent : n.c. ; Risoul 1850 : n.c. ; *Le Sauze-Super-Sauze* : 020-050 ; Serre-Chevalier : 060-100 ; Superdévoluy : 025-090 ; Valberg : 040-100 ; Val-d'Allos-Le Seignus : n.c. ; Val-d'Allos-La Foux : n.c. ; Vars : 025-060.

PYRÉNÉES
Aix-les-Thermes : 000-035 ; Barèges : *000-045* ; Cauterets-Lys : *050-105* ; Font-Romeu : 000-075 ; Gourette : n.c. ; Luz-Ardiden : 020-050 ; La Mongie : 020-050 ; Peyragudes : n.c. ; Piau-Engaly : n.c.-040 ; Saint-Lary-Soulan : 020-040 ; Superbagnères : *010-010*.

MASSIF CENTRAL
Le Mont-Dore : 000-040 ; Besse-Super-Besse : n.c. ; Super-Lioran : 030-000.

JURA
Métabief : 005-040 ; Mijoux-Lelex-La Faucille : 015-035 ; Les Rousses : 015-040.

VOSGES
Le Bonhomme : n.c. ; La Bresse-Hohneck : 030-040 ; Gérardmer : 025-030 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : 000-015 ; Ventron : 000-010.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES
Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'office national de tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38 ; Andorre : 26, avenue de l'Opéra, *75001 Paris, tél.* : 42-61-50-55 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : *47-42-45-45*.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5686

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■			
III				■					
IV						■	■		
V		■							■
VI			■						
VII					■			■	
VIII							■		
IX			■						
X	■				■				
XI									■

HORIZONTALEMENT

I. Pas fait pour bien faire. – II. Aimait à être au courant. Intéresse l'atomiste. – III. Pouvait servir à rendre la monnaie de la pièce. Qui ne peut plus guère que manger ses mots. – IV. Parties d'un « clou ». Démontre. – V. Passe mieux que la tartine. – VI. Sort de l'eau. Se déplace au-dessus de l'eau. – VII. Est redoutée par les minettes. Participe. – VIII. Pas nécessairement logé. Interjection. – IX. N'est pas à dire à tout le monde. Côte espagnole. – X. Une lettre de l'étranger. S'exprimer « bêtement ». – XI. Fait ouvrir la *bouche*.

VERTICALEMENT

1. Tel qu'il y a de quoi se faire des idées. – 2. Tout ce qu'on lui demande, c'est de faire la lumière. Prise pour entendre. – 3. Hausses des cours. Sans dessous dessus. Grandit tous les jours. – 4. En avance. Coup de main qui peut faire perdre pied. – 5. Figure mythologique. Redoute les grandes chaleurs. – 6. Eléments d'un siège. – 7. Donne le signal. N'est pas de bon ton. Est de la partie. – 8. Finit parfois par « sortir » de la panade. Qui nous prive donc de sa présence. – 9. Il se mit son père à dos. Il n'était pas dernier en composition.

Solution du problème nº 5685

Horizontalement

I. Ornithose. – II. Rouleur. – III. Gui. Isaïe. – IV. Ustensile. – V. Es. Otas. – VI. ADN. Rose. – VII. Ote. Adnés. – VIII. Ur. Mie. – IX. Aérés. Uri. – X. Ineptes. – XI. Epousseté.

Verticalement

1. Orgue. Ouate. – 2. Roussâtre. – 3. Nuit. Dé. Rio. – 4. Il. Eon. Menu. – 5. Teint. Aises. – 6. Hussarde. PS. – 7. Oraison. Ute. – 8. Il. Secret. – 9. Egée. Es. Isé.

GUY BROUTY

MARCHÉS FINANCIERS

INDUSTRIES

Malgré un texte adopté par la CEE

La distribution parallèle d'automobiles gêne les constructeurs

La Commission de Bruxelles a adopté, mercredi 4 décembre, un texte visant à clarifier la distribution parallèle d'automobiles dans les pays de la Communauté. Sans remettre en question le règlement 123-85, ce texte précise les conditions d'activité d'une profession qui s'est largement développée depuis : les intermédiaires mandataires. Fournissant une nouvelle arme aux constructeurs pour le maintien de leur monopole de distribution, le texte reconnaît toutefois une profession en plein essor.

Comment concilier la protection des investissements des constructeurs automobiles dans des réseaux de distributeurs spécialisés avec le droit du consommateur d'acheter des voitures dans toute la Communauté? La réponse à cette question est au centre des mesures adoptées le 4 décembre 1991 par la Commission de Bruxelles (*le Monde* du 6 décembre 1991). Obligeant notamment les sociétés dites mandataires à apparaître clairement comme des *« prestataires de services »* et non comme des *« revendeurs »*, le texte de la Commission vient clarifier l'application des anciens textes de la CEE.

Car si la réglementation communautaire de 1985 (règlement 123-85) autorisait les différents constructeurs à établir des réseaux de *« distribution exclusive et sélective »* dans les différents pays de la Communauté – concessions, agences, succursales –, elle autorisait aussi d'autres types d'activités en matière de distribution de voitures.

Et les conditions du marché n'ont pas manqué de favoriser le développement d'une nouvelle sorte d'intermédiaires : les sociétés mandataires. Utilisant les importantes différences de prix pour un même véhicule d'un pays à l'autre – en fonction notamment des politiques des constructeurs, des marges des concessionnaires et du montant des taxes appliquées, – ces entreprises se sont spécialisées dans la réimportation de voitures pour le compte de clients particuliers. Théoriquement « mandatées » par eux, elles ont ainsi développé de véritables réseaux de distribution parallèle. Selon les estimations du Comité national des professions de l'automobile (CNPA) – qui regroupe notamment les concessionnaires –, près de 50 000 importations de ce type auraient été effectuées en 1990, dont plus de la moitié en provenance de la Belgique.

« En Belgique et en Allemagne, nous achetons les voitures avec des prix de 20 à 24 % inférieurs à ceux pratiqués en France, précise M. Michel Leclerc. *Les différents frais déduits, chaque Français peut bénéficier de remises comprises entre 10 et 17 % sur un véhicule neuf.* » La société Auto-Éco a ainsi inauguré, le lendemain même de l'adoption du texte par la Commission, l'un de ses 40 points de vente d'automobiles toutes marques en France, sous la dénomination Automobil'Eclerc.

« Les sociétés mandataires bénéficient des avantages de la vente de voitures sans avoir à assumer les investissements nécessaires aux services accessoires à la vente », précise-t-on au CNPA. Car les concessionnaires (4 000 en France) sont tenus, par le contrat qui les lie à un constructeur, de posséder d'importants stocks de pièces détachées afin d'assurer notamment le service après-vente gratuit compris dans la garantie des véhicules. *« Imaginez la tête des concessionnaires lorsqu'ils doivent assurer, sans aucun profit, les services liés à la garantie de véhicules vendus par des mandataires »*, souligne un responsable du CNPA.

Soutien des constructeurs

Les exemples de Auto-Éco et, plus récemment, d'Ecosystème en France, ont donc largement suscité la réaction des concessionnaires, soutenus par les constructeurs. Parlant volontiers de *« chantage au rabais »*, ces derniers ont su trouver l'appui des pouvoirs publics. Trois des États membres (la France, l'Italie et l'Espagne) ont ainsi exigé de la Commission qu'elle discipline l'activité des mandataires (*le Monde* du 13 novembre 1991). L'enjeu évoqué? L'efficacité des accords signés le 31 juillet 1991 entre la CEE et le Japon. *« Comment la clause exigeant des constructeurs nippons qu'ils ne concentrent pas leurs ventes* [à partir du 1er janvier 1993] *sur les marchés les plus protégés* – dont précisément la France, l'Italie et l'Espagne, – *pourrait-elle être efficace si l'activité des mandataires brouille les cartes de la destination initiale des véhicules? »*, s'interroge-t-on à Bruxelles.

Les nouvelles mesures de la Commission ont donc été bien accueillies par les trois constructeurs français (Renault, Peugeot et Citroën). Avec quelques réserves chez Peugeot, Bruxelles ayant profité de l'adoption du texte pour exiger du constructeur français qu'il retire la circulaire transmise en mai 1989 à ses concessionnaires belges et luxembourgeois, leur interdisant de traiter avec la société mandataire française, Eco-System. *« Le texte me paraît assez mauvais dans l'ensemble. J'y retrouve un ultra-libéralisme naïf qui prend en compte les intérêts des consommateurs et non ceux des constructeurs »*, précise le président de PSA, M. Jacques Calvet. Pour sa part, M. Michel Leclerc estime que le texte reconnaît l'activité des mandataires et répond à *« l'inadaptation »* du réseau de concessionnaires. *« Nous aurons 150 points de vente d'ici à cinq ans,* affirme-t-il. *Et si les constructeurs défendent aujourd'hui les concessionnaires, M. Calvet lui-même les lâchera s'il nous juge, à l'avenir, plus intéressants ».*

OLIVIER PIOT

AGRICULTURE

M. Mermaz met en place un dispositif de soutien aux viticulteurs victimes du gel d'avril

Un dispositif exceptionnel de soutien à des viticulteurs victimes du gel, en avril 1991, va être mis en place, a annoncé mardi 31 décembre dans un communiqué le ministre de l'agriculture, M. Louis Mermaz. Les déclarations de vendanges confirment en effet la gravité des conséquences de ces intempéries.

Après concertation avec les professionnels concernés, le ministre a décidé que les viticulteurs ayant perdu plus de 50 % de leur récolte et ne bénéficiant pas par ailleurs d'un « prêt calamité » pourront obtenir un prêt à taux réduit (7 % à 8,5 % selon les cas et les régions) d'un montant maximum de 100 000 F par exploitation pour une durée de deux ans.

Le ministère précise que l'enveloppe globale utilisable est de 500 millions de francs. Ce dispositif est indépendant des procédures d'allègement des charges financières que le Crédit agricole a décidé de mettre en place en octobre, notamment au bénéfice des viticulteurs.

Progression record de la Bourse de Buenos-Aires en 1991

L'indice général de la Bourse de Buenos-Aires a enregistré une progression record en 1991, de 371 % en dollars et de 710 % en australs, selon les chiffres annuels publiés par le marché.

L'ascension de la Bourse argentine avait démarré en août, avec un volume moyen quotidien de transactions passant de 5 millions de dollars (26 millions de francs) à plus de 100 millions de dollars (520 millions de francs). Dans la foulée de la récente libéralisation économique initiée par le gouvernement de M. Carlos Menem, la Bourse a secoué quinze ans d'inertie dominée par la spéculation sur le dollar et les taux d'intérêt. La rentabilité des placements boursiers a largement dépassé celle des dépôts à terme, positive dans les premiers mois de 1991, avant de devenir négative puis de se redresser à la fin de l'année. En décembre, l'euphorie était à son comble avec la cotation en Bourse de la première société publique argentine privatisée, Telefonica de Argentina, qui s'est traduite par une valorisation de 26 % pour les investisseurs minoritaires par rapport au cours fixé par le gouvernement. Le volume moyen de transactions est revenu après l'excitation du mois d'août à quelque 30 millions de dollars (156 millions de dollars) par jour.

L'Argentine a réintégré le marché international des capitaux avec le lancement d'une série d'euro-obligations pour un montant total de 150 millions de dollars (780 millions de francs) et la création d'un fonds argentin, réunissant des sociétés privées, coté en Bourse à New-York.

L'année se termine sur une hausse des rendements des dépôts à terme, sur un marché peu liquide et marqué par la hausse des taux d'intérêt. La dernière semaine de décembre a vu une forte demande de dollars, le billet vert crevant le plafond des 10 000 australs, un phénomène interprété cependant comme purement saisonnier par la place. 1992 verra le retour du peso, abandonné pour l'austral en 1985, dont la valeur a été fixée à exactement 1 dollar, soit 10 000 australs.

Rhône-Poulenc annule 50 % des titres américains de maintien de cours

Le groupe Rhône-Poulenc, numéro un français de la chimie, va annuler 49,5 % des titres mis en circulation sur l'American Stock Exchange en 1990 pour maintenir les cours, lors de l'acquisition de la firme pharmaceutique américaine Rorer. La maison-mère française a déjà procédé, au cours des neuf derniers mois, au rachat de 20 690 000 certificats conditionnels de maintien de cours (CCMC). Rhône-Poulenc *« pourrait, de temps à autre, faire des achats supplémentaires de CCMC en Bourse afin de limiter son risque vis-à-vis du marché boursier américain »*, précise le communiqué. Le maintien de cours impliqué par la CCMC pourrait en effet entraîner des pertes pour Rhône-Poulenc en cas de forte dévaluation du titre.

Le groupe français pourrait aussi racheter de temps à autre des actions ordinaires de Rhône-Poulenc Rorer Inc. ou conclure d'autres transactions afin de porter sa participation au sein de Rhône-Poulenc Rorer à 68 %. Ce niveau initial, obtenu en juillet 1990 lors de l'acquisition majoritaire de Rhône-Poulenc Rorer Inc. par Rhône-Poulenc SA, avait été réduit pour des raisons diverses pour atteindre actuellement environ 66 %.

PARIS, 31 décembre ↑

En fanfare

La Bourse de Paris a tenu à terminer l'année d'une façon quasi tonitruante. En hausse de 0,91 % au début des transactions, l'indice des quarante principales valeurs gagnait 1,9 % en début d'après-midi. Plus tard dans la journée, aux alentours de 14 heures, l'indicateur de la place parisienne s'appréciait de 2,6 % sur son précédent niveau. Toutefois, la progression se ralentissait et, en clôture, l'indice CAC 40 ramenait ses gains à 1,37 %.

Certes, il y a eu les traditionnelles opérations d'habillage de bilan de fin d'année, qui ont contribué à la bonne tenue du marché, ainsi que l'arrivée à échéance du contrat « décembre » sur l'indice CAC 40, mais mis à part ces aspects techniques de la séance, Wall Street, avec son accumulation de records à la hausse, a permis à Paris de suivre le mouvement.

Malgré le léger faux pas du vendredi 27 décembre – où l'indice CAC 40 abandonna modestement 0,11 % – les valeurs françaises ont regagné en moyenne près de 7,5 % au cours des cinq séances qui viennent de s'écouler. Au terme de cette année calendaire, la Bourse de Paris aura finalement gagné 16,32 % après s'être appréciée de près de 25 % au cours du mois de septembre.

Cette vive progression s'est effectuée dans un volume relativement important de 3 milliards de francs, imputable en partie aux opérations d'arbitrages options/cash pour ce jour d'échéances.

Du côté des valeurs, peu de titres se sont détachés réellement du lot, hormis ceux de la banque et de l'assurance. Les opérateurs ont rapporté une application sur Cerus portant sur 100 000 titres à 91 F. La progression d'Hachette s'est ralentie : le titre limitait son avance à 1,23 %.

Assicurazioni Generali entre dans le capital de Central Hispanoamericano

La compagnie d'assurances italienne Assicurazioni Generali va acquérir 5 % du groupe bancaire espagnol Central Hispanoamericano, résultant de la fusion entre les Banco Central et Hispano Americano, avec lequel elle constituera à parts égales un holding d'assurances. Cette opération a été approuvée en fin de semaine à Madrid par les conseils d'administration de Banco Central et de Hispano Americano, peu avant la signature du document certifiant la fusion de ces deux entités, qui entraînera la création du plus important groupe bancaire privé espagnol avec des actifs se montant au total à 9 400 milliards de pesetas (490 milliards de francs).

Le holding d'assurances, qui sera constitué conjointement par le Central Hispanoamericano et Assicurazioni, regroupera 94,2 % de Seguros Banco Vitalicio de Espana, 99,2 % d'Estrella et 59,20 % de Vasco Navarra – contrôlés par le groupe bancaire espagnol – ainsi que la totalité du capital de Caja de Prevision appartenant à la compagnie italienne, a-t-on ajouté de même source. Le chiffre d'affaires du futur holding tournera autour de 200 milliards de pesetas.

D'après le journal *Cinco Dias*, Assicurazioni investira 55 milliards de pesetas dans cette opération et l'acquisition d'une participation de 5 % du Central Hispanoamericano. La compagnie italienne deviendra ainsi l'un des principaux actionnaires de ce groupe bancaire espagnol.

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Ingénierie pétrolière : Technip décroche un contrat au Venezuela.** – Un consortium formé par la société française d'ingénierie pétrolière Technip et deux entreprises vénézuéliennes, Inelectra et Dit Harris, vient de conclure un contrat de 1 milliard de francs avec la compagnie pétrolière vénézuelienne Corpoven. Le projet comporte, notamment, la réalisation d'une usine de séparation cryogénique de gaz à Santa-Barbara, dans l'Etat de Monaga, et le développement de la production de l'usine située à José, dans l'Etat d'Anzoategui.

□ **Le groupe du Louvre prend 10,5 % de Christofle.** – La Société du Louvre et le fonds d'investissements dans le luxe Louxor, que celle-ci vient de créer avec des investisseurs institutionnels, reprennent conjointement la participation de 10,56 % détenue jusqu'ici par la Compagnie de Penhoët dans le capital de Christofle. Contrôlé par la famille Taittinger, le groupe du Louvre est actif dans l'hôtellerie (l'hôtel Crillon à Paris), la banque, l'industrie (chaudières Deville, chauffe-eau ELM-Leblanc) et dans le secteur des « arts de la table » avec des participations dans la faïencerie de Gien, les porcelaines Havilland et les cristalleries Baccarat.

□ **Sandoz va émettre pour 500 millions de francs de billets de trésorerie.** – La COB (Commission des opérations de Bourse) vient de donner l'autorisation à Produits Sandoz, holding financière de Sandoz en France, d'émettre à partir du mois de janvier pour 500 millions de francs de billets de trésorerie. Les capitaux récoltés serviront à financer les besoins courants d'exploitation des sociétés françaises du groupe suisse Sandoz dans l'Hexagone. Sandoz est présent dans six branches d'activité (produits chimiques, construction et environnement, pharmacie, agrochimie, semences et nutrition), toutes exercées en France à travers douze sociétés opérationnelles, qui ont réalisé en 1990 un chiffre d'affaires consolidé de 4,6 milliards de francs.

□ **Radiation des actions Duguy à l'issue de l'OPR de Zannier.** – Le groupe Zannier (vêtements d'enfants) détient 97,2 % du capital du fabricant de mode enfantine Duguy, à l'issue de son offre publique de retrait (OPR) lancée début novembre. Avant l'OPR, Zannier détenait 92 % des actions et 95 % des droits de vote de Duguy. A l'issue de cette opération, le Conseil des Bourses de valeurs a décidé la radiation de la cote du second marché (Nantes), à compter du 8 janvier, des 614 000 actions composant le capital de la société Duguy Créations.

□ **Le groupe Damart cède sa filiale de lingerie féminine Valero au groupe américain VF Corp.** – Le groupe français Damart, spécialiste du sous-vêtement chaud, cède sa filiale Valero au groupe américain VF Corp. (« jeans » Lee, Wrangler et lingerie Vanity Fair). Avec cette cession, Damart parachève son désengagement du secteur de la lingerie féminine dans lequel il était entré il y a à peine plus d'un an. Valero réalise un chiffre d'affaires de 700 millions de francs environ, avec ses marques Boléro et Silhouette pour le commerce spécialisé, et Siltex et Variance pour la grande distribution. Grand rival de l'américain Sara Lee (Dim, Rosy et Playtex), VF Corp. réalisait avant cette acquisition un chiffre d'affaires de 2,5 milliards de dollars environ (13 milliards de francs), la lingerie féminine représentant jusqu'ici 10 % de ses ventes.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	3610	3898	Interm. Computer	152	...
Arnault Associes	299	....	I.P.B.M.	74 50	....
B.A.C.	75	....	Loca Investis.	180	...
Bque Vernes	805	....	Locamic	70	....
Boiron (Ly)	338	322	Matra Comm.	68 20	67
Boisset (Lyon)	236 20	....	Molex	152	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	765	765	Publ.Filipacchi	354	354
Calberson	405	....	Razel	301	....
Cardif	695	695	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	317	....
C.E.G.E.P.	149	....	S.H.M.	162	....
C.F.P.I.	259 90	....	Select Invest (Ly)	103 50	....
C.N.I.M.	898	....	Serbo	321	....
Codetour	272	....	S.M.T. Goupil	130	....
Conforama	1010	....	Sopra	240	...
Creeks	140	....	TF1	300	310
Dauphin	384 90	....	Thermador H. (Ly)	286	...
Delmas	1150	....	Unilog	222	....
Demachy Worms Cie	258 90	...	Viel et Cie	99	....
Devanlay	900	....	Y. St-Laurent Groupe	698	700
Deville	225	....			
Dollfus	114 50	....			
Editions Belfond	199 50	....			
Europ. Propulsion	206	196			
Finacor	126	....			
GFF (group.fon.f.)	106	109 90			
Grand Livre	399 80	....			
Gravograph	210	....			
Groupe Origny	930	930			
Guintoli	800	....			
I.C.C.	181	....			
Idianova	107	....			
Immob. Hôtelière	800	...			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 31 décembre 1991
Nombre de contrats estimés : 63 545

COURS	ÉCHÉANCES		
	Mars 92	Juin 92	Sept. 92
Dernier	108	109	108,42
Précédent	107,38	108,22	108,14

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Mars 92	Juin 92	Mars 92	Juin 92
106	2,12	2,72	0,18	0,41

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 10 590

COURS	Décembre	Janvier	Février
Dernier	NC	NC	NC
Précédent	1 743	1 756,50	1 757

CHANGES

Dollar : 5,19 F ↑

Le marché des changes restait très calme jeudi 2 janvier, le dollar s'échangeant en légère hausse, à 5,19 F contre 5,18 F mardi à la cotation officielle. Malgré la fermeture du marché de Tokyo, le yen continuait à progresser, le dollar s'échangeant à son plus bas niveau depuis un an (124,30 yens).

FRANCFORT	1er janv.	2 janv.
Dollar (en DM)	Clos	1,5210
TOKYO	**30 déc.**	**31 déc.**
Dollar (en yens)	Clos	Clos

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (2 janvier) 10 5/16-10 7/16%
New-York (1er janvier) ...... Clos

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 28-12-90)

	30 déc.	31 déc.
Valeurs françaises	114,40	115,90
Valeurs étrangères	104,10	106,30
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	470,70	476,66
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1741,86	1765,66

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	30 déc.	31 déc.
Industrielles	3163,91	3168,83

LONDRES (Indice « Financial Times »)

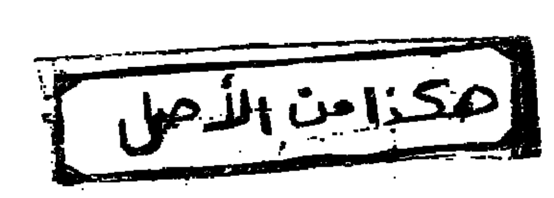
	30 déc.	31 déc.
100 valeurs	2 428	2 493,10
30 valeurs	1 836,60	1 891,60
Mines d'or	146,26	140,10
Fonds d'Etat	86,28	86,28

FRANCFORT

	30 déc.	31 déc.
Dax	1 577,98	Clos

TOKYO

	31 déc.	2 janv.
Nikkei Dow Jones	Clos	Clos
Indice général	Clos	Clos



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 2 JANVIER

Cours relevés à 10 h 13

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4210	C.N.E 3%	4250	4250	4250	....
822	B.N.P. T.P.	821	821	821	....
814	Cr.Lyon. T.P.	830	835	835	+ 0 60
1131	Renault T.P.	1160	1171	1171	+ 0 95
1480	Rhone Poul. T.P.	1431	....	....	....
1025	Saint Gobain T.P.	1055	....	....	....
850	Thomson T.P.	865	....	....	....
580	ACCOR	649	650	650	+ 0 15
635	Air Liquide	703	694	692	- 1 56
530	Alcatel-Alsthom	571	565	566	- 0 88
1320	Ala.Superm.	1335	1375	1375	+ 3 00
275	A L S P I	270	280	280	+ 3 70
2340	Arjom. Prioux	1980	....	....	....
415	AGF Sté Centrale	460	460	460	....
1000	Ass. Entrepr.	1040	....	....	....
124	Avenir H. Média	144	144	144	....
660	Axa (ex Cie Midi)	758	757	767	+ 1 19
77	Bafip	101	....	....	....
83	Bail-Equipem.	93	93 50	93 50	+ 0 54
735	Bail Investiss.	750	775	775	+ 3 33
440	Bancaire	478 40	476	479	+ 0 13
665	Bazar H.-V.	630	....	....	....
525	Beghin-Say	600	600	600	....
950	Berger (M)	960	950	950	- 1 04
330	Bertrand Faure	321 50	....	....	....
625	Bic	680	635	635	- 6 62
955	B.I.P.	970	....	....	....
270	BIS	275	279	279	+ 1 45
310	B N P (CI)	319	318	318	- 0 31
680	Bollore Tech.	710	....	....	....
2390	Bongrain	2510	2450	2450	- 2 39
680	Bon-Marché	732	740	740	+ 1 09
485	Bouygues	523	528	523	....
110	BP France	105 10	105 90	105 90	+ 0 76
945	B S N	1017	1003	1018	+ 0 10
925	Canal Plus	1023	1015	1018	- 0 49
250	Cap Gem.S	292	287 80	281	- 3 77
2180	Carrefour	2315	2330	2330	+ 0 65
125	Casino	135	133	134 90	- 0 07
82	Casino ADP	83 80	85 90	85 80	+ 2 39
1700	Castorama D.I.	1720	1710	1710	- 0 58
155	C.C.F.	170	168	167 90	- 1 24
38	CCMC Ly	40	40	40	....
315	C.D.M.E.	320	310	310	- 3 13
160	C.E.G.I.D.	162 20	....	....	....
150	Centrest (Ny)	199 80	....	....	....
320	C.E.P. Comm.	338	338	338	....
88	Cerus	92 20	95	93 50	+ 1 41
575	Cetelem	600	600	600	....
275	CF Int.	280 10	285	285	+ 1 75
265	CGI Info.	297 50	297	297	- 0 17
870	C G I P	966	974	973	+ 0 72
570	CGP	614	....	....	....
850	Chargeurs S A	886	900	885	- 0 11
520	C I C A (M)	550	....	....	....
245	Ciments franc.	283	275	278 80	- 1 48
725	Clarins	820	750	750	- 8 54
390	Club Mediter.	413	402 20	413	....
158	CMB Packa.	162 10	162 80	162 80	+ 0 43
600	Colas	635	635	635	....
270	Cpt. Entrep.	273	269	272	- 0 37
1020	Compt Mod.	1140	1081	1081	- 5 18
97	Concept S.A.	93	....	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
230	CPR (Paris Réa.)	238	244 80	246	+ 3 36
865	Créd. Foncier	1010	990	1010	....
....	Crédit Loc France	202	199 10	199	- 1 49
465	Cr Lyon (CI)	498	499	499	+ 0 20
910	Crédit Nat.	969	965	970	+ 0 10
180	CSEE	192 10	192 10	192 10	....
2070	Damart	2290	....	....	....
300	Dassault Aviation	328	310	310	- 5 49
143	Dassault Electr.	175	179 90	175	....
1350	De Dietrich	1400	....	....	....
95	Dév.P.d.C.(LI)	95 50	96 80	96 80	+ 1 36
179	Dév.R.Sud-Est	180 10	....	....	....
250	D M C	275	278	278	+ 1 09
345	Docks France	354	349	349	- 1 41
300	Dynaction	315	....	....	....
1950	Eaux (Gle)	2074	2065	2072	- 0 10
740	E.B.F.	740	739	739	- 0 14
335	Ecco	350	355	355	+ 1 43
375	Elf Aquitaine	388 50	388	387 90	- 0 15
240	Erap-Elf (Certif)	249 20	248 90	248 80	- 0 16
280	Essilor	300	301 10	306	+ 2 00
143	Essil.Int.(DP)	148	148	148	....
580	Esso	576	572	570	- 1 04
1230	Eurafrance	1241	1280	1280	+ 3 14
540	Eurocom	565	570	570	+ 2 70
134	Eurodisneyland	150	150	150 50	+ 0 33
810	Europe 1	820	....	....	....
35	Eurotunnel	38 80	39	40	+ 3 09
1320	Exor	1325	1322	1322	- 0 23
118	Finextel	120	117 10	120	....
315	Fives Lille	318	307 50	319	+ 0 31
2250	Fromager. Bel	2450	....	....	....
1370	Gal.Lafayette	1400	....	....	....
1450	G.A.N.	1559	1580	1580	+ 1 35
430	Gascogne (B)	440	443	443	+ 0 68
1140	Gaz et Eaux	1235	1235	1220	- 1 21
480	Geophysique	487	485	480	- 1 44
550	Gerland Ly	540	549	549	+ 1 67
465	Groupe Cité	475	485	485	+ 2 11
325	GTM-Entrep.	337	....	....	....
1290	Guyenne-Gas.	1449	1350	1350	- 6 83
130	Hachette	147 80	147	146 80	- 0 68
390	Havas	443 80	438	446 90	+ 0 70
290	Idia	310	315	315	+ 1 61
225	Imétal	247	....	....	....
138	Immob. Phénix	170	159	159	- 6 47
66	Ingénico	74	71 20	71 20	- 3 78
4150	Inst. Mérieux	4150	....	....	....
445	Interbail	450	449 80	449 80	- 0 27
680	Intertechnique	710	....	....	....
765	J. Lefebvre	815	....	....	....
590	Klepierre	620	625	625	+ 0 81
720	Labinal	765	750	750	- 1 96
290	Lafarge	331 60	325 70	327 90	- 1 09
325	Labon	338	337	337	- 0 30
3640	Legrand	3745	3650	3741	- 0 11
2020	Legrand (DP)	2080	....	....	....
330	Legris Industries	370	375	375	+ 1 35
675	Locindus	692	730	730	+ 5 49

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
3820	L.V.M.H.	4169	4159	4180	+ 0 26
425	Lyon.Eaux/Dumez	436	431 80	435	- 0 23
117	Majorette Ly	113 30	115 90	115 90	+ 2 29
255	Mar. Wendel	279	285	279	....
150	Marra	175 50	175	178	+ 1 42
455	Merlin-Gerin	495	488	488	- 1 41
58	Metaleurop	62	62 40	62 40	+ 0 65
32	Métrologie In.	28 50	28 50	28 50	....
115	Michelin	122	121	122	....
156	Min. Salsig (Ny)	156 10	....	....	....
60	MMB	71 10	72	72	+ 1 27
144	Moulinex	157	156	156	- 0 64
1220	Navig. Mixte	1280	....	....	....
78	Nord-Est	83	86 95	86	+ 3 61
210	Nordon (Ny)	238	240	240	+ 0 84
460	Nouv Galeries	450	474 90	474 90	+ 5 53
141	Olipar	138 90	139 50	139 50	+ 0 43
700	Oréal	751	750	750	- 0 13
275	Paribas	314 20	318 70	319 50	+ 1 69
149	Pechiney Int.	172	161	161	- 6 40
240	Pechiney (CP)	255	....	....	....
405	Penhoet	470	....	....	....
1180	Pernod Ricard	1231	1225	1226	- 0 41
570	Peugeot	595	590	596	+ 0 17
250	Pinault	297	293	290	- 2 36
470	Plasto-Omn.	505	....	....	....
395	Poliet	396	390 20	390 20	- 1 46
630	Primagaz	550	....	....	....
795	Printemps	815	800	800	- 1 84
2730	Promodes	2723	....	....	....
450	Radiotechn.	440	....	....	....
4450	Redoute (La)	4600	4530	4530	- 1 52
....	Remy Cointreau	210 20	....	....	....
470	R. Poulenc CIP	476	478	472	- 0 84
330	Rober Financ.	327 60	....	....	....
45	Rochette (La)	48 70	48 90	49	+ 0 62
1810	Roussel Uclaf	1790	1710	1710	- 4 47
2890	R. Impl.Ly *	2890	....	....	....
176	Sade (Ny)	181 90	....	....	....
1560	Sagem	1605	1635	1635	+ 1 87
395	Saint Gobain	443 40	430	434 10	- 2 10
1080	Saint Louis	1192	1190	1178	- 1 17
1720	Salomon Ly	1750	1700	1700	- 2 86
295	Salvepar (Ny)	299 90	290	290	- 3 30
935	Sanofi	1040	1024	1024	- 1 54
1330	S A T	1410	....	....	....
200	Saul. Chât.	200	199	199	- 0 50
950	Saupiquet (Ns)	1010	....	....	....
510	Schneider	565	558	570	+ 0 88
18	SCOA	19	19	19 20	+ 1 05
400	Scor s.a.	415	....	....	....
1620	S.E.B.	1680	....	....	....
460	Sefimeg	474 50	470	470	- 0 95
115	Selectibanque	111 50	....	....	....
164	Sextant A.	172 20	176	176	+ 2 21
790	S F I M	780	750	750	- 3 85
190	S.G.E.	195	195	195	....
490	Simco	505	490	504	- 0 20
780	Sk. Rossignol	820	801	801	- 2 32

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
445	Sligos	485	....	....	....
425	Société Géné.	465	455	458	- 1 51
68	Sodexco(B)	67	70	68	+ 1 49
143	Sodero(Ns)	150	149 50	149 50	- 0 33
785	Sodexho	820	819	819	- 0 12
69	Sogenal(Ny)	67 70	....	....	....
340	Sogerap	360	359 90	359 90	- 0 03
1110	Sam-Alib.	1157	1127	1127	- 2 59
390	SOPHIA	405	....	....	....
1250	Source Perrier	1221	1229	1240	+ 1 56
680	Sovac	700	700	700	....
270	SPEP	290	270 50	270 50	- 6 72
270	Spie-Batignol.	315	320	320	+ 1 59
670	Strafor Facom	715	713	713	- 0 28
255	Suez	284 10	282 90	283	- 0 39
940	Synthelabo	949	941	950	+ 0 11
140	Thomson CSF	152 20	153	153 90	+ 1 12
930	Total	982	980	988	+ 0 61
150	- (certif.)	169	....	....	....
191	Trailor Fin.	203	....	....	....
420	U.A.P.	488 40	486 90	482 50	- 1 21
225	U F B Locab.	265	....	....	....
745	U I C	775	759	759	- 2 06
470	U I F	514	515	515	+ 0 19
770	U I S	800	....	....	....
565	Unibail	594	593	593	- 0 17
530	Valéo	565	550	550	- 2 65
255	Vallourec	250	255	255	+ 2 00
330	Via Banque	354 90	339 50	339 50	- 4 34
330	Worms et Cie	323 90	330	330	- 1 17
1000	Zodiac	1029	1030	1030	+ 0 10
1020	Elf Gabon	1150	1121	1121	- 2 52
89	Amax	97 50	102 60	104	+ 6 67
135	Amer. Barrick	141	143 30	143 30	+ 1 63
95	Amer. Express	109 20	109 10	109 10	- 0 09
205	A.T.T.	204 30	....	....	....
200	Anglo Amer.C.	202 50	203 80	203 80	+ 0 64
350	Amgold	350	....	....	....
205	Banco Santander	224	212 20	212 20	- 5 27
725	B.A.S.F.	760	....	....	....
930	Bayer	970	....	....	....
....	Blenheim Plc	41 50	....	....	....
50	Buffelsfont.	48	48 35	48 35	+ 0 73
82	Chase Manh.	96	90	90	- 6 25
2500	Daimler Benz	2525	2592	2592	+ 2 65
142	De Beers	142	147 90	147 90	+ 4 15
2230	Deutsche Bank	2310	2345	2303	- 0 30
1090	Dresdner Bank	1101	....	....	....
61	Driefontein	59 35	60 30	60 30	+ 1 60
235	Du Pont-Nem.	245	....	....	....
230	Eastman Kodak	243 70	250 70	250 70	+ 3 81
15	East Rand	15 05	15 30	15 30	+ 1 66
36	Echo Bay	36 20	38 50	38 50	+ 6 35
186	Electrolux	205	....	....	....
82	Ericsson	102	102	102	....
310	Exxon Corp.	302 30	314 70	314 70	+ 4 10
134	Ford Motor	150	....	....	....
44	Freegold	44 40	44 10	44 10	- 0 68
18 50	Gencor	20	20 10	20 10	+ 0 50

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
365	Gén. Elect.	401	400	400	- 0 25
142	Gén. Motors	154 70	151 90	151 90	- 1 81
290	Gén. Belgique	296	303	303	+ 2 36
82	Gd. Métropol.	84 10	84 90	84 90	+ 0 95
48	Guinness	50	49 10	49 10	- 1 80
18	Hanson PLC	19 60	20	20	+ 2 04
31	Harmony Gold	33	31 50	31 50	- 4 55
255	Hewlett Packard	292	295 20	295 20	+ 1 10
35	Hitachi	38 20	39 10	39 10	+ 2 36
720	Hoechst	760	....	....	....
80	Homestake	75 60	81 75	81 75	+ 8 13
107	I.C.I.	115 50	....	....	....
445	I.B.M.	462	465 80	465	+ 0 65
270	I.T.T.	307 80	302 80	302 80	- 1 01
175	Ito Yokado	180	182	182	+ 1 11
55	Matsushita	60 20	61	61	+ 1 33
3 55	Maxwell	3 55	....	....	....
193	Mc Donald's	201 80	196	196	- 2 87
810	Merck	856	862	862	+ 1 06
460	Minnesota M.	485 40	....	....	....
49	Mitsubishi	53 60	57 60	57 60	+ 7 46
350	Mobil corp.	344 40	351	351	+ 1 92
335	Morgan J.P.	363 50	358 70	358 70	- 1 32
32510	Nestlé	33240	....	....	....
110	Norsk Hydro	120	....	....	....
100	OFSB	95 10	97	97	+ 2 00
1740	Pétrofina	1800	1795	1795	- 0 28
380	Philip Morris	420	417 80	415 70	- 1 02
89	Philips	92 40	90 15	90 80	- 1 73
51	Placer Dome	55	56 05	56 05	+ 1 91
455	Procter Gamble	484 10	....	....	....
143	Quilmès	146	....	....	....
28	Randfontein	25 35	25 80	25 80	+ 1 78
305	Rhone Poul. Rorer	326	334 80	334 80	+ 2 70
420	Royal Dutch	433	444 50	447	+ 3 23
43	R T Z	48	46 45	46 45	- 3 23
1 06	Saat.& Saatchi	1 15	1 17	1 17	+ 1 74
36	St Helena	35	35 90	35 90	+ 2 57
310	Schlumberger	333	328 50	328 50	- 1 35
45	Shell transp.	47 05	47 85	47 85	+ 1 70
2080	Siemens	2170	2180	2180	+ 0 46
630	Siemens Nixdorf	679	....	....	....
162	Sony	173	173 70	173 70	+ 0 40
80	Sumitomo Bank	89 50	....	....	....
186	T.D.K.	165	....	....	....
63	Telefonica	63	64	64	+ 1 59
25	Toshiba	26	26 40	26 40	+ 1 54
510	Unilever	548	548	550	+ 0 36
250	Unit.Techn.	280	280 30	280 30	+ 0 11
315	Vaal Reefs	310	311	311	+ 0 32
970	Volkswagen	1020	1035	1035	+ 1 47
280	Volvo	288	....	....	....
1480	Wagons lits	1370	....	....	....
181	West. Deep	185	....	....	....
340	Xerox Corp.	360	....	....	....
114	Yamanouchi	122	119 50	119 50	- 2 05
1 65	Zambia Cop.	1 61	1 61	1 61	....

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	123	6 38
Emp.Etat 9,8%78	....	4 65
10,80% 79/94	101 80	3 54
Emp.Etat 13,4%83	....	0 43
Emp.Etat 12,2% 84	....	2 86
Emp.Etat 11% 85	111 30	9 49
10,26% mars 86	104 20	8 29
OAT 10% 5/2000	....	6 01
OAT 9,9% 12/1997	106 10	0 54
OAT 9,8% 1/1996	102 95	9 04
ORT 10,30% 1985	1802	....
PTT 11,2% 85	....	1 04
CFF 10,30% 88	....	8 81
CFF 10,25% nov 90	107 80	8 20
CNA 10 % 1979	....	7 81
CNB Bques 5000F	98 90	0 02
CNB Paribas 5000F	98	0 02
CNB Suez 5000F	98 60	0 02
CNE 11,5% 85	....	6 02
CNI 1/82 5000F	98 85	0 02
CNT 9 % 86	....	5 97
CRH 10,90% déc.85	107 10	0 08
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	....	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	540	....
Ly. Eaux cv 6,5%	739	....
Thoms. cv 9,2% 86	839	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	792	779
Applications Hydr.	1580	....
Arbel	387	375
Bains C.Monaco	1150	1100
B.Hypoth.Europ.	382	....
B.N.P. Intercont.	311	311
Beghin-Say (C I)	477	....
Bénédictine	3160	....
Bidermann Internat.	480	....
Blanzy Ouest	2198	....
B T P	65	67
Cambodge	1145	....
Carbone Lorraine	425	....
Case Poclain	9 75	....
C.E.G.F (Frigor.)	510	....
Centenaire Blanzy	400	....
Cerabati	90	....
Champex Ny	115	....
CIC (CIP)	180	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1140	1145
C.I.T.R.A.M. (B)	2525	....
Codetel	94	93 30
Cogifi	350	349 40
Comiphos	455	....
Cie Industrielle	5800	....
Cpt Lyon Alemand	334 90	319
Concorde	628	....
Constr.Méc.Prov.	35	....
Crédit Gén.Ind.	145	....
Cr Universel (Cie)	326	....
Christian Dior	361	361
Darblay	599	....
Degremont	1763	....
Delmas Vieljeux	3705	....
Didot Bottin	1000	....
Eaux Bassin Vichy	2400	....
Eaux Vittel	940	....
Ecia	230	236
Electro-Banque	380	....
Ent.Mag. Paris	4200	....
Eurex (ex Eternit)	1739	1700
Finalens	260	....
F.I.P.P.	89	....
F.N.A.C.	1704	....
Foncière (Cie)	495	....
Foncière Euris	370	....
Fonc.Lyonnaise	524	....
Foncina	450	....
Fougerolle	767	....
France I.A.R.D.	632	....
France SA (La)	1339	1345
From. Paul-Renard	2500	....
Gaumont	610	....
Gestim	322	323
Gévelot	550	....
G.F.C.	333 10	....
G.F.I.I.	226	226
Groupe Victoire	1520	....
G.T.I (Transport)	295	....
Immobail	356	....
Immobanque	722	718
Im.Marseillaise	5390	....
Immofice	435	....
Invest.(Ste Cie.)	3860	3850
Lambert Frères	290	....
Lille Bonnières	1291	....
Locafrancière	480	....
Louis Vuitton	705	700
Louvre	2500	2500
Lucia	1350	....
Machines Bull	25	25
Mag.Uniprix	152	....
Magnant	760	....
Métal Déployé	400	....
Mors	58 50	58 50
Navigation (Nie)	211 50	....
Optorg	240	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ontal (CI)	380	380
Origny-Desvroise	749	....
Palais Nouveauté	1180	....
Paluel Marmont	660	....
Parfinance	170	....
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	241	....
Paris Orléans	220	....
Partisane Invest.	295	290
Pathé Cinéma	550	....
Piper Heidsieck	1310	....
Porcher	424	....
Promodès (CI)	1414	....
Publicis	572	....
Rochefortaise	110	....
Rosario	174	....
Rougier	273	....
S.A.C.E.R.	400	....
S.A.F.A.A.	207 50	....
S.A.F.I.C Alcan	259	....
Saga	379	....
Saint Dominique (F.)	121	121
Salins du Midi	615	610
Savoisienne M.	165	....
S.C.A.C.	725	720
Senelle	430 50	....
S.Eaud.Part. (M)	144	....
Silic	555	580
Sovim	139 50	133 20
S.I.P.H.	200	....
S.M.C.I.	100	....
Sofal	515	....
Sofio	268	....
Soficel	1270	....
Sofisam (ex Satam)	73	....
Sofragi	2420	2390
Sopagri	200	200
Soudure Autogène	740	720
Sovabail	360	....
Sami	651	....
Taittinger	2720	2875
Testut-Aequitas	720	....
Tour Eiffel	208	....
Ulisor	1110	....
Vicat	374	372
Viniprix	1310	....
Virax	80 35	....
Maroc Sté Brasseries	240 50	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	657	....
Akzo Nv Sico	370	....
Alcan Aluminium	100	....
American Brands	222	....
Arbed	510	....
Asturienne Mines	120	....
Banco Popular Espa.	548	....
B.Reglements Int.	21500	....
Can.Pacifique	76	....
Chrysler Corp.	52	....
C.I.R.	6 80	....
Commerzbank	819	....
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	272	....
Fiat	20 50	....
GBL (Brux Lamb.)	520	....
Gevaert	975	....
Glaxo Holdings Ltd	79	....
Goodyear Tire	265	....
Grace and Co (WR)	205	....
Honeywell Inc.	279 90	....
Johannesburg	75	....
Koninklijke Pakhoed	126	....
Kubota	25 30	....
Latonia Inv.	310	310
Midland Bank	18 50	....
Noranda Mines	75	....
Olivetti priv.	8 30	....
Pfizer Inc.	436 50	....
Ricoh	22	....
Robeco	277 50	....
Rodamco NV	168	....
Rolinco	283 50	....
Saipem	5 95	....
Sema Group	21	....
SKF Aktiebolaget	87 90	....
Tenneco Inc.	144	....
Thorn Electrical	71	....
Toray Ind.	23 60	....
Wagons Lits	1065	1120
West Rand Cons.	9 05	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	....
Calciphos	85 20	....
C G H Cogenhor	14	22 55d
Coparex	650	....
Drouot Assurances	272	....
Elf Antargaz	1400	....
Europ. Accum.	79	....
Europ Soderes Ind.	20	....
Gachot S.A.	56 90	....
Grds Moulins Paris	1460	....
Guy Degrenne	438	....
Jaeger	125	....
Lecteurs du Monde	200	....
Nicolas	1095	....
Paternelle RD	1410	....
Particip. Perrier	350	....
Quadrant	22	....
Rorento N.V.	209 50	....
St-Gobain-Emballage	1714	....
S.E.P.R.	900	....
S.P.R. act. B	349	....
Télémécanique Elect.	3050	....
Waterman	360	....

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/1	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 180	....	....	....
Ecu	6 938	....	....	....
Allemagne (100 dm)	341 650	....	....	....
Belgique (100 F)	16 593	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	303 280	....	....	....
Italie (1000 lires)	4 514	....	....	....
Danemark (100 krd)	87 780	....	....	....
Gde.Bretagne (1 L)	9 690	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 952	....	....	....
Suisse (100 f)	382 300	....	....	....
Suède (100 krs)	93 700	....	....	....
Norvège (100 k)	86 900	....	....	....
Autriche (100 sch)	48 550	....	....	....
Espagne (100 pes)	5 360	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 867	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 486	....	....	....
Japon (100 yens)	4 153	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/1
Or fin (kilo en barre)	60500	.....
Or fin (en lingot)	61000	.....
Napoléon (20f)	351	.....
Pièce Fr (10 f)	433	.....
Pièce Suisse (20 f)	352	.....
Pièce Latine (20 f)	350	.....
Souverain	432	.....
Pièce 20 dollars	2060	.....
Pièce 10 dollars	1055	.....
Pièce 5 dollars	605	.....
Pièce 50 pesos	2230	.....
Pièce 10 florins	360	.....

SICAV (sélection) 31/12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1027 87	1002 80
Action	206 64	200 14
Agepargne	724 52	693 32 •
Améri-gan	7802 66	7502 56
Ampla	258023 00	258023
Amplitude	613 81	595 93
Arbitrages Court.T.	6924 68	6924 68
Associc	1154 47	1154 47 •
Atout Futur	376 01	366 84
Aurecic	1137 04	1103 92 •
Avenir Alizes	1707 84	1674 35 •
Axa Capital	164 71	157 62 •
Axa Court Terme	7608 37	7608 37 •
Axa Europe	128 44	122 91 •
Axa Investiments	111 76	106 95 •
Axa NPI	111 29	106 50 •
Axa Première	114 67	114 33 •
Axa Sélection	146 93	139 65 •
Axa Valeurs PER	116 83	111 80 •
BSD Avenir	110 42	107 20
Cadence 1	1014 91	1014 91
Cadence 2	1013 90	1013 90
Cadence 3	1013 19	1013 19
Capimonétaire	6063 29	6057 23
Capoblig	6207 48	6085 76
Capitocic	1262 79	1244 13 •
Caeden Pierre	27 07	26 41 •
Coixis	1269 79	1238 82
Compavalor	3374 56	3369 51
Convertimmo	344	337 25
Credinter	454 27	441 04 •
Credit Mutuel Capital	1239 08	1214 78 •
Dieze	1241 74	1211 45
Drouot France	773 91	740 58 •
Drouot Investiss.	921 42	881 74 •
Drouot Sécurité	245 62	234 95 •
Ecocic	1042 63	1012 26 •
Ecuric	1052 42	1036 87 •
Ecupar	132 38	126 68 •
Ecureuil Capitalisation	2485 65	2461 04
Ecureuil Géovaleurs	2229 87	2164 92
Ecureuil Invest.	408 68	396 78
Ecureuil Monepremière	64361 66	64361 66
Ecureuil Monétaire	37912 80	37912 80
Ecureuil Trésorerie	2341 19	2341 19
Ecureuil Trimestr.	2024 34	2004 30
Elicash	2 682350	2 682350
Energie	258 03	246 33
Eparcic	3454 89	3454 89 •
Eparcourt-Sicav	4484 53	4473 35
Epargne Associat.	26159 95	25939 46 •
Epargne Capital	10392 72	10289 82
Epargne Court Terme	645 20	645 20 •
Epargne Croissance	1876 67	1831 70
Epargne Industrie	91 52	89 07 •
Epargne J.	66937 53	66937 53
Epargne Long Terme	192 12	188 98 •
Epargne Monde	1175 14	1143 89 •
Epargne Oblig.	202 22	196 81
Epargne Première	13947 26	13843 43 •
Epargne Quatre	1067	1057 91 •
Epargne-Unie	1282 84	1251 55
Epargne Valeurs	440 22	428 44
Epsilon	1230 60	1218 42 •
Eufi Cash capi.	8054 17	8054 17 •
Eufinvest cap.	608 94	591 20 •
Eurocic Leaders	1011 44	981 98 •
Eurodyn	1136 96	1109 23
Euro Gan	5997 79	5767 11
Europe Nouvelle	512 88	489 62 •
Fonsicav	13825 32	13825 32
France-gan	8964 03	8619 26
France Garantie	272 42	271 88
France Index Sicav	104 77	101 70 •
France Investiss.	343 31	334 94 •
France Obligations	481 57	476 80
Francic	426 79	414 36 •
Francic Pierre	103 20	100 19 •
Francic-Regions	1168 76	1134 72 •

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	34 03	34 03
Fructi-Capi	40 51	39 91
Fructi Court	136496 00	136496 •
Fructidor	238 05	234 53
Fructi-Epargne	32 52	31 73
Fructifrance	827 67	807 48 •
Fructimmo	26 05	25 41 •
Fructi-Première	11261 92	11095 49
Fructivar	5160 21	5147 34 •
Futuroblig	1384 65	1331 37 •
Gestilion	14253 43	14182 52
Gest.Associations	166 64	162 97 •
Horizon	1180 04	1145 67
HLM Monétaire	13374 17	13374 17
Interepar	108201 51	105050 01 •
Interoblig	13386 86	13124 37
Intersélection Fce	519 72	509 53
Japacic	152 85	148 40 •
Jeunepargne	275 38	271 31 •
Laffitte Amerique	236 19	225 56
Laffitte Europe	225 74	216 54
Laffitte Expan.	238 07	228 36
Laffitte France	286 31	274 64
Laffitte Immobil.	218 64	209 73
Laffitte Japon	387 81	372
Laffitte Oblig.	138 99	133 32
Laffitte Rendement	200 33	192 16
Laffitte Tokyo	314 65	301 82
Latitude	2169 76	2166 51
Leum C.T.	12083 96	12083 96 •
Leum L.T.	6608 03	6415 56 •
Lion Association	11883 79	11883 79
Lion Institution	28465 53	28394 54 •
Lionplus	942 20	923 73 •
Lion Trésor	2215 79	2193 85
Lion 20 000	25290 85	25290 85
Livret Bourse Inv.	535 76	520 16
Livret Portefeuil.	693 51	673 31
Méditerranée	172 95	165 50 •
Mensuel CIC	10087 11	9986 24 •
Monecic	5523 33	5523 33 •
Monedan	65236 46	65236 46
Mone.J	69950 25	69950 25
Monévalor	78791 79	78791 79
Mutualité dépôts	12998 82	12972 87
Mutuelle Unie Sel.	148 21	141 83 •
Natio Court Terme	272843 00	272843
Natio-Epargne	17077 65	16908 56
Natio-Ep. Ret.	121 47	118 22
Natio Epargn. Trésor	7548 25	7533 18
Natio-Imm.	1143 03	1112 44
Natio-Inter	1365 03	1328 50
Natio-Monétaire	24403 80	24403 80
Natio-Patrimoine	1311 71	1276 60
Natio-Placements	67319 79	67319 79
Natio-Revenu	1035 67	1025 42
Natio Sécurité	11633 21	11633 21
Natio-Valeurs	832 18	809 91
Nippon-Gan	5341 06	5135 63
Nord Sud Develop.	1494 82	1491 84
Obli-Associations	148 77	147 30 •
Oblicic-Mondial	2520 93	2483 67 •
Oblicic-Régions	1053 35	1037 78 •
Oblifutur	2748 92	2681 87
Oblig. ttes caté.	170 55	168 03
Oblilion	1314 32	1301 31
Oblisécurité Sicav	12388 64	12388 64
Oraction	926 41	903 81
Orvalor	6435 70	6309 51
Paribas Capitalisation	1457 22	1435 68 •
Paribas Epargne	20022 73	19853 82 •
Paribas Opportunites	124 90	119 81 •
Paribas Patrimoine	566 84	543 73 •
Paribas Revenus	95 99	95 04 •
Patrimoine Retraite	214 88	210 87
Parvalor	626 43	614 15
Placement A	1304 53	1278 95 •
Placement J	6963 79	6939 91 •
Placement M	64252 11	64123 88 •

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Placement Nord	923 58	905 47 •
Planster	1097 63	1070 86 •
Plénitude	126 04	122 67
Poste Croissance	20949 42	20928 49
Poste Gestion	63141 47	63141 47
Première Oblig.	11078 92	11067 85
Prévoy. Ecureuil	115 63	114 49
Priv'Associations	28336	28336
Proficius	980 66	956 74
Quartz	128 51	125 38
Réalvalor	792 17	776 64
Rentacic	160 43	158 06 •
Revenus Trimestr.	5337 87	5285 02
Revenu-Vert	1148 77	1131 79
St Honoré Bio-Alim.	931 18	898 95 •
St Honoré Bons du Tr.	10804 46	10750 70 •
St Honoré Global	230 93	220 46 •
St Honoré Invest.	725 40	692 51 •
St Honoré Mat Plac.	189 16	180 58 •
St Honoré Pacifique	550 39	525 43 •
St Honoré PME	500 38	477 69 •
St Honoré Real	14387 36	14330 04 •
St Honoré Services	450 21	432 89 •
Sécuricic	1678 76	1678 76 •
Sécuri-Gan	12351 75	12109 56
Sécuritaux	1339 32	1339 32
Sicasden	713 31	702 77
Sicav Associations	1780 06	1777 39
SFI-CNP Assur.	644 19	625 43
S.G. Fr. opportunités	1043 88	1023 41
Sicav 5.000	418 11	406 92
S.I. Est	1350 80	1292 63 •
Silvafrance	642 77	625 57
Sivam	402 61	391 83
Sivarente	215 29	211 07 •
Sivinter	430 55	419 03
S.N.I.	1157 40	1123 69 •
Sogenfrance	1016 38	996 45
Sogépargne	305 87	299 87
Sogevar	1011 80	991 96
Soginter	1258 22	1233 55
Soleil Investissements	574 06	551 98
Solstice	2194 98	2189 51 •
State Street Act. Eur	9593 58	9269 16 •
State Street Act. Fce	9500 27	9223 56 •
State Street Emer. Mkts	10308 57	9812 97 •
Stratégie Actions	763 56	734 19
Stratégie Rendement	1360 33	1317 51
Technocic	995 56	966 58 •
Techno-Gan	5726 93	5506 66
Thesora	636 69	630 39
Transplus	147 50	141 15 •
Trésor Plus	1242 54	1230 24
Trésor Real	13817 50	13817 50
Trésoricic	124441 20	124441 20 •
Trilion	5147 40	5081 34
UAP Investissement	432 10	416 48 •
UAP Actions France	570 65	550 02 •
UAP Act. Select	618 62	596 26 •
UAP Aedificandi	578 71	557 79 •
UAP Alizé	207 29	198 80 •
UAP Alto Sicav	165 52	159 54 •
UAP Moyen Terme	133 58	128 75 •
UAP Première Cat.	11145 77	10742 81 •
Uni-Associations	118 92	118 92
Uni-Foncier	1255 16	1224 55
Unifrance	560 68	546 99
Uni-Garantie	1402 21	1377 42
Uni Régions	1348 80	1315 90
Univar	228 52	228 52
Univers Actions	1190 19	1161 16
Univers-Obligation	1826 47	1781 92
Valorg	1980 83	1978 85
Valreal	51252 46	51226 85 •

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

AGENDA

Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir *de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre* supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

EXPOSITIONS

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33). T.l.j. sf mar., de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

FRANÇOIS-MARIE BANNIER. Photographies. Galerie du forum, rez-de-chaussée. Jusqu'au 27 janvier 1992.

L'ÉCRIT, LE SIGNE, AUTOUR DE QUELQUES DESSINS D'ÉCRIVAINS. Galerie du la BPI. Jusqu'au 20 janvier 1992.

MAX ERNST. Rétrospective. Grande galerie 5e étage. Jusqu'au 27 janvier 1992.

FORUM DES QUESTIONS : BEN PROVOQUE LE DÉBAT. Forum, 1er sous-sol. Jusqu'au 20 janvier 1992.

GISÈLE FREUND. Grande galerie - 5e étage. Jusqu'au 27 janvier 1992.

MARCEL LODS. Photographies d'architecte. Galerie du Cci. Jusqu'au 6 janvier 1992.

FRANÇOIS MORELLET. Dessins 1947-1961. Cabinet d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au 8 mars 1992.

NIELE TORONI, JEAN-LUC VILMOUTH. Galeries contemporaines. Entrée : 16 F. Jusqu'au 5 janvier 1992.

ROBERT WILSON. Mr Bojangles'memory Og son Fire. Galerie du Cci. Jusqu'au 27 janvier 1992.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.

CARPEAUX : DESSINS DES COLLECTIONS DU MUSÉE DE VALENCIENNES. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 18 février 1992.

CRAYON, ENCRE OU TERRE CUITE, ESQUISSES D'HENRI CHAPU (1833-1891). Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 12 janvier 1992.

MUNCH ET LA FRANCE. Entrée : 30 F. Jusqu'au 5 janvier 1992.

LA PAYE DES MOISSONNEURS, DE LÉON LHERMITITTE. Photographies de Charles Lhermititte - exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès du musée). Jusqu'au 5 janvier 1992.

ARTHUR RIMBAUD (1854-1891). Portraits, dessins, manuscrits - exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 12 janvier 1992.

Palais du Louvre

Porte Jaujard - côté jardin des Tuileries (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. de 9 h à 17 h 15. Le musée sera fermé le 1er janvier.

DESSINS DE DÜRER ET DE LA RENAISSANCE GERMANIQUE. Pavillon de Flore. Entrée : 35 F (ticket d'entrée au musée). Jusqu'au 20 janvier 1992.

GRAVEURS ALLEMANDS DU XVe SIÈCLE. Hall Napoléon. Entrée : 35 F (billet couplé avec Sculptures allemandes du Moyen Age). Jusqu'au 20 janvier 1992.

SCULPTURES ALLEMANDES DE LA FIN DU MOYEN AGE. Dans les collections publiques françaises. Hall Napoléon. Entrée : 35 F (billet couplé avec Graveurs allemands du XVe siècle). Jusqu'au 20 janvier 1992.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés, de 10 h à 17 h 40, mer. jusqu'à 20 h 30. Sam. et dim. jusqu'à 19 h.

ALBERTO GIACOMETTI. Entrée : 40 F. Jusqu'au 15 mars 1992.

AGNÈS MARTIN. Entrée : 25 F (possibilité de billet groupé : 40 F). Jusqu'au 5 janvier 1992.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

LES AMOURS DES DIEUX. La peinture mythologique de Watteau à David. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar., de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 6 janvier 1992.

GÉRICAULT. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar., de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 37 F. Jusqu'au 6 janvier 1992.

JACQUES-HENRI LARTIGUE A L'ÉCOLE DU JEU, 1902-1913. Rivages. (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. et mer., de 12 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 14 septembre 1992.

Cité des sciences et de l'industrie

30, av. Corentin-Cariou (40-05-80-00). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h.

LES MÉTIERS DU SON. Entrée : 45 F (Cité pass), billet couplé Cité-Géode : 85 F. Jusqu'au 10 mai 1992.

Galerie nationale du Jeu de paume

Place de la Concorde (42-60-69-69). T.l.j. sf lun., de 12 h à 19 h, sam., dim. de 10 h à 19 h, mar. jusqu'à 21 h 30.

MARCEL BROODTHAERS. Galeries nationales du Jeu de Paume. Entrée : 30 F. Jusqu'au 1er mars 1992.

MUSÉES

14-18 A L'AFFICHE. *Musée de l'armée,* hôtel national des Invalides, salle de l'Arsenal, place des Invalides (45-55-37-70). T.l.j. sf jours de fêtes, de 10 h à 17 h. Entrée : 27 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 15 février 1992.

ARCHITECTURE ET LYCÉES EN ILE-DE-FRANCE. Palais de la découverte, salle 12, av. Franklin-Roosevelt (43-59-*18-21). T.l.j. sf lun. et jours fériés,* de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 12 janvier 1992.

GIOVANNI BOLDINI. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (42-24-07-02). T.l.j. sf lun., de 10 h à 17 h 30. Entrée : 25 F. Jusqu'au 5 janvier 1992.

BRONZES BOUDDHIQUES ET HINDOUS DE L'ANTIQUE CEYLAN, Chefs-d'œuvre des musées du Sri-Lanka. Musée national des arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar., de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 23 F. Jusqu'au 24 février 1992.

LES CAPITOULS DE TOULOUSE. Archives nationales, hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple (40-27-60-00). T.l.j. sf lun., de 12 h à 18 h. Visites guidées sur demande au 40.27.62.18. Entrée : 20 F. Jusqu'au 5 janvier 1992.

DESTINATION CHOCOLAT. Palais de la découverte, salle 12 et 13, av. Franklin-Roosevelt (43-59-18-21). T.l.j. sf lun., de 9 h 30 à 18 h et le dim. de 10 h à 19 h. Fermé le 1er janvier. Entrée : 20 F. Jusqu'au 22 mars 1992.

LES DUBUFFET DE DUBUFFET. Donation de l'artiste au musée, œuvres de 1942 à 1967. Musée des arts décoratifs - Palais du Louvre, pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar., de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 29 mars 1992.

***D'UNE MAIN FORTE. Manuscrits* hébreux des collections françaises.** Bibliothèque nationale, galerie Mansart, 58, rue de Richelieu (47-03-81-10). T.l.j. de 12 h à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 15 janvier 1992.

ELÉGANCES ET MODES EN FRANCE AU XVIIIe SIÈCLE. Musée des arts de la mode, galerie de pierre, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar., de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Fermé le 15 janvier. Entrée : 25 F. Jusqu'au 31 mars 1992.

GIVENCHY, 40 ANS DE CRÉATION. Musée de la mode et du costume, Palais Galliera, 10, av. Pierre-1er-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. et jours fériés, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 15 mars 1992.

HARCOURT OBLIGE. Mission du patrimoine photographique, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar., de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 1er mars 1992.

ANDRÉ JUILLARD, UNE BD, DES *MONUMENTS.* *Hôtel de Sully, 62, rue* Saint-Antoine (44-61-20-00). T.l.j. sf lun., de 11 h à 19 h. Jusqu'au 8 mars 1992.

PASCAL KERN. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar., de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 6 avril 1992.

RENÉ LALIQUE. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar., de 10 h à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Fermé le 15 janvier. Entrée : 20 F. Jusqu'au 8 mars 1992.

MARIE DE MÉDICIS ET LE PALAIS DU LUXEMBOURG. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). T.l.j. sf lun., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 12 janvier 1992.

MOZART A PARIS. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes, de 10 h à 17 h 40, mer. et ven. jusqu'à 19 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 16 février 1992.

OPÉRA BULLES. Exposition-spectacle sur la bande dessinée. Grande Halle de la Vilette, 211, av. Jean-Jaurès (40-03-39-03). T.l.j. sf lun., de 13 h à 21 h. Entrée : 60 F. Jusqu'au 5 février 1992.

LES ORIGINES DE L'HOMME. Halle Saint-Pierre, musée en Herbe, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. sf lun., de 10 h à 17 h 30. Spectacle de la compagnie Alain Germain à 15 h. Entrée : 30 F, *65 F avec le spect. Jusqu'au 30 avril* 1992.

PARIS-HAUSSMANN. Le pari d'Haussmann. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun.; de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 5 janvier 1992.

PHOTOGRAPHIE ET SCULPTURE. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar., de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 6 avril 1992.

QUAND L'AFFICHE FAISAIT DE LA RÉCLAME ! L'affiche française de 1920 à 1940. Musée national des arts et traditions populaires, 6, av. du Mahatma-Gandhi (40-67-90-00). T.l.j. sf mar., de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 16 F (prix d'entrée du musée), 11 F le dim. Jusqu'au 3 février 1992.

MARTIN SCHONGAUER. Maître de la gravure rhénane vers 1450-1491. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés, de 10 h à 17 h 40, mer. jusqu'à 20 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 16 février 1992.

SEMPÉ. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés, de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 26 janvier 1992.

UN CERTAIN DERAIN. Musée de l'orangerie des Tuileries, place de la Concorde, jardin des Tuileries (42-97-48-16). T.l.j. sf mar., de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 25 F, dim. : 13 F. Jusqu'au 20 janvier 1992.

UN PIED DEHORS. VIA - Printemps - Ecole Camondo, mobilier 90-91. Musée des arts décoratifs, galerie d'actualité, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar., de 12 h 30 à 18 h, *dim. de 12 h à 18 h.Entrée libre. Jusqu'au 9 février 1992.*

CENTRES CULTURELS

ROBERT COUTURIER. L'Atelier d'Art public, 36, rue Serpente (43-25-37-51). T.l.j. sf dim. et lun., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 25 janvier 1992.

RALPH GIBSON. *Espace photographique de Paris,* nouveau forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun., de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 26 janvier 1992.

PAUL GUIRAGOSSIAN. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun., de 13 h à 20 h. Jusqu'au 2 février 1992.

JEUX ET JOUETS MEXICAINS. Centre culturel du Mexique, 28, bd Raspail (45-49-16-26). T.l.j. sf dim. et le 1er janvier, de 10 h à 18 h, sam. de 14 h 30 à 18 h. Jusqu'au 15 janvier 1992.

FERENC KISTOH. Institut hongrois, 92, rue Bonaparte (43-26-06-44). T.l.j. sf sam. et dim., de 15 h à 18 h, jeu. jusqu'à 21 h. Jusqu'au 17 janvier 1992.

LÉA LUBLIN. Fondation nationale des arts. Hôtel des arts, 11, rue Berryer (42-56-71-71). T.l.j. sf mar., de 11 h à 18 h, mer. de 11 h à 20 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 6 janvier 1992.

LULLY, UN AGE D'OR DE L'OPÉRA FRANÇAIS. Drouot-Montaigne, *15, avenue Montaigne (48-00-20-71).* T.l.j. sf fêtes, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 19 janvier 1992.

LA MARQUETERIE DE PAILLE. Sur une idée de Lison de Caunes. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun., de 13 h 30 à 20 h. Jusqu'au 8 février 1992.

***LA PORTE DE BRANDEBOURG A 200* ANS.** Goethe Institut de Paris, 17, av. d'Iéna (47-23-61-21). T.l.j. sf sam. et dim., de 10 h à 20 h. Jusqu'au 17 janvier 1992.

ROPS ET LA MODERNITÉ. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, Beaunord, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. et jours fériés, de *11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au* 23 février 1992.

ROBERT RYMAN. Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille (42-60-22-99). T.l.j. sf dim., lun., mar., de 12 h à 17 h, sam. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 30 juin 1992.

LOUIS VISCONTI, ARCHITECTE. Archives de Paris, 18, bd Sérurier. T.l.j. *sf dim. et 1er jan., de 9 h 30 à 17 h, lun.* de 14 h à 17 h. Jusqu'au 7 janvier 1992.

GALERIES

MANUEL AMORIN. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au 12 février 1992.

ART CONTEMPORAIN II. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 31 janvier 1992.

JOHN BALDESSARI. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 11 janvier 1992.

ALAIN BALZAC, PHILIPPE COMPAGNON, DOMINIQUE DEHAIS. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 22 janvier 1992.

BEN. Galerie Beaubourg, 3, rue Pierre-au-Lard (42-71-20-50). Jusqu'au 31 janvier 1992.

PIERRE BETTENCOURT. Galerie Baudoin Lebon, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-72-09-10). Jusqu'au 18 janvier 1992.

BOLTANSKI, COLLIN-THIÉBAUT, *LAVIER, TOSANI, VERJUX.* *Galerie* Durand-Dessert, 28, rue de Lappe (48-06-92-23). Jusqu'au 11 janvier 1992.

PIERRE BOUCHER. Galerie Bouqueret-Lebon, 69, rue de Turenne (40-27-92-21). Jusqu'au 18 janvier 1992.

CLAVE. Galerie Pasnic, 30, rue des Envierges (40-33-12-76). Jusqu'au 25 janvier 1992.

DENMARK. Galerie Urbi et Orbi, 48, rue de Turenne, 2e étage, escalier B (42-74-56-36). Jusqu'au 23 janvier 1992.

DANIEL DEZEUZE. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-*09-33). Jusqu'au 18 janvier 1992.*

D'ODILON REDON A JEAN FAUTRIER. Le collectionneur Armand Parent (1963-1934). Galerie 1900-2000, 9, rue de Penthièvre (47-42-93-06). Jusqu'au 3 novembre 1992.

SYLVIA ELHARAR-LEMBERG. Mémoire et tétragramme. Galerie Lelia Mordoch, 17, rue des Grands-Augustins *(46-33-29-30). Jusqu'au 25 janvier* 1992.

ENNIS OPPENHEIM. Galerie Thierry Salvador, 6, avenue Delcassé (45-62-36-59). Jusqu'au 30 janvier 1992.

GISÈLE FREUND, FRIDA KAHLO ET SES AMIS. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 18 janvier 1992.

KOJI FURUDOI. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 2 février 1992.

GAREL. Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 25 janvier 1992.

GIACOMETTI-SCHEIDEGGER. Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 15 janvier 1992.

SHIRLEY GOLDFARB. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 8 janvier 1992.

CATHERINE IKAM. A. B. Galeries, 24, rue Keller (48-06-90-90). Jusqu'au 15 janvier 1992.

VÉRONIQUE JOUMARD. Galerie Anne de Villepoix, 11, rue des Tournelles (42-*78-32-24). Jusqu'au 18 janvier 1992.*

KABILA. Galerie Guy Crété, 121, rue Vieille-du-Temple (42-72-82-25). Jusqu'au 18 janvier 1992.

KANNO. Galerie Prazan Fitoussi, 25, rue Guénégaud (46-34-77-61). Jusqu'au 18 janvier 1992.

LABAUVIE. Galerie Maeght, hôtel Le Rebours - 12, rue Saint-Merri (42-78-43-44). Jusqu'au 31 janvier 1992.

RENÉ LALIQUE. Galerie Florence Doria, 4, rue Bourbon-le Château (40-46-00-00). Jusqu'au 8 mars 1992.

CLAUDE LEVEQUE. Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi (43-25-42-63). Jusqu'au 18 janvier 1992.

GREGORY MAHONEY. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 25 janvier 1992.

MAILLOL. Sculptures, dessins, peintures. Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob (42-60-23-18). Jusqu'au 25 janvier 1992.

JOSÉ MALDONADO. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Jusqu'au 11 janvier 1992.

CILDO MERIELES. Galerie Giovanna Minelli, 17, rue des Trois-Bornes (40-21-89-69). Jusqu'au 15 janvier 1992.

ARMANDO MORALES. Galerie Claude Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 11 janvier 1992.

JUAN MUNOZ. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 8 janvier 1992.

MURUA. Galerie Horloge, 23, rue Beaubourg, passage des Ménétriers (42-77-27-81). Jusqu'au 11 janvier 1992.

LE MUSÉE MINIATURE. Par Olivier des Clercs et Marc Beri. Galerie Pixl et Cie, 95, rue de Seine (43-25-10-12). Jusqu'au 29 février 1992.

NICE A. B. C., ALOCCO, BEN, CHU*BAC.* *Galerie Alain Oudin, 47, rue Quin*campoix (42-71-83-65). Jusqu'au 18 janvier 1992.

OBJETS TROUVÉS D'ARTISTES. Galerie du Jour Agnès B, 6, rue du Jour (42-33-43-40). Jusqu'au 25 janvier 1992.

THIERRY POURNIN. Galerie Isabelle Bongard, 4, rue de Rivoli (42-78-13-44). *Jusqu'au 1 février 1992.*

ARNULF RAINER. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 18 janvier 1992.

ANTONIO RECALCATI. Terra Cotta. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 18 janvier 1992.

SEMPÉ. Galerie Rohwedder, 6, rue du Roi-Doré (40-27-82-63). Jusqu'au 29 février 1992.

ADAM STEINER. Galerie Patricia Dorfmann & Laurent Roux, 39, rue de Charonne (47-00-36-69). Jusqu'au 1 février 1992.

RUDOLF STINGEL. Galerie Claire Burrus, 16, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 11 janvier 1992.

ANTONI TAPIES. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 29 janvier 1992.

TRAVAUX SUR PAPIER. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9 et 15, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 11 janvier 1992.

ROSEMARIE TROCKEL. Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais (42-78-40-44). Jusqu'au 25 janvier 1992.

ISAO UTSUMIYA. Galerie l'Œil-de-bœuf, 58, rue Quincampoix (42-78-36-66). Du 6 janvier 1992 au 31 janvier 1992.

PÉRIPHÉRIE

BIÈVRES. Voyage en Orient au XIXe siècle. Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (69-41-10-60). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 2 mars 1992.

CLAMART. Ruggero Pazzi, Gertrude Schoen. Fondation Jean Arp, 21-23, rue des Châtaigniers (45-34-22-63). Ven., sam., dim. de 14 h à 18 h et sur rendez-vous. Entrée : 20 F. Jusqu'au 12 janvier 1992.

LA DÉFENSE. La Lumière et la Ville. Nuits de ville, lumière d'un temps. Espace art Défense - Art 4, 15, place de la Défense (49-00-15-96). Jusqu'au 11 mars 1992.

L'ISLE-ADAM. Anselme. Galerie d'art Conti, 3, rue du Pâtis (34-08-03-72). Jusqu'au 26 janvier 1992.

JOUY-EN-JOSAS. Mémoire florale de *Jouy. Musée de la toile de Jouy,* château de l'Eglantine - 54, rue Charles-de-Gaulle (39-56-48-64). T.l.j. sf lun., de 14 h à 17 h, mar. de 10 h à 12 h, jeu. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 10 mars 1992.

LEVALLOIS-PERRET. Marie Ponchelet. La Base, 6 bis, rue Vergniaud (47-58-49-58). Jusqu'au 18 janvier 1992.

LE MÉE-SUR-SEINE. Dessins de Carpeaux. Musée Henri-Chapu, 937, rue Chapu (64-37-52-73). T.l.j. sf lun. de 15 h à 19 h. Jusqu'au 12 janvier 1992.

NEUILLY-SUR-SEINE. Michel Salsmann. Galerie de Neuilly, place Parmentier (46-24-03-83). Jusqu'au 4 janvier 1992.

PONTOISE. Camille Pissarro (1830-1903). Musée Pissarro de Pontoise, 17, rue du Château (30-38-02-40). T.l.j. sf lun. et mar., de 14 h à 18 h. Fermé le 1er janvier. Jusqu'au 22 mars 1992. **La Collection d'art moderne du musée et la donation Otto Freundlich.** Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Fermés le 1er janvier. Jusqu'au 7 février 1992.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Masques de fer. Un officier romain du temps de Caligula. Musée des Antiquités nationales, château de Saint-Germain (34-51-53-65). T.l.j. sf mar., de 9 h à 17 h 15. Entrée : 16 F. Jusqu'au 4 février 1992.

VERSAILLES. Portraits d'artisans en Yvelines. Maison des Yvelines, 19, rue Georges-Clemenceau. T.l.j. sf dim., de 9 h à 19 h. Jusqu'au 29 février 1992.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 3 JANVIER

« L'histoire des Halles de Paris, du quartier et la halle au blé », 10 h 30, 8, rue de la Ferronnerie (Paris autrefois).

« L'Opéra Garnier, théâtre de la vie mondaine au dix-neuvième siècle. Le mystère du fantôme », 11 heures, dans le hall, statue de Lulli (Arts et *caetera*).

« Le quartier chinois et ses lieux de culte », 11 heures, métro Porte-de-Choisy (P.-Y. Jaslet).

Exposition : « Munch au Musée d'Orsay », 11 h 15, 1, rue de Bellechasse, sous la verrière (M. Hager).

Exposition : « Dessins de Dürer et de la Renaissance germanique au Louvre », 14 heures, porte Jaujard, pavillon de Flore (D. Bouchard).

« Salons de réception et chapelle de la Sorbonne », 14 heures, 46, rue Saint-Jacques (Mme Cazes).

« Au musée Carnavalet : le dix-neuvième siècle et ses merveilles », 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Visite pour les jeunes-Monuments historiques).

« Le ministère des finances de Bercy et son quartier » (limité à trente personnes), 14 h 30, sortie du métro Bercy, côté POPB (Monuments historiques).

« La plus grande salle gothique souterraine de Paris », 14 h 30, parvis de Saint-Julien le Pauvre (M.-C. Lasnier).

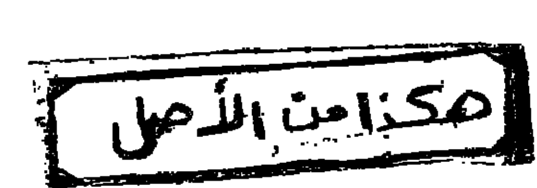
« L'île de la Cité, des origines de Paris aux travaux d'Haussmann », 14 h 40, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

« Des fouilles archéologiques à la pyramide de M. Pei », 15 heures, métro Palais-Royal, sortie place Colette (Paris et son histoire).

Exposition : « Boldini au musée Marmottan », 15 heures, 2, rue Louis-Boilly (M. Hager).

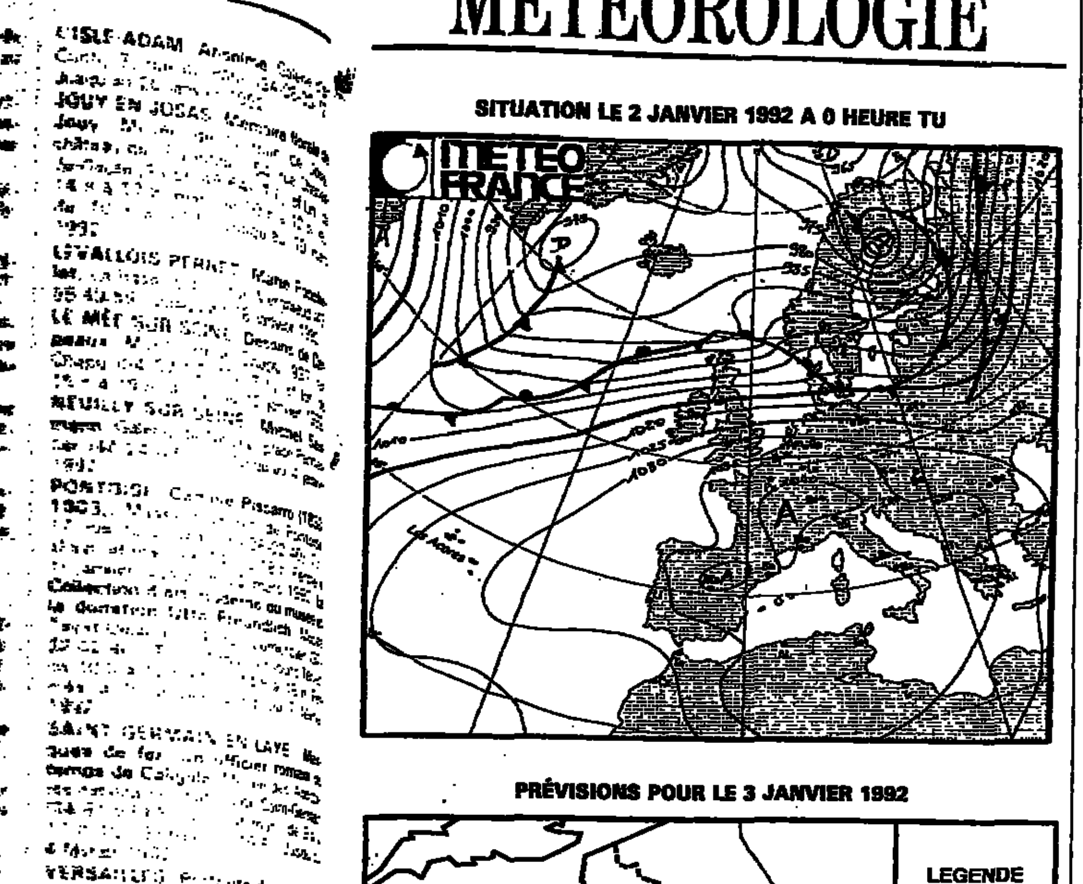
CONFÉRENCES

11 *bis,* rue Keppler, 20 h 15 : « Karma et la question du libre arbitre ». Entrée libre (Loge unie des théosophes).

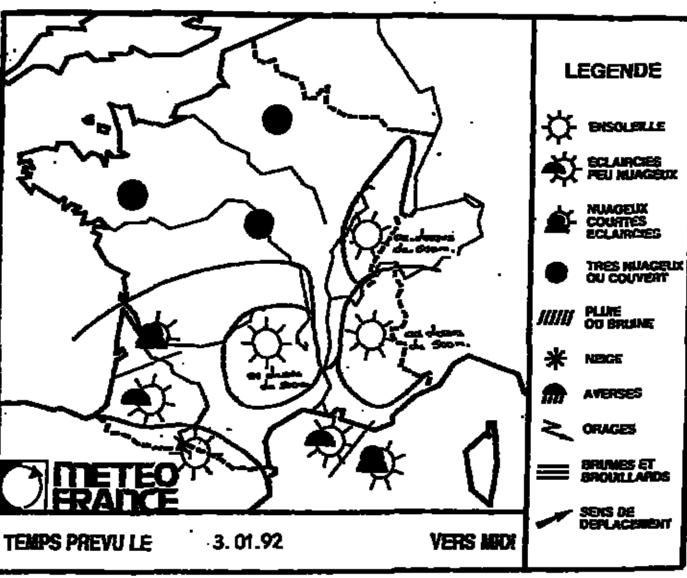


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 2 JANVIER 1992 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 3 JANVIER 1992



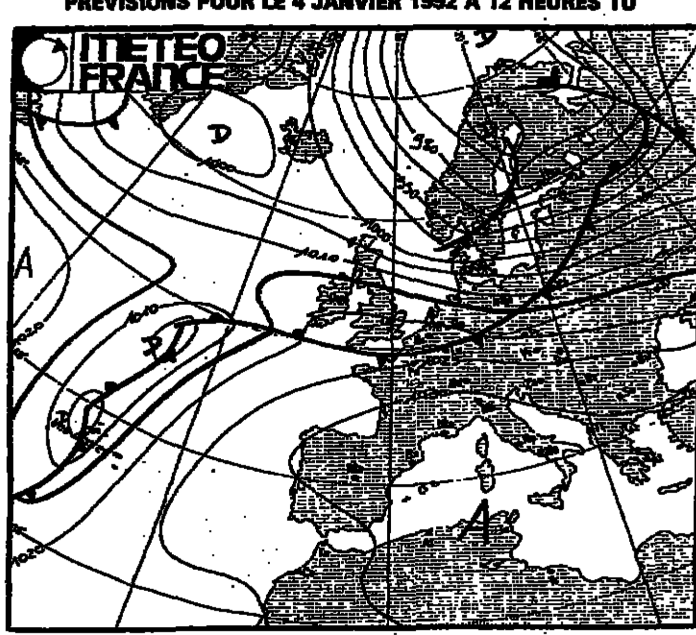
Vendredi : beau en montagne, très nuageux ailleurs. – Sur toute la moitié nord du pays, le ciel sera couvert. Seuls les Vosges et le Jura bénéficieront du soleil, au-dessus d'une altitude de 500 mètres environ.

Sur la moitié sud, la journée sera également bien ensoleillée en montagne. En plaine, le soleil sera plus contesté, surtout autour du Golfe du Lion et dans la vallée du Rhône, où les nuages seront abondants.

Les températures seront sans grand changement, avec tout au plus une légère remontée sur le quart nord-ouest : encore des gelées comprises entre – 1 degré et – 6 degrés dans tout l'intérieur du pays, seules les régions côtières, le Nord-Picardie, l'Ile-de-France, la Bretagne et les Pays-de-Loire y échappent ; en ce qui concerne les températures maximales, elles ne dépasseront pas 3 degrés à 4 degrés dans le Centre-Est et le Nord-Est, tandis qu'ailleurs, elles atteindront en général de 6 degrés à 8 degrés, jusqu'à 11 degrés sur les côtes de la Manche, de la Bretagne et de la Méditerranée.

Le vent de sud-ouest soufflera assez fort sur les côtes de la Manche ; ailleurs, le vent de sud-est à sud-ouest sera modéré.

PRÉVISIONS POUR LE 4 JANVIER 1992 A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 02-01-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 01-01-1992 à 18 heures TU et le 02-01-1992 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	14	2	N
BIARRITZ	10	0	B
BORDEAUX	7	1	C
BOURGES	– 2	– 4	*
BREST	10	8	C
CAEN	8	2	C
CHERBOURG	8	5	C
CLERMONT-FER	– 1	– 7	B
DIJON	– 1	– 4	B
GRENOBLE	1	– 6	D
LILLE	5	3	C
LIMOGES	– 1	– 5	D
LYON	– 1	– 3	C
MARSEILLE	11	0	D
NANCY	0	– 2	C
NANTES	4	0	C
NICE	14	4	N
PARIS-MONTS	3	1	C
PAU	9	– 2	B
PERPIGNAN	11	2	D
RENNES	5	2	C
ST-ETIENNE	– 2	– 9	B
STRASBOURG	0	– 1	C
TOULOUSE	3	1	C
TOURS	1	– 2	B
POINTE-A-PITRE	–	–	–
ÉTRANGER			
ALGER	16	0	D
AMSTERDAM	8	8	C
ATHÈNES	7	0	D
BANGKOK	33	23	C
BARCELONE	12	0	D
BELGRADE	1	– 9	D
BERLIN	4	4	P
BRUXELLES	5	3	C
COPENHAGUE	8	6	P
DAKAR	27	20	D
DELHI	18	5	D
DJERBA	15	1	D
GENÈVE	0	– 3	C
HONGKONG	17	15	P
ISTANBUL	4	– 3	N
JÉRUSALEM	4	– 2	*
LE CAIRE	16	6	D
LISBONNE	12	5	D
LONDRES	10	9	C
LOS ANGELES	22	11	C
LUXEMBOURG	– 1	– 1	B
MADRID	8	1	D
MARRAKECH	18	4	D
MEXICO	19	6	P
MILAN	8	– 9	B
MONTRÉAL	– 7	– 16	D
MOSCOU	– 9	– 10	C
NAIROBI	25	13	–
NEW-YORK	7	– 1	D
OSLO	5	– 1	D
PALMA-DE-MAJ	16	1	D
PÉKIN	3	– 6	D
RIO-DE-JANEIRO	30	–	D
ROME	13	0	D
SINGAPOUR	30	23	C
STOCKHOLM	6	3	D
SYDNEY	25	18	–
TOKYO	11	4	N
TUNIS	16	7	D
VARSOVIE	0	0	C
VENISE	7	– 3	D
VIENNE	6	6	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — PIERRE GEORGES

Fête confite

IL n'y manque rien. Ni les danseuses du Crazy Horse ni les girls du Moulin Rouge ni les boys du Paradis latin. Ni une paillette ni une plume ni un canotier.

Champagne pour tout le monde. Elle est étrange cette conception de la fête, confite comme fruit. Le 1er janvier à la télévision obéit à des rites immuables qui font qu'on pourrait à tout jamais se passer de programmes.

Cela commence obligatoirement à Vienne par ce concert de Nouvel An aussi traditionnel et solide qu'une bûche, la descente du beau Danube bleu en Eurovision. De la musique de cour, de la musique de Sissi, de la musique de fête qui fait qu'à midi les citrouilles de la vie deviennent carosses pour une belle heure.

L'après-midi, cet après-midi du Nouvel An que les programmateurs savent, d'expérience, familial et benoîtement digestif, il s'agit d'assurer. Les bons vieux films, les increvables « tous publics » et de préférence français sortent des placards.

Cette fois la bataille fut titanesque. De *Michel Strogoff*, assurant une fois encore le service dû tsar contre les méchants Tartares, à *la Tulipe noire*, où les Delon et Delon jouent les jumeaux justiciers. De *Fantomas contre Scotland Yard*, du billard avec Jean Marais et Louis de Funès, à *Zorro*, Alain Delon encore et toujours. Bref, le grand jeu, avec des films qui datant pour le moins jeune de 1956 et pour le moins âgé de 1974, ont tous depuis largement fait leurs frais. Au point que parfois on peut se demander si l'on n'assiste pas à une fête d'occasion.

D'occasion ou pas, une fête ne saurait se vivre sans rire. Donc sans comiques. Morts ou vifs. Coluche est venu à la rescousse de La Cinq, symbole signifiant. Thierry le Luron et Pierre Desproges ont dialogué d'outre-tombe à « Sacrée Soirée ». Et les Inconnus, qui vampirisent volontiers la télévision, ont fourni à Antenne 2 le *best of* des Inconnus. Du réchauffé en somme. Peut-on, en période de vœux, souhaiter à ces trois jeunes gens, talentueux au demeurant, de changer un peu de sketches ?

Enfin, la France ne serait pas la France, Paris pas Paris et le Nouvel An pas une fête, si la télévision ne rendait rituel hommage aux gloires de la nation. Que serait-on devenu sans Maurice Chevalier et les petons-mentons-tétons de Valentine ? Ou sans Zizi Jeanmaire, médaille vermeil des trucs en plumes ? Et sans Luis Mariano, *Prince de Madrid*, ouné merrveille d'opérette ?

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 2 janvier

TF 1

18.00 Série : Tarzan.
18.30 Jeu : Une famille en or.
19.00 Feuilleton : Santa Barbara.
19.25 Jeu : La Roue de la fortune.
19.55 Tac-O-Tac, Journal, Météo et Tapis vert.
20.45 Cinéma : Lawrence d'Arabie. ■■ Film britannico-américain de David Lean.

A 2

18.20 Série : Mac Gyver.
19.10 Jeu : Question de charme.
19.40 Divertissement : Caméra indiscrète.
20.00 Journal, Journal du trot et Météo.
20.50 Magazine : Envoyé spécial.
22.05 Cinéma : Sans pitié. ■ Film américain de Richard Pearce (1986).
23.55 Magazine : Merci et encore Bravo.

FR 3

18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.00 Un livre, un jour.
20.10 Divertissement : La Classe.
20.45 Cinéma : Super-Girl. ■ Film américain de Jeannot Szwarc (1984).
22.30 Journal et Météo.
22.50 Cinéma : Planète interdite. ■ Film américain de McLeod Wilcox (1955).

CANAL PLUS

18.05 Canaille peluche.
En clair jusqu'à 20.35
18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.32 Les Fables géométriques.
20.35 Cinéma : Pleine lune sur Parador. ■ Film américain de Paul Mazursky (1988).
22.10 Flash d'informations.
22.20 Cinéma : Les dieux sont tombés sur la tête... la suite. ■ Film botswanais de Jamie Uys (1988).
23.55 Cinéma : Prom Night 3, the Last Kiss. □ Film canadien (1990).

LA 5

18.30 Rallye : Paris-Le Cap.
19.05 Série : Kojak.
20.00 Journal.
20.25 Rallye : Paris-Le Cap.
20.40 Météo.
20.45 Cinéma : L'Effrontée. ■■ Film français de Claude Miller (1985).
22.30 Rallye : Paris-Le Cap.
23.00 Cinéma : La Curée. ■ Film français de Roger Vadim (1965).

M 6

18.10 Série : L'Homme de fer.
19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
19.50 Météo des neiges.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby Show.
20.30 Météo.
20.40 ► Cinéma : La Terre des pharaons. ■■ Film américain de Howard Hawks (1955).
22.25 Météo des neiges.
22.30 Cinéma : Les Hauts de Hurlevent. ■ Film américain de William Wyler (1939).

LA SEPT

17.30 Téléfilm : La Rebelle.
18.40 Court-métrage : L'Aventure d'une baigneuse.
19.00 Documentaire : Cent enfants attendent un train. D'Ignacio Aguero.
19.55 Cinéma d'animation : Des chats.
20.00 Histoire parallèle.
21.00 Magazine : Avis de tempête.
22.10 Court-métrage : Final.
22.30 Danse : L'Après-midi d'un faune.
22.45 Série : Archives du vingtième siècle.

FRANCE-CULTURE

21.30 Profils perdus. Henri Varna.
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 15 mars 1991 à Francfort) : Suite pour orchestre à cordes, de Janacek ; Concerto pour piano et orchestre en sol majeur, de Ravel.
23.07 Nos plus belles musiques.

Vendredi 3 janvier

TF 1

16.10 Club Dorothée Noël.
17.35 Série : Premiers baisers.
18.00 Série : Tarzan.
18.30 Jeu : Une famille en or.
19.00 Feuilleton : Santa Barbara.
19.25 Jeu : La Roue de la fortune.
20.00 Journal, Loto sportif, Météo et Tapis vert.
20.40 Variétés : Tous à la Une.
22.35 Variétés : Salut les 60 à l'Olympia.

A 2

16.40 Magazine : Défendez-vous.
16.55 Magazine : Giga.
18.20 Série : Mac Gyver.
19.10 Jeu : Question de charme.
19.35 Divertissement : Caméra indiscrète.
20.00 Journal, Journal du trot et Météo.
20.50 Jeu : Fort Boyard.
22.25 Téléfilm : L'Enfant des loups. De Philippe Monnier (2e partie).
23.50 1. 2. 3. Théâtre.

FR 3

16.30 Les Chemins de la découverte. Cap sur l'espace.
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.05 Un livre, un jour. *Encyclopédie de l'art.*
20.10 Divertissement : La Classe.
20.45 Magazine : Thalassa. Les Passagers du Nouveau Monde.
21.40 Magazine : Caractères. Des médecins et des hommes.
22.45 Journal et Météo.
23.05 Magazine : Musicales.

CANAL PLUS

16.00 Cinéma : Les dieux sont tombés sur la tête... suite. ■ Film botswanais de Jamie Uys (1988).
17.35 Magazine : L'Œil du cyclone.
18.05 Canaille peluche.
En clair jusqu'à 20.35
18.30 Le Top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.32 Les Fables géométriques.
20.35 Téléfilm : Le Calice de jade.
22.05 ► Documentaire : Nylon blues. De Françoise Lévie.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Promotion canapé. □ Film français de Didier Kaminka (1990).

LA 5

16.50 Série : Simon et Simon.
17.40 Youpi ! Les Vacances.
18.30 Rallye : Paris-Le Cap.
19.05 Série : Kojak.
20.00 Journal.
20.25 Rallye : Paris-Le Cap.
20.40 Météo.
20.45 Téléfilm : Duo de choc, duo de charme. De Neal Israel.
22.30 Rally : Paris-Le Cap.
23.00 Divertissement : Oh les Miss ! D'André Halimi.
23.55 Journal de la nuit.

M 6

16.55 Série : Drôles de dames.
17.45 Jeu : Zygomusic.
18.10 Série : L'Homme de fer.
19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby Show.
20.30 Capital.
20.40 Téléfilm : Meurtre par ordinateur.
22.30 Série : Equalizer.
23.20 Magazine : Emotions, charme et érotisme.
23.45 Capital.

LA SEPT

17.00 Danse : Le Lac des cygnes.
18.45 Documentaire : El Ring.
19.00 Documentaire : Pasqua Olmeta.
19.55 Cinéma d'animation : Des chats.
20.00 Documentaire : Effetto Olmi.
21.05 Feuilleton : De la neige dans un verre (1er épisode).
22.05 Téléfilm : A Cream Cracker under the Settee.
22.40 Feuilleton : Fontamara (1er épisode).

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Les frères Lumière.
21.30 Musique : Black and Blue. Le Club du jazz, avec et sans tambours.
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (donné le 3 novembre à Sarrebruck) : Le Roi d'Ys, de Lalo ; Capriccio espagnol, de Rimski-Korsakov ; Concerto pour piano et orchestre no 3 en ré mineur op. 30, de Rachmaninov.
23.07 Nos plus belles musiques.

La visite de M. Bush en Australie

Washington maintiendra en Asie-Pacifique une « présence militaire appropriée »

En visite en Australie, première étape de sa tournée en Asie-Pacifique, le président des Etats-Unis a dénoncé, jeudi 2 janvier, l'*« avalanche de subventions » agricoles de la CEE*, affirmant que *« le protectionnisme est une notion de banqueroute »*. En affirmant que son pays maintiendrait dans la région une *« présence militaire appropriée »*, M. George Bush a également voulu rassurer ses interlocuteurs, inquiets d'un désengagement militaire américain.

SYDNEY

de notre correspondante

Le président américain s'est adressé jeudi aux sénateurs et députés australiens réunis à Canberra. Après avoir évoqué les liens historiques et les valeurs communes qui unissent les deux pays, M. George Bush s'est employé à rassurer ses hôtes en montrant que tous deux avaient les mêmes intérêts sur les plans économique et stratégique. Il a rappelé que les Australiens s'étaient battus aux côtés des Américains à maintes occasions depuis la guerre du Pacifique.

M. Bush a aussi souligné le rôle *« inappréciable »* du dispositif conjoint de défense en Australie, qui a permis la détection des missiles Scud dans la guerre contre l'Irak. Après avoir évoqué les succès passés, il a énoncé les trois grands défis auxquels devront faire face les Etats-Unis et l'Australie : stimuler la croissance, maintenir la sécurité dans la région, promouvoir la démocratie.

Washington et Canberra, a-t-il dit, savent que *« le protectionnisme est une notion caduque. L'Amérique continuera à lutter pour l'ouverture des marchés.* [...] *Le commerce international engendre la croissance* [...] *et ma priorité est de promouvoir la croissance économique et celle de l'emploi »*. En félicitant l'Australie pour son rôle dans les négociations du GATT, M. Bush a abordé un point sensible. C'est en effet à l'initiative de Canberra que le groupe de Cairns a été formé en 1986 pour défendre les intérêts de quatorze pays qui fournissent 25 % des exportations agricoles mondiales.

« Personne n'est pur »

Ce groupe entend être le porte-parole de ceux qui sont éprouvés par *« la guerre des subventions »* entre la CEE et les Etats-Unis.

Le programme américain de subventions aux exportations (EEP) est au centre des préoccupations des fermiers australiens. La question a été abordée dès le premier entretien que M. Bush a eu avec le chef du gouvernement, M. Paul Keating, puis lors d'une rencontre avec le président de la Fédération nationale des fermiers. Pour appuyer leur représentant, un millier d'agriculteurs s'étaient réunis devant le Parlement pour protester contre la guerre des subventions, qui a fait baisser leur revenu de *« 1 milliard de dollars »* australiens par an. M. Bush leur a répété que son programme n'avait qu'un objectif : *« Forcer la CEE à abandonner l'avalanche de subventions aux exportations »*.

Le deuxième grand thème abordé a été celui de la sécurité. Après avoir affirmé que l'alliance américano-australienne était fondamentale pour la stabilité de la région, M. Bush a répondu aux inquiétudes que suscite la fermeture de la base navale de Subic Bay aux Philippines : *« La guerre froide est terminée. La menace du communisme a été remplacée par l'instabilité qu'engendrent les rivalités ethniques et les conflits régionaux. Je peux vous assurer que les Etats-Unis ont l'intention de maintenir une présence militaire appropriée pour protéger leurs alliés et préserver la paix. »*

Le terme *« approprié »* ayant soulevé des questions pendant la conférence de presse qui réunissait MM. Keating et Bush, ce dernier s'est expliqué : *« Tout ce que je voulais faire était de rassurer les gens de cette région. Nos intérêts militaires et économiques sont encore pour une grande part dans le Pacifique. »* Certains journalistes ont noté *« l'hypocrisie »* des Américains, qui exigent que les Japonais suppriment leurs barrières douanières tandis que – dans le même temps – les exportations australiennes de bœuf et de sucre vers les Etats-Unis sont restreintes par des quotas. *« Personne n'est pur »*, a répondu le président américain.

Les Australiens se félicitent de cette visite historique, la première d'un président américain depuis vingt-cinq ans. Le public est cependant un peu vexé du peu de cas qui semble en être fait aux Etats-Unis. La date choisie pour la visite, en pleines vacances australes, et le fait que seuls neuf hommes d'affaires (sur les vingt et un qui doivent se rendre en Asie) accompagnent M. Bush en Australie ont confirmé l'impression générale. Les quelques sénateurs démocrates ont refusé d'assister au discours de M. Bush pour protester contre le coût de cette réunion spéciale du Parlement, *« 1 million de dollars australiens »*. Le ministre des affaires étrangères, M. Gareth Evans, a condamné ce boycottage, ajoutant que *« nos relations avec les Etats-Unis sont et resteront un élément central de la politique étrangère de l'Australie; elles sont extrêmement importantes pour l'avenir de notre pays »*.

SYLVIE LEPAGE

Les Etats-Unis, l'Europe et leurs paysans

Subventions intérieures et extérieures

A l'approche d'échéances électorales importantes aux États-Unis *et au moment où les négociations* commerciales multilatérales, dans le cadre du GATT, sont dans l'impasse, il est de bonne guerre que le président Bush vitupère les subventions que la CEE verse à ses agriculteurs. Ces critiques visent en premier lieu la France et le secteur des céréales.

La France est en effet la première puissance agricole des Douze, et par conséquent la principale bénéficiaire des subventions versées par Bruxelles pour compenser l'écart entre les prix intérieurs et les cours du marché mondial. Depuis 1984, la CEE est devenue le troisième producteur *de blé (derrière l'ex-URSS et la* Chine, mais devant les États-Unis). L'année 1990 a été caractérisée par une production mondiale record, ce qui a gonflé les stocks et avivé les batailles commerciales à l'exportation.

Avec près de 30 millions de tonnes de blé exportées en 1990, les États-Unis restent le premier *exportateur*. La CEE a particulièrement accru ses ventes à partir de 1977, allant jusqu'à menacer la position américaine au milieu des années 80. Le Canada et l'Argentine suivent.

Aux États-Unis comme en Europe, les agriculteurs sont protégés. Mais, alors que la CEE arrête chaque année des prix garantis relativement élevés (qui procurent un revenu correct aux producteurs) et aide l'exportation, les fermiers américains reçoivent des subventions directes du budget fédéral, appelées *« deficiency payments »*. Ces *« payments »*, selon Washington, relèvent d'une aide intérieure et ne sont donc pas critiquables au regard des règles du GATT. Autrement dit, aux États-Unis c'est le contribuable qui soutient – pour 69 % des aides versées – les fermiers, alors qu'en Europe c'est le consommateur (pour 63 %).

F. Gr.

Les réactions aux vœux de M. Mitterrand

□ **M. Barrot (UDC) : l'enjeu européen.** – *« Comme l'a indiqué le chef de l'Etat, c'est bien la construction communautaire qui porte notre espérance dans une Europe qui se cherche et parfois se déchire. Mais cet enjeu exige mieux que des propos rassurants : des objectifs plus ambitieux et plus clairs, capables de donner aux Français le courage et la volonté nécessaires. »*

□ **M. Roseau : l'Algérie.** – M. Jacques Roseau, porte-parole du RECOURS-France, a estimé que M. Mitterrand avait *« eu raison d'évoquer la situation en Algérie »*, tout en regrettant *« qu'il n'en ait pas profité pour sensibiliser les Français sur les inévitables et graves conséquences qu'aurait pour eux l'arrivée au pouvoir à Alger des extrémistes islamiques »*.

□ **M. Dauriac (MRG) se félicite de « l'appel à la mobilisation » lancé par M. Mitterrand.** – M. Jean-Francois Dauriac, secrétaire national du MRG et animateur de l'Observatoire de la démocratie, a estimé, mercredi 1er janvier, que *« le danger de l'extrême droite et l'enjeu européen justifient l'appel à la mobilisation et le message d'espérance du président de la République »*.

84 journalistes ont été tués en 1991

Avec au moins 84 journalistes tués en exerçant leur métier ou à cause de celui-ci, l'année 1991 a été la plus meurtrière pour cette profession, dépassant le triste record de 1989 (58 tués), selon la Fédération internationale des journalistes (FIJ). Cet organisme, basé à Bruxelles, regroupe 67 syndicats de cinquante-trois pays.

Le lieu des deux derniers morts recensés, lundi 30 décembre, l'un en Yougoslavie, l'autre en Colombie, désigne les zones les plus dangereuses. Selon la FIJ, la guerre civile yougoslave a fait à elle seule 22 victimes, dont une majorité de yougoslaves, parmi les journalistes. Parmi ces morts, certains ont été abattus sciemment, estime la FIJ, *« parce que la couverture du conflit par les médias étrangers était considérée comme procroate »*. Aucun mort n'est à déplorer dans le reste de l'Europe.

En Amérique latine, 23 journalistes ont trouvé la mort, dont 9 en Colombie et 7 au Pérou. Dans ce dernier pays, l'absence de poursuites judiciaires peut *« donner un sentiment d'impunité »* aux ennemis de la presse, estime la FIJ

Au Japon, 15 membres de la presse ont disparu, le 3 juin, dans l'éruption du mont Unzen, ce qui fait s'interroger la Fédération sur la préparation de ces journalistes à ce type de reportage dangereux. A l'occasion de ce bilan, la FIJ a réclamé un renforcement des protocoles et conventions sur le droit des gens en temps de guerre.

1991 dans le monde

Quatre pages spéciales, consacrées à la chronologie des principaux événements de 1991, seront publiées dans le numéro du *Monde* du samedi 4, daté 5-6 janvier.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Sièges-baquets

ALORS, ces vacances de Noël, ça s'est bien passé ? Vous êtes sur le point de reprendre la route avec votre petite famille, plus chargés au retour qu'à l'aller rapport aux cadeaux : il n'y a plus de place dans le coffre pour le tricycle de Thomas. Et la maison de poupée de Sandrine, où je la mets ? Tu la remets devant la cheminée. Et tu m'aides à fixer le lit-nacelle du bébé. Fais gaffe au filet, il s'entortille dans le harnais du siège rehausseur de la gamine.

Pour peu que vous voyagiez avec des enfants de moins de dix ans, là, depuis ce matin, votre voiture c'est un camion de déménagement, où s'alignent des sytèmes de retenue hors de prix, coques en plastique, rehausseurs, ceintures et sangles en tout genre adaptés au poids et à la morphologie de chaque gosse et homologués on ne sait trop par qui.

Enfin, si, par les flics, qui vont se faire un malin plaisir de vous siffler au cul et de vous foutre une contravention pour non-respect, je cite, des prescriptions de montage. Comme ils le disaient ce matin, à France-Info, elle est totalement surréaliste cette absence de délai dans l'application du décret paru mercredi seulement au *Journal officiel*.

Remarquez, les 230 balles d'amende, vous avez des chances d'y couper : si vous êtes tous empilés à la place du mort, vu que vous, vous conduisez une voiture de sport sans siège arrière. Ou alors, si vous avez plus d'enfants que de sièges. Vous en vissez trois derrière et vous en prenez deux sur vos genoux. Enfin votre banquette est momentanément inutilisable : ou le chien a pissé dessus ou vous y avez entassé des objets encombrants, genre maison de poupée, tiens, justement.

Autre cas de figure. Vous êtes témoin d'un accident. Un môme gît sur la chaussée, pantin désarticulé. Pas question de le conduire à l'hosto, allongé dans votre bagnole sans un certificat médical en bonne et due forme, même à la demande éplorée des parents. Vous passeriez à la caisse immédiatement. Vaut mieux le ramasser, le verser dans un baquet à réceptacle et le vider au service des urgences !

Bref, encore une bonne mesure impossible à faire respecter par manque de mesure.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 2 janvier

Tassement

La première séance de la nouvelle année s'est ouverte jeudi matin rue Vivienne sur une note tristounette. Après quatre jours de hausse assez folle, la tendance s'est légèrement renversée. En repli de 0,59 % après les premières cotations, l'indice CAC 40 réussissait néanmoins à réduire ensuite un peu l'écart. Aux alentours de 11 heures, il n'était plus qu'à 0,12 % au-dessous de son niveau précédent. La faiblesse de l'activité a été la principale responsable de ce tassement. Baisse de Clarins, Guyenne, Bic, Phénix, BNP (CI), Imétal.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Le numéro du « Monde » *daté 2 janvier 1992* a été tiré à 360 839 exemplaires.